Université de Montréal

Le témoignage en littérature d'un héritage traumatique; Le cas du génocide des Arméniens

par Lelag Vosguian

Département de littératures et de langues du monde Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise
en Littérature comparée

Août 2018

© Lelag Vosguian, 2018

Résumé

D'après certaines approches en études de génocides, le déni du génocide n'est pas un phénomène qui se manifeste après le génocide en soi, mais fait au contraire partie intégrante de son appareil. Ainsi, le génocide ne prendrait réellement fin que lorsque l'auteur du crime aurait admis son intention, lorsque celui-ci aurait été jugé et condamné sur la scène internationale par des instances juridiques légitimes. Selon cette définition du génocide et compte tenu du fait que le génocide arménien n'a pas été reconnu par le gouvernement ottoman et qu'il n'est toujours pas reconnu par le gouvernement turc actuel, l'arménien contemporain peut se sentir aujourd'hui victime d'un génocide qui est toujours en cours, en plus d'être l'héritier et le descendant d'un rescapé du génocide qui a eu lieu il y a un siècle. Celui-ci est ainsi héritier de trois ou quatre générations de victimes qui ont toutes hérité à différentes mesures d'un traumatisme, d'un deuil inachevé et d'une crise identitaire.

Le survivant de troisième génération qui tente, dans la diaspora, de témoigner en littérature du génocide de ses ancêtres se trouve souvent borné par un manque d'information, ou par une incompréhension des faits desquels il est éloigné dans le temps et dans l'espace. Lorsque celui-ci tente de témoigner de sa situation présente, de ce génocide qui s'étend jusque dans son quotidien, il peut aussi être confronté à une incapacité à nommer le conflit identitaire qui l'habite et à cerner les effets des efforts de délégitimation qui ont agi sur lui et sur ses ancêtres depuis plus de cent ans. Ce travail de recherche examinera les modalités de ce témoignage en fiction, dans le roman *L'étrangère* (2015) de Valérie Toranian et le recueil de nouvelles *Embâcle* (2008) de Martine Batanian, et adressera les questions du traumatisme hérité, du deuil et de la légitimité de la victime et du témoin.

Mots-clés : génocide, témoignage, témoin, mémoire, littérature, diaspora, déportation, trauma, Batanian, Toranian

Abstract

According to certain approaches to genocide studies, the denial of genocide is not a phenomenon that manifests itself after the genocide itself but is instead an integral part of its mechanism. Therefore, a genocide would only really end once its perpetrators admit to their intent, once they are judged and convicted on the world stage by a legitimate judicial body. According to this definition of genocide and considering that the Armenian genocide was not recognized by the ottoman government, and that it is not recognized by the current Turkish government, the contemporary Armenian can feel like the victim today of an ongoing genocide, as well as the inheritor and the descendant of a survivor of the genocide that occurred a century ago. He is the inheritor of three or four generations of victims who have each inherited, to different extents, of a trauma, of an undone grief, and of an identity crisis.

The third-generation survivors, living in the diaspora, who attempt to bear testimony, through literature, of their ancestor's genocide often feel limited by a lack of information or by the incomprehension of the facts from which they are removed in both space and time. When they try to testify of their current situation, of the genocide that is stretched into their present, they can also be confronted to an inability to name the identity crisis that inhabits them and to determine the effects of the delegitimizing efforts that have been acting on themselves and on their ancestors for more than a hundred years. This research paper will study the ways in which this testimony occurs in fiction, by studying the novel *L'étrangère* (2015) by Valérie Toranian and the short story collection *Embâcle* (2008) by Martine Batanian, and will address the issues of inherited trauma, of grief and of the legitimacy of the victim and the witness.

Keywords: genocide, witness, testimony, heritage, memory, diaspora, deportation, literature, Batanian, Toranian

Table des matières

Résumé	i
Abstract	ii
Table des matières	iii
Introduction	1
Considérations préliminaires et contexte historique	5
1.1 Le génocide arménien	5
1.1.1 Génocide : définition et usages	5
1.1.2 Le génocide des Arméniens : historique	9
1.1.3 Reconnaissances et négationnismes	16
1.2 Témoignage et héritage traumatique	20
1.2.1 Le témoin du génocide et son témoignage	21
1.2.2 Le témoignage du génocide dans la littérature	29
1.2.3 Présentation des œuvres du corpus : Embâcle (2008) de Martine Batan	nian et
L'étrangère (2015) de Valérie Toranian	36
2. Le cadre spatio-temporel et les personnages	42
2.1 Le contexte spatio-temporel	42
2.1.1 Temps et espaces déportés	42
2.1.2 L'ailleurs du passé, l'ici du présent	48
2.1.3 Temps ébréché, espace abîmé	52
2.2 Voix narrative et personnages	62
2.2.1 La voix narrative	63
2.2.2 Les personnages des récits	68
2.2.3 La victime devenue survivant : élaboration d'une mythologie familiale	74
3. La mémoire familiale et sa mise en récit	83
3.1 La mémoire familiale	83
3.1.1 Transmission et réception de la mémoire familiale	83
3.1.2 Responsabilité du descendant	89

3.2 Appropriation du passé familial génocidaire	94
2.1 Le travail de fictionnalisation d'une histoire (in/mé)connue	95
3.2.2 Le témoignage du <i>reste</i>	101
Conclusion : légitimité et postérités	109
Sources	i
Textes primaires	i
Textes secondaires	i
Bibliographie	i
Filmographie	Vii
Webographie	viii

Introduction

Le présent mémoire s'interrogera sur les conditions et les modalités du témoignage en littérature d'un héritage traumatique en lien avec le génocide des Arméniens. On s'intéressera aux questionnements identitaires que peuvent rencontrer les descendants de rescapés en constatant la situation de la diaspora face au pays des ancêtres, en disséquant le problème de la légitimité de la victime face au négationnisme du bourreau et en appréhendant le travail de mémoire et de deuil qui demeure à venir et à faire. En convoquant les thèmes et concepts de la mémoire et de sa transmission, du témoignage, du deuil, de l'exil et de la mise en récit du passé familial, on abordera l'actualité du génocide des Arméniens, dont la négation aujourd'hui demeure un obstacle au deuil pour l'héritier de cette histoire. Ce travail tentera de constater de quelles manières et par quels procédés littéraires les œuvres du corpus surmontent ou contournent cet obstacle, en réactualisant le passé génocidaire pour se l'approprier au présent.

Pour ce faire, on établira tout d'abord le cadre de cette étude en considérant l'histoire des Arméniens et du génocide, ainsi que l'état de la question aujourd'hui en termes de reconnaissances et de négationnismes. Par la suite, on s'attardera à la figure du témoin ainsi qu'à l'acte de témoigner, en littérature, d'une expérience génocidaire. On abordera les questions de la vérité, de la réalité et de la fiction de ces témoignages pour tenter d'en définir les modalités. On examinera aussi la position du descendant du rescapé dans la mesure où il demeure un « témoin » fondamentalement éloigné des faits dont il témoigne. Après avoir délimité le périmètre conceptuel et théorique plus ou moins rigide de ce travail de recherche et d'analyse, on s'interrogera sur les questions de la représentation, de la représentativité et des modalités de la représentation éventuelle de ce témoignage en littérature, en observant d'un point de vue littéraire et avec une approche comparatiste les œuvres du corpus. Celui-ci est composé d'un roman, *L'étrangère* (2015) de Valérie Toranian, ainsi que d'un recueil de nouvelles, *Embâcle* (2008) de Martine Batanian.

Pour aborder ces œuvres, on commencera par en étudier les contextes spatio-temporels, ce qui permettra aussi l'exposition sommaire des différentes migrations des communautés arméniennes à l'origine de la diaspora à travers le monde. Ensuite, on s'attardera aux personnages des récits en privilégiant, premièrement, la place qu'occupent les voix narratives, pour ensuite réfléchir sur les relations qu'entretiennent les personnages entre eux. Finalement,

on disséquera la question de la mémoire familiale et de sa mise en récit, en posant les questions de la transmission et de la réception de l'histoire familiale, de l'appropriation de ce passé par la descendance des rescapés, de la fictionnalisation de cette mémoire et de la responsabilité du descendant vis-à-vis cet héritage et face à la délégitimation de ce legs que s'opère autour de lui. On conclura en esquissant les contours d'un témoignage qui se distancie de l'histoire « vraie », mais qui conserve l'essentiel de sa vérité.

Outre la difficulté de *dire* un événement, difficulté inhérente au langage, peu importe le contexte, le dire d'un événement traumatique se révèle être particulièrement résistant à la mise en mots, et ce, pour plusieurs raisons. En effet, la difficulté de témoigner d'une expérience génocidaire est liée à l'insuffisance ou au caractère lacunaire de toute tentative de communication orale ou écrite, mais elle atteint des proportions nouvelles vu la singulière invraisemblance des circonstances. Pour comprendre le projet génocidaire, saisir son rôle dans cette entreprise, se représenter le destin qui lui était réservé et en entrevoir la violence, le rescapé peut prendre des années, parfois des décennies. L'exposition de l'ampleur de son humiliation et de sa peine par la mise en mots de ses blessures s'avère être un exercice pénible qui condamne le rescapé à revivre ses souffrances ou à rouvrir ses plaies. De plus, celui-ci devra parler face à des efforts de délégitimations qui s'opèrent autour et contre lui, prenant la forme de négationnismes et de révisionnismes. Ainsi, même celui qui serait en mesure de conceptualiser le projet génocidaire et sa place dans celui-ci pourrait choisir de ne pas le revisiter pour se préserver ou encore pour préserver son interlocuteur qui demeure dans une inconnaissance « innocente » de la réalité du génocide. Par ailleurs, on peut se questionner sur la « connaissabilité » de cette réalité. Peut-être que le génocide est une réalité qui est fondamentalement « inconnaissable », incognoscible de celui qui ne l'a pas vécu, et que toute tentative d'en communiquer les conditions serait voué à l'échec.

Au-delà de la dicibilité du génocide, au-delà des questions morales qui sont rattachées au témoignage d'un génocide – du ménagement du témoin et de son auditeur, le témoignage du génocide pose des problèmes pratiques qui sont difficilement remédiables. En effet, la mémoire, essentiellement subjective (et défaillante), serait ici encore plus mutable qu'en circonstance « normale ». La violence psychologique, physique et/ou sexuelle dont a été victime le rescapé, la perte de ses proches et le changement radical qui s'est opéré dans sa vie et sa situation peuvent

affecter le souvenir qu'a le rescapé de ces expériences. Encore, les distanciations temporelles et spatiales entre le temps et l'espace du génocide et le temps et l'espace du témoignage semblent aussi en alterner le souvenir. Ainsi, ces témoignages peuvent contenir des inconsistances, voire des contradictions.

Il est de notre avis que toutes ces distorsions sont porteuses d'un sens secret, que l'on peut essayer de deviner, et devraient être vues non comme des fautes qui rendent moins crédible ou légitime le témoignage, mais, au contraire, comme des preuves du mal qui a opéré en cet individu, comme le cœur même du témoignage livré. Ces distorsions, plus ou moins tolérées dans les sphères juridiques et historiographiques, sont non seulement accueillies dans le littéraire, mais elles s'y épanouissent. La fiction devient ainsi un espace où la non-connaissance de l'histoire n'est plus un obstacle à son racontement. La fiction devient un espace empathique, rédempteur, thérapeutique et libérateur; un espace où l'on ne juge pas la victime, où l'on ne l'accuse pas de falsifier l'histoire. Elle devient essentiellement un espace de lutte contre le négationnisme.

Compte tenu du fait que l'on abordera la question de l'héritage traumatique en lien avec le génocide arménien, les « témoins » des œuvres du corpus sont en fait les descendants des rescapés.¹ Ce sont donc des personnages qui sont essentiellement et foncièrement éloignés de l'événement, duquel même celui qui l'a vécu pourrait se considérer éloigné pour toutes les raisons que l'on a mentionnées. C'est donc pour tenter de réfléchir à la « validité » de ces textes en tant que « témoignages » que l'on fera le présent travail en posant : Dans quelle mesure est-ce que le racontement du passé génocidaire de ses ancêtres, en littérature, constitue un « témoignage », et qu'elles en sont les modalités? C'est en ce sens qu'on ira dans le présent travail, en se penchant sur les manquements des témoignages, sur ces témoignages qui témoignent de l'« inconnaissabilité » du génocide.²

-

¹ Les deux œuvres du corpus sont composées par des descendantes de rescapés du génocide des Arméniens et mettent en récit le rapport qu'entretiennent leurs personnages avec ce passé plus ou moins connu. Il ne sera question, dans le présent travail, ni du témoignage des descendants des génocidaires, ni de celui des descendants d'une « tierce partie neutre », deux cas de figure qu'il serait intéressant d'interroger dans un travail ultérieur. On ne verra ici que le cas du descendant de la victime.

² Une partie du travail préparatoire de ce mémoire a été entamée dans le cadre du séminaire PLU6917A-A-E17 de l'École d'été du CÉRIUM-CRIalt.

Par souci de respect pour les auteurs et œuvres cités, certaines incohérences orthographiques et typographies ont été conservées dans le texte. Ainsi, un même mot pourrait être écrit en majuscule, en minuscule ou en italiques dépendant de l'usage qu'en a fait l'auteur cité. Des variations orthographiques d'un même mot peuvent aussi coexister dans le texte.

1. Considérations préliminaires et contexte historique

Il sera question, dans le présent chapitre, de considérations préliminaires à l'analyse littéraire qui suivra dans les chapitres 2 et 3. On abordera, tout d'abord, la question du génocide arménien (1.1): la définition du terme (1.1.1), l'historique du génocide arménien (1.1.2) et l'état de la question aujourd'hui (1.1.3). On notera les enjeux liés à la reconnaissance du génocide et à la controverse qui l'entoure. Sera ensuite entamée une réflexion concernant le témoignage et l'héritage traumatique (1.2). On s'attardera à la figure du témoin et l'acte de témoigner, en particulier dans un contexte de génocide (1.2.1), pour traiter ensuite de la question du témoignage, en littérature, d'un héritage traumatique de génocide (1.2.2), ce qui permettra la présentation et la justification du corpus d'œuvres à l'étude (1.2.3).

1.1 Le génocide arménien

"There's no luck for Armenians," she said one day. "There's no luck for us at all. Even the survivors are unlucky. Instead of dying once, we have to die every night."

1.1.1 Génocide : définition et usages

La Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide, premier traité des droits de l'homme adopté par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1948 et entré en vigueur en 1951, définit dans son Article II le génocide comme étant

l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel : Meurtre de membres du groupe; Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe; Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle; Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe; Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.⁴

-

³ Bagdasarian, 214.

⁴ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

La Convention considère que le génocide est un crime en droit international⁵ qu'il soit commis « en temps de paix ou en temps de guerre »,⁶ et insiste sur l'importance de « la protection nationale, raciale, ethnique et religieuse des minorités contre les menaces à leur existence même ».⁷ Elle indique par ailleurs que la destruction effective du groupe n'est pas une condition impliquée dans la définition du terme.⁸

Gregory Stanton de l'organisme de prévention de génocide *Genocide Watch* a élaboré un modèle qui appréhende le génocide en dix étapes, sans nécessairement en faire un processus linéaire. Ces étapes sont : la classification; la symbolisation; la discrimination; la déshumanisation; l'organisation; la polarisation; la préparation; la persécution; l'extermination; le déni. D'après ce modèle, le fait de nier quelconque acte ou intention de destruction fait partie intégrante de l'appareil génocidaire et devrait être considéré comme tel. Ainsi, et toujours d'après ce modèle, le négationnisme prolonge le génocide qui ne prend fin que lorsqu'il est assumé par l'auteur des crimes, jugé par des instances internationales et puni.

Le mot « génocide » a été créé par la combinaison de la racine *genos*, qui signifie « race », « tribu » en grec ancien, et le suffixe latin *cide*, qui signifie « faire violence à », « tuer », « *killing* », ¹⁰ par l'avocat juif polonais Raphael Lemkin qui l'a employé pour la première fois dans son livre *Axis Rule in Occupied Europe* en 1944. ¹¹ Tout comme le projet d'extermination des Juifs d'Europe par l'Allemagne nazie est désigné par plusieurs mots,

-

⁵ United Nations.

⁶ Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

⁷ United Nations Audiovisual Library of International Law, Schabas.

⁸ Jessberger, « The Definition and Elements of the Crime of Genocide ». In Gaeta, 95.

⁹ Genocide Watch. Ce modèle est mis de l'avant par le Musée de l'Holocauste à Montréal. Musée Holocauste Montréal Holocaust Museum.

¹⁰ End Genocide.

¹¹ Bien que certains procureurs aient utilisé le mot dans leurs conclusions présentées au Tribunal de Nuremberg, « le terme 'génocide' ne figure pas dans le jugement final, publié le 30 septembre et le 1^{er} octobre 1946 ». United Nations Audiovisual Library of International Law, Schabas.

principalement Holocauste¹² et Shoah,¹³ le génocide des Arméniens peut aussi avoir des noms différents en arménien, dont les deux principaux sont « Meds Yeghern » (Ưեծ եղեռև) et « Aghed » (Աղետ). Alors que le premier se traduit par « Grand Crime » ou « Grand Massacre », le second signifie « Catastrophe » ou « Désastre ». ¹⁴ On emploie aussi communément le mot « tchart », (ջարդ), plus générique, qui signifie « massacre » ou « carnage ». De plus, l'équivalent du mot « génocide » en arménien, « tseghasbanutiun » (ցեղասպակություն), est un mot-valise rapprochant « meurtre » et « race ». Il aurait été employé en 1933 pour la première fois, avant que Lemkin ait forgé le mot génocide, mais l'usage du mot avec sa définition contemporaine daterait de décembre 1945. En effet, il serait anachronique de traduire le mot tel qu'il a été employé en 1933 par « génocide » puisque sa portée en était moindre. ¹⁵ L'usage de l'un ou l'autre de ces termes relève souvent de considérations historiques ou de positionnements politiques.

D'après l'introduction de l'ouvrage *The Cultural Life of Catastrophes and Crises*, édité par Carsten Meiner et Kristin Veel, catastrophes et crises sont des exceptions, des « *disruptions of order* », un « *uprooting of the existent* »; mais la temporalité des unes diffère de celle des autres : alors que la catastrophe désignerait « *a sudden event* », la crise s'étendrait sur une longue période de temps. ¹⁶ Les éditeurs de l'ouvrage constatent la nécessité d'élaborer des concepts nouveaux, d'adopter des approches novatrices face à l'exceptionnalité de ces événements :

[Catastrophes and crises] simultaneously demand and defy conceptual understanding and cultural representation and thus force our cultural imagination to invent new concepts and new modes of understanding as well as new forms of narration, figuration and documentation. Consequently, subversion of the order of

¹² Le mot « holocauste » (bas latin holocaustum, du grec holokaustos, de holos, entier, et kaustos, brûlé) fait référence à un sacrifice de feu dans laquelle la victime était brûlée, consumée toute entière. Dictionnaire Larousse. « holocauste ». C'était par l'entremise de l'offrande que le donateur vouait « son sang et son cœur, sa graisse et ses reins c'est-à-dire (selon la psychologie des Sémites) son intelligence et sa sensibilité ». Duméry. Cette dénomination est employée en grande partie dans le monde anglo-saxon et est désormais associée à la série télévisée états-unienne Holocaust (1978) de Marvin J. Chomsky.

¹³ Le mot « shoah » signifie en hébreu « catastrophe » ou « anéantissement » et « suggère un sentiment d'épouvante religieuse devant l'anéantissement qui fondit soudain sur des millions d'innocents ». Encyclopédie Larousse. « Shoah ». Burrin. Cette dénomination est employée en France et dans d'autres pays européens et est désormais associée au film *Shoah* (1985) de Claude Lanzman.

¹⁴ United States Holocaust Memorial Museum, The Holocaust Encyclopedia.

¹⁵ Matiossian.

¹⁶ Meiner, Veel, 1.

things not only takes place in real life, but also in the composition of a movie plot or a poem dealing with such events. What is at stake here are the ways in which we conceive the dynamics of unfolding events and their causal and spatio-temporal characteristics.¹⁷

On emploie fréquemment le mot catastrophe – ou une traduction du mot – pour désigner des événements génocidaires. L'étymologie de ce terme le lie à la poétique Grecque antique et renvoie à une tournure des événements, employé dans le contexte dramatique comme un dénouement qui peut tant être une tournure positive que négative. Dans le chapitre « *Catastrophic Turns – From the Literary History of the Catastrophic* » de l'ouvrage édité par Meiner et Veel, Knut Ove Eliassen constate que l'on dit souvent que les catastrophes « *render speechless* » et que c'est peut-être précisément pour cette raison qu'elles intéressent depuis si longtemps le littéraire. Non seulement est-ce que les catastrophes, tant naturelles qu'historiques, sont exploitées dans la littérature – depuis le déluge de l'épopée de Gilgamesh et de la destruction de Troie, mais le concept de catastrophe aurait en soi des origines littéraires. Ainsi, « *that which according to convention leaves one at a loss for words nevertheless seems to be linked inextricably to an urge to find the appropriate words* ». ¹⁸ Par ailleurs, cette difficulté que rencontre le littéraire face à la catastrophe semble être, pour Eliassen, lié de manière inhérente à la question de la temporalité. ¹⁹ Il pose, ainsi :

A Catastrophe is without doubt an 'event', in German 'ein Ereignis' and in French 'un événement.' What does not seem intuitively clear, though, is how it should be understood. Should catastrophes be understood as ruptures, as signs of discontinuity, and this as both the end of what went before and the advent of something new, or are they rather to be considered as an actualisation, i.e. as the manifestation of a process for which the catastrophe itself is only the symptom?²⁰

Agus Soewarta répond à cette question en rappelant que pour Theodor W. Adorno, ²¹ « the world itself is a permanent catastrophe and not just the originally innocent place where catastrophes,

¹⁸ Eliassen, « Catastrophic Turns – From the Literary History of the Catastrophic ». In Meiner, Veel, 34.

¹⁷ Ibid., 1-2.

¹⁹ D'ailleurs, dans son essai, Eliassen esquisse une histoire culturelle de la catastrophe en s'attardant à quatre types de temporalités qui cristallisent quatre notions de la catastrophe : un temps aristotélicien unidirectionnel, une notion de temps bifurqué présente dans la poétique de la Renaissance qui stipule que tout événement catastrophique a des implications sur ce qui est venu avant, une figure de la répétition rousseauiste et une conception du temps à multiples niveaux tel qu'exemplifié dans le *Slaughterhouse Five* de Kurt Vonnegut Jr. Meiner, Veel, 4.

²⁰ Eliassen. In Meiner, Veel, 34.

²¹ Soewarta ne cite pas un ouvrage en particulier, mais sa bibliographie inclut Adorno, *Notes to Literature*.; Adorno, *Gesammelte Schriften*; Adorno, Horkheimer.

which are essentially foreign to it, occur »; ce que l'on appelle normalement « catastrophe » n'est que l'achèvement de la nature catastrophique du monde.²²

1.1.2 Le génocide des Arméniens : historique

Située en Asie Mineure, l'Arménie historique « s'étend approximativement de la mer Noire aux lacs de Van, Sevan et Ourmia » et a pour « pivot géographique et symbolique » le mont Ararat.²³ Bien que les origines du peuple arménien ne soient pas connues, son histoire débuterait aux alentours du VII^e siècle av. J.-C. Son royaume deviendra en 301 le premier ayant officiellement adopté le christianisme comme religion d'État et la création de son alphabet, motivée par la nécessité de traduire la Bible pour la rendre accessible au peuple, daterait de l'an 405.²⁴

La situation géographique de l'Arménie le place « au carrefour de tous les grands empires » de l'histoire (mède, perse, macédonien, romain, byzantin, seldjoukide, ottoman et russe) et, bien que l'Arménie devienne brièvement « l'État le plus puissant de l'Asie mineure » sous le règne de Tigran II le Grand (95-55 av. J.-C.),²⁵ « les périodes d'occupation et de sujétion ne sont entrecoupées que de brèves périodes d'indépendance » au courant de son histoire.²⁶ Au XV^e siècle, l'Arménie est occupée par les Ottomans et intégrée à l'Empire. Bien que les Arméniens y étaient « traités en race conquise »²⁷ et considérés comme des citoyens de second rang, leurs rapports avec les Turcs étaient généralement bons et la collaboration présentait des avantages pour les deux parties. En effet, la culture turque en était demeurée une de guerriers, et la plupart des commerces de l'Empire était entre les mains des minorités juive, grecque et

²² Soewarta, « Adorno's Idea of Art as the Revelation of a Permanent and Universal Catastrophe ». In Meiner, Veel. 103.

²³ Chiclet et al.

²⁴ 100 Ans 100 Faits.

Il est à préciser que dans une perspective historique, « Arménie » ou « Arménie historique », fait référence à une entité géographique et non politique. Ainsi, même si la place politique qu'a occupée ce peuple sur ce territoire a énormément fluctué au courant de son histoire, on désigne par ce mot le lieu géographique qu'a occupé ce peuple qui a, malgré les changements politiques, conservé son identité ethnique et linguistique. Son emploi s'apparente à celui du mot « Pologne », qui désigne cette entité géographique qui a été occupée pendant des siècles par l'Allemagne ou la Russie, mais qui a conservé sa singularité identitaire. Aghanian, 74.

²⁵ Embassy of Armenia to Canada.

²⁶ Chiclet *et al*.

²⁷ Toynbee, 24.

arménienne.²⁸ Ainsi, l'implication des Arméniens dans l'économie leur donnait « virtuellement le monopole du commerce, et une part considérable des richesses du pays »; « la tolérance générale que le Turc lui accordait montrait qu'il reconnaissait lui-même ce fait ».²⁹

Au début du XIXe siècle, après des siècles de guerre, de crises politiques et de réformes administratives, l'Empire, ébranlé par des soulèvements à caractère national, devait en plus composer avec la colère des créanciers européens face à la banqueroute financière de l'État.³⁰ Alors que l'Empire ottoman traversait « l'une des plus graves crises de son histoire », entre 1875 et 1878, le sultan Abdul-Hamid II, 34^e sultan ottoman ayant accédé au trône en 1876,³¹ instaura un régime reposant sur « la police, l'espionnage, la censure, le contrôle étroit de la bureaucratie, de l'armée et de l'institution religieuse ». De plus, il prôna l'islam et réaffirma l'institution du califat, délaissant ainsi la sécularisation qui avait été instaurée au début du siècle.³²

Encouragés par « les succès grec, valaque, moldave, serbe, monténégrin et bulgare », les Arméniens feront leur « entrée dans le concert du réveil des nationalités » au XIX^e siècle.³³ Pourtant, l'Empire ottoman qui, pendant longtemps, avait laissé une certaine autonomie à ses minorités, se raidira de plus en plus « au fur et à mesure de son déclin politique et économique ». Le climat de méfiance dans laquelle les mutineries et émeutes se multipliaient plaça la minorité chrétienne arménienne,³⁴ dans une situation instable; les « vagues promesses de réformes administratives » qui étaient censées accorder plus de droits aux Arméniens seront au contraire

²⁸ Arlen, 163.

²⁹ Toynbee, 24-5.

Beaucoup d'ouvrages traitant de la « question arménienne » affirment que les Arméniens ottomans vivaient dans le calme et la tranquillité au sein de la communauté ottomane, et ce, jusqu'au 19e siècle. Par contre, l'historien Taner Akçam observe qu'il faut prendre ce constat avec un certain recul; il est vrai que, relativement parlant, le climat y était plus paisible qu'ailleurs, et que les Arméniens y étaient plus en sécurité qu'ils le seront lors du 20e siècle. Pourtant, il faut prendre en considération que l'État ottoman était un régime théocratique, reposant sur le pouvoir absolu du sultan, et était donc un régime despotique. Il rappelle, par ailleurs, que les habitants des communautés sous le contrôle de l'Empire ottoman n'étaient pas des citoyens, mais des sujets du sultan; et qu'outre la sujétion de tout habitant de l'Empire, une discrimination particulière, tant légale que cultuelle, s'opérait envers les sujets non-musulmans. Akçam, *A Shameful Act*, 19.

³⁰ Mantran.

³¹ Encyclopédie Larousse. « Abdülhamid II ».

³² Mantran.

³³ Chiclet *et al*.

³⁴ Bien que les données démographiques de l'Empire ottoman ne fassent pas consensus, les historiens estiment à 2 millions le nombre d'Arméniens ottomans au début du siècle; en 1922, ce nombre avait baissé à 400 000. HISTORY.

remplacées par des politiques de persécutions des minorités arméniennes par le « Sultan rouge ».³⁵ Soupçonnant ce peuple d'infidélité, le sultan « a donné à plusieurs reprises, et en dernier lieu en 1909, l'ordre direct de massacrer les Arméniens ».³⁶

Aussi longtemps que durait ce régime, des tueries quotidiennes frappaient les communautés arméniennes. À l'instar de ce qui se produisait en Russie, « où l'on essayait d'émousser l'intérêt du peuple pour les réformes politiques et économiques en agitant le pogrom juif » ou de Bismarck qui, en 1878, « avait réussi à imposer la loi socialiste » en « profitant des attentats de Hödel et Nobiling », les complots de certains dans l'Empire fournissaient au Sultan « la raison d'ordonner des massacres et de faire enrager le peuple islamique contre les Arméniens »; et quand « les difficultés de la politique intérieure étaient si grandes qu'il fallait s'attendre au soulèvement de certaines parties du pays, le massacre constituait la soupape rêvée du gouvernement pour détendre la situation ». Tes massacres hamidiens ont causé la mort d'environ 300 000 Arméniens lors de pogroms. Resultant des tueries quotients que les difficultés de la politique intérieure étaient si grandes qu'il fallait s'attendre au soulèvement de certaines parties du pays, le massacre constituait la soupape rêvée du gouvernement pour détendre la situation ». Ces massacres hamidiens ont causé la mort d'environ 300 000 Arméniens lors de pogroms.

Sans changements profonds, on sentait bien que l'Empire ottoman s'effondrait, et que cet « homme malade », ³⁹ deviendrait la proie facile des grandes puissances européennes. ⁴⁰ C'est alors qu'est survenu, en 1908, le putsch des Jeunes-Turcs, dont le programme, « avec ses exigences de changement démocratique du pays et d'égalité des différents peuples dans la proportion de leur puissance numérique », coïncidait avec les aspirations arméniennes. ⁴¹ Les partis arméniens collaborèrent avec les Jeunes-Turcs pour s'opposer au pouvoir du sultan : « [i]l semblait qu'une ère de tolérance et d'un commun labeur allait commencer ».

Pourtant, dès ses débuts « la domination jeune-turque s'exerça sous le signe de la dictature ».⁴² En effet, ce « régime de terreur raciste » se positionna pour combattre tout ce qui, à l'intérieur du pays, n'était pas turc.⁴³ On imposa une lourde taxation sur tous les étrangers,

³⁵ Chiclet *et al*.

³⁶ Vierbücher, 19.

³⁷ Ibid., 46.

³⁸ Chaliand, Ternon, p. 29.

³⁹ (Ou « mourant ») Tel que désigné par le Czar Nicolas I en 1844. Arlen, 158-9.

⁴⁰ Vierbücher, 46.

⁴¹ Ibid., 49.

⁴² Ibid., 51.

⁴³ Ibid., 55.

incluant les résidents allemands; on interdit toutes les enseignes européennes à Constantinople; on écrasa les presses arméniennes et grecques « sous le nombre d'interdictions et d'amendes » : « signes précurseurs des [...] mesures de 'nettoyage' qu'on allait bientôt appliquer dans le pays ». ⁴⁴ Ces mesures visant à détruire tout ce qui n'était pas turc, dont l' « ennemi intérieur » arménien, étaient appréhendées comme étant « nécessaire[s] à la construction de l'État-nation turc » et à l'émergence d'une pure « identité turque », ⁴⁵ d'après l'idéologie nationaliste du panturquisme. ⁴⁶

Les opérations génocidaires, préparées « de façon très systématique »,⁴⁷ se sont articulées « en plusieurs phases, selon un mode opératoire à peu près identique partout ». En février 1915, « les dizaines de milliers de conscrits arméniens servant dans la Troisième armée ont été désarmés et versés dans des bataillons de travail ou directement exécutés ». Dès le 24 avril,⁴⁸ « les autorités [ont procédé] à l'arrestation des élites Arméniens » : politiciens, journalistes, avocats, écrivains, professeurs, artistes et autres personnalités de la communauté ont été exécutés, emprisonnés ou contraints à s'exiler.⁴⁹ En mai, les hommes ont été arrêtés et exécutés, certains ont été emprisonnés, d'autres envoyés dans des camps de travail. Heinrich Vierbücher, l'interprète du maréchal Liman von Sanders en Turquie lors de la Première Guerre mondiale, Allemand allié de la Turquie, racontait ainsi ces arrestations dans son témoignage :

Généralement, les villes et villages furent encerclés et les hommes sommés de rendre leurs armes. Très peu d'entre eux en possédaient et celles-ci dataient, pour la plupart, du temps de la révolution et avaient été données aux Arméniens par les « Jeunes-Turcs » pour soutenir le nouveau régime. Celui qu'on trouvait en possession d'armes était fusillé sur-le-champ ou tué par des méthodes encore plus atroces.

Les hommes qui ne furent pas tués sur place étaient « attachés les uns aux autres et souvent abattus de nuit dans les environs de leur localité ». Les maisons étaient fouillées et les biens confisqués. Alors qu'il ne restait « pratiquement plus d'hommes adultes dans les localités

⁴⁴ Ibid., 57.

⁴⁵ En anglais, le terme « *turkishness* » qualifie l'essence de cette identité; on pourrait tenter de traduire par « turquitude », « turquité » ou « turcité ».

⁴⁶ Kévorkian.

⁴⁷ Toynbee, 32.

⁴⁸ Date de commémoration du génocide arménien.

⁴⁹ Kévorkian.

arméniennes de l'Est », ont débuté les déportations proprement dites : les femmes et les enfants furent sommés de se tenir prêts « dans quelques heures ou même dans quelques minutes et de s'assembler pour le transport ». ⁵⁰

Les convois étaient composés en grande partie « des six plus grandes provinces arméniennes d'Anatolie orientale : Trabzon, Erzurum, Bitlis, Van, Diyarbakir, Mamuret ül Aziz, et le district de Maras », pour concerner ensuite presque toutes les régions de l'Empire. Les déportations, généralement vers le désert du Deir-es-Zor en Syrie, en passant par Alep, ont causé la mort d'une grande partie des déportés :

Lors des marches forcées dans le désert, les convois de personnes âgées et d'enfants subissaient des attaques arbitraires venant d'officiers locaux, de groupes nomades, de bandes criminelles et de civils. Ces violences s'accompagnaient de vols (on déshabillait par exemple les victimes avant de leur voler leurs vêtements et de fouiller leurs orifices corporels à la recherche de biens de valeur), de viols, d'enlèvements de jeunes femmes et de petites filles, [d]'extorsion, de torture et de meurtre.

Des centaines de milliers d'Arméniens moururent avant d'atteindre les camps de détention. Beaucoup furent tués ou enlevés, d'autres se suicidèrent et un grand nombre périt de faim, de soif, de froid ou de maladie. Si quelques civils tentèrent d'apporter leur aide aux déportés arméniens, ils furent bien plus nombreux à les tuer et les torturer au sein des convois.⁵¹

Recevant leurs ordres du gouvernement central à Constantinople, les officiers régionaux « organisèrent un grand nombre d'exécutions et de déportations, avec l'aide de civils des environs ». Ainsi, la mobilisation était générale, et tous les paliers du gouvernement, ainsi que la population civile, étaient impliqués dans le processus. Bien qu'on ait « souvent exprimé l'opinion que le massacre de plus d'un million d'Arméniens était moins le résultat d'un plan d'assassinat prémédité que celui de circonstances malheureuses, imprévisibles par le gouvernement », il ressort « sans ambiguïté que le gouvernement ne voulait pas la transplantation, mais l'extermination du peuple arménien ». ⁵² Vierbücher constate dans son témoignage que l'ordre de déportation était nécessairement synonyme d'un ordre d'extermination :

⁵⁰ Vierbücher, 63.

⁵¹ United States Holocaust Memorial Museum, The Holocaust Encyclopedia.

⁵² Vierbücher, 60.

D'abord, la Mésopotamie est un pays d'une pauvreté effarante, si bien qu'il était impossible d'y faire habiter 1 500 000 hommes du jour au lendemain, d'autant plus qu'aucune mesure n'avait été prise pour accueillir des groupes d'une telle importance. [...] Et puis, qu'on se représente ce que cela signifie d'arracher tout un peuple avec femmes et enfants de la terre qu'il a habitée depuis des millénaires, chasser en plein été des foules en détresse à travers un pays montagneux, aride, les livrer sur des centaines de kilomètres aux souffrances de la faim, de la soif, de la maladie. Que des centaines de milliers d'hommes restent des mois, sans abri, sans aide médicale, sans soins corporels, cela seul signifiait la condamnation à mort pour des dizaines de milliers d'entre eux!⁵³

Il y avait une connaissance globale de ces événements en Europe et en Amériques grâce, entre autres, aux témoignages de l'ambassadeur britannique Lord Bryce, de l'ambassadeur états-unien Henry Morgenthau, ainsi qu'aux photographies du médecin allemand Armin Wegner. Par contre, dans le contexte de la Première Guerre mondiale, un secours assez limité a pu être porté aux déportés arméniens.⁵⁴ On comptait d'ailleurs sur cela : le Ministre de l'Intérieur, Talaat Pacha, véritable architecte de ce génocide, affirmera lors d'une conversation avec le Dr Mordtmann de l'ambassade d'Allemagne en juin 1915 que « [l]a Turquie profite de la [Première Guerre mondiale] pour liquider minutieusement (*gründlich aufräumen*) ses ennemis internes, c'est-à-dire les indigènes chrétiens, sans pour autant être dérangée par des interventions de l'étranger ».⁵⁵

Les autorités ottomanes acceptaient dans certains cas « une conversion à l'islam en échange du droit de vivre ou de garder son lieu de résidence »; ainsi, « [t]out en étant responsables de la mort de milliers d'enfants arméniens, les Ottomans cherchèrent souvent à convertir et à assimiler des enfants à la religion musulmane et en particulier à la société turque ». De cette même manière, plusieurs enfants qui avaient survécu aux déportations ont été recueillis par des orphelinats ou vendus à des familles turques, et élevés en tant que Turcs musulmans. Plusieurs femmes ont été contraintes à épouser des hommes turcs, se convertir à l'islam et dissimuler leur véritable identité, tandis que d'autres ont été vendues dans des marchés publics à l'acheteur musulman ou placées dans des harems. De la convertir à la société vendues dans des marchés publics à l'acheteur musulman ou placées dans des harems.

-

⁵³ Ibid., 62-3.

⁵⁴ Bartrop, 32-3.

⁵⁵ Lingane, 79.

⁵⁶ United States Holocaust Memorial Museum, The Holocaust Encyclopedia.

⁵⁷ Toynbee, 14.

Les biens et actifs des Arméniens – mobiliers, immobiliers, églises, écoles, commerces – ont été considérés par décret officiel comme étant abandonnés. Ils ont ainsi été pillés, confisqués, donnés ou vendus au rabais à des citoyens musulmans. D'après les historiens Ugur Ungor et Mehmet Polatel, c'est cette redistribution des richesses arméniennes qui a permis la création d'une nouvelle classe moyenne en Turquie : d'un autre côté, cet embourgeoisement éventuel aurait incité plusieurs citoyens musulmans à collaborer avec le gouvernement lors de ces opérations. D'après eux, une très grande partie de l'économie turque moderne est essentiellement fondée sur la saisie des biens arméniens ottomans.⁵⁸

Avec l'effondrement de l'Empire russe en 1917, un vide politique se créa dans la région et les Russo-Arméniens durent faire face à l'avancée turque. Pour y contrer, une éphémère République démocratique d'Arménie a été proclamée en 1918, et reconnue par la Turquie lorsque celle-ci fut vaincue. Après l'armistice de 1918, le traité de Sèvres de 1920 reconnut officiellement l'indépendance de l'Arménie sur le territoire ottoman : « [d]ans son arbitrage, le président Wilson en avait tracé les limites de façon telle que la République d'Arménie aurait la possibilité d'y accueillir ses survivants et former une communauté » avec la République démocratique d'Arménie. De plus, un territoire en Cilicie « fut reconnu aux Arméniens comme foyer national placé sous la protection de la Société des Nations » par protectorat français. ⁵⁹ Ce nouvel État, la « Grande Arménie », était ainsi censé regrouper les territoires arméniens ottomans et russes.

Cependant, avec « la renaissance du nationalisme turc conduit par le général Mustafa Kémal [Atatürk] », « les forces kémalistes [pénétrèrent] dans la république d'Arménie » en décembre 1920 et « [chassèrent] les Français de Cilicie, massacrant à l'occasion les Arméniens » en octobre 1921. 60 En 1923, les Grandes Puissances signèrent le Traité de Lausanne qui constata l'indépendance de la Turquie, sans aucune mention de l'Arménie, révoquant ainsi l'indépendance accordée aux Arméniens et aux Kurdes par le traité de Sèvres. 61 « Pour préserver

⁵⁸ Polatel, Üngör. 168.

⁵⁹ Vierbücher, 91.

⁶⁰ Chiclet *et al*.

⁶¹ Vierbücher, 91.

Au sujet du traité de Lausanne, le Premier ministre du Royaume-Uni, Winston Churchill, commentera : « L'histoire y cherchera en vain le mot d'Arménie. ». Ternon, p. 312.

le reste des Arméniens de la destruction totale, le gouvernement arménien [remit] la direction du pays aux communistes »,⁶² intégrant ainsi le territoire russo-arménien à l'Union des républiques socialistes soviétiques. Le peuple arménien suivit désormais deux voies : l'une dans l'U.R.S.S., l'autre en diaspora, tandis que le territoire qui lui avait était consacré par les vainqueurs de la Première Guerre mondiale en 1920 fut occupé par les Turcs.

En 1990, peu avant l'effondrement de l'U.R.S.S., l'Arménie proclama son indépendance « dans un contexte particulièrement difficile : paupérisation généralisée, guerre avec l'Azerbaïdjan, blocus économique turc, dislocation de la Géorgie, guerre en Tchétchénie ». Malgré les massacres de 1915 et la soviétisation du pays, les Arméniens ont conservé leur langue, leur religion et leur culture tant en diaspora qu'en République socialiste soviétique d'Arménie et, depuis 1990, dans la république d'Arménie. 63

1.1.3 Reconnaissances et négationnismes

Les responsables de l'orchestration et de la mise en application du génocide arménien n'ont pas été adéquatement jugés et punis. En effet, la première définition du concept de « crimes contre l'humanité » apparut dans l'accord de Londres en 1945, portant statut du Tribunal militaire international de Nuremberg. ⁶⁴ Ainsi, il n'y avait, à la fin de la Première Guerre mondiale, ni de cadre juridique international, ni d'instances internationales solides et légitimes qui ont pu juger les auteurs de ce crime. Pourtant, en 1918, avec l'Armistice et la défaite des Empires centraux, « [p]lus d'une centaine de Turcs parmi les responsables du génocide furent arrêtés et déportés dans l'île de Malte pour être jugés comme criminels de guerre ». ⁶⁵ Cependant, certains de ces détenus ont pu s'évader — ou ont été relâchés — et ont donc été jugés *in absentia* lors des cours martiales turques de 1919-1920. ⁶⁶ Ainsi, aucun des membres du triumvirat Jeunes-Turcs ne fut détenu : Talaat Pacha, Ministre de l'Intérieur et principal organisateur du génocide, Enver Pacha, Ministre de la Guerre, et Djemal Pacha, Ministre de la Marine, ont tous

⁶² Ibid., 99.

⁶³ Chiclet *et al*.

⁶⁴ Bettati.

⁶⁵ Vierbücher, 99.

⁶⁶ Pour une étude détaillée du déroulement de ces cours martiales, voir Dadrian, Akçam.

été condamnés à mort par contumace en 1919, alors qu'ils s'étaient enfuis en Allemagne.⁶⁷ D'autres détenus, qui avaient une responsabilité moindre dans les opérations génocidaires, ont aussi été jugés. Il semblerait « que la cour martiale était avant tout soucieuse de faire porter la responsabilité des crimes commis sur un petit groupe d'hommes en fuite pour mieux exonérer l'État ottoman et donner une certaine 'virginité' à la Turquie qui s'apprêtait à signer un traité de paix avec les vainqueurs de la guerre ».⁶⁸

Suite à l'inaction des puissances alliées, la Fédération révolutionnaire arménienne organisa une opération nommée *Némésis*⁶⁹ pour exécuter les sentences prononcées par contumace par les Cours martiales turques. Plusieurs des hauts placés ottomans ont ainsi été tués par des membres de la Fédération. Parmi ceux-ci, Talaat Pacha fut abattu dans la rue Hardenberg à Charlottenburg, Berlin, le 15 mars 1921, par Soghomon Tehlirian, un étudiant arménien. Celui-ci fut arrêté et jugé par la Cour d'Assises de Berlin qui, après deux jours de délibération, acquitta l'auteur de l'attentat le 3 juin 1921. Aucune autre entité ne se chargea de la mise en application des jugements. Le 31 mars 1923, le gouvernement de Mustafa Kemal pardonna officiellement tous ceux qui étaient accusés d'avoir planifié et perpétré le génocide. ⁷¹

La question du génocide arménien, centenaire, demeure une polémique controversée. En effet, bien que le génocide soit reconnu par quelques 25 États et par plusieurs organisations internationales, ⁷² le gouvernement turc actuel, admettant qu'il y eut déportations et massacres, refuse fermement de reconnaître que les événements de 1915 constituent un génocide : d'après la Turquie, la déportation des Arméniens était une question de sécurité nationale et les pertes humaines, regrettables, n'étaient pas planifiées par le gouvernement ottoman de manière

-

⁶⁷ Talaat et Enver s'étaient enfuis en bateau la nuit du 1 novembre 1918, au lendemain de l'effondrement du gouvernement jeune-turc. Chaliand, Ternon, 121.

⁶⁸ Kévorkian.

⁶⁹ D'après la déesse grecque de la juste colère des dieux, de la vengeance et de la rétribution divine. Encyclopédie Larousse. « Némésis ».

⁷⁰ Vierbücher, 15.

⁷¹ Voss, 320.

Des groupes de justiciers arméniens à travers le monde ont depuis mené plusieurs attentats à explosifs ou par armes à feu en ciblant des politiciens ou diplomates turcs. D'autres attentats terroristes avaient en outre le but d'attirer l'attention de la communauté internationale sur la cause arménienne. Wilkinson.

⁷² Parmi ceux-ci, l'Uruguay (1965), la Russie (1994), la Grèce (1996), l'Italie (2000), les Pays-Bas (2004), la Suède (2010). JusticeInfo. Au Canada, après des résolutions de la Chambre des communes et du Sénat en 1996 et 2002, une résolution parlementaire reconnaissant le génocide est passée en 2004. Armenian National Institute. Pour une carte des reconnaissances du génocide arménien, voir Renard.

systématique.⁷³ Celle-ci fut la position officielle de tous les gouvernements turcs depuis Mustafa Kemal Atatürk jusqu'au gouvernement actuel de Recep Tayyip Erdoğan. Il est à préciser qu'il existe un mouvement anti-négationniste en Turquie, et que plusieurs chercheurs, historiens, auteurs et militants des droits de l'homme œuvrent pour la reconnaissance du génocide arménien en Turquie. Il faut par ailleurs noter qu'une censure aiguë fait partie de la politique intérieure turque contemporaine. En effet, en vertu de l'article 301 du nouveau Code pénal turc adopté en 2005, il est illégal de porter atteinte à l'identité turque : ceci inclut le dénigrement ou les insultes à l'égard de la nation turque, du gouvernement et de l'État de la Turquie. Ainsi, alors que plusieurs intellectuels et personnalités qui luttent pour la défense des libertés fondamentales en Turquie ont été intimidés, arrêtés, emprisonnés ou contraints à s'exiler,⁷⁴ le silence d'autres ne peut nécessairement être interprété, dans ces conditions, comme une adhésion au discours officiel.⁷⁵ Par ailleurs, plusieurs États, notamment les États-Unis, le Royaume-Uni et Israël, refusent aussi de qualifier ces événements de « génocide »; la position géostratégique de la Turquie et l'avantage économique, militaire et politique que peut tirer son allié expliquent en partie cette posture.⁷⁶

Ce négationnisme systémique a évidemment de nombreuses conséquences tant sur les Arméniens vivant en Arménie que sur toutes les personnes d'origine arménienne vivant en diaspora, en plus d'avoir des effets sur la république d'Arménie en tant qu'État-nation. D'une part, ce négationnisme délégitimise publiquement les victimes du génocide, ainsi que leurs descendants : les premiers ne peuvent être honorés légitimement, tandis que les seconds ne peuvent faire leur deuil par rapport aux personnes, aux biens, aux territoires, aux commerces, ou au statut social qu'ils ont perdu. De plus, les terres ancestrales qui ont une valeur émotionnelle, culturelle, religieuse, politique et économique ne peuvent être réclamées légitimement. Par ailleurs, la perte identitaire des Arméniens en termes de langue et de culture

⁷³ Suny.

⁷⁴ Kazancigil *et al*.

Les écrivains Orhan Pamuk et Elif Şafak en sont des exemples.

⁷⁵ Le litre d'un des ouvrages de l'essayiste Aslı Erdoğan, *Le silence même n'est plus à toi*, illustre cette position.

⁷⁶ Voir cet exemple datant de janvier 2001: « Overriding the objections of the president and the prime minister, [the French parliament] adopted a bill recognizing the Armenian Genocide of 1915. Turkey, which has long insisted no genocide ever happened, reacted by recalling its ambassador for consultations and by canceling a \$200 million contract for a military intelligence satellite awarded to Alcatel, as well as many other projects amounting to hundreds of millions of dollars. ». Vries, « Genocide: An Agenda for Action ». In Hovannisian, 13.

ne peut être évaluée : avec presque autant d'Arméniens vivant en diaspora qu'en Arménie, la vulnérabilité de la culture arménienne est grande. D'autre part, la perte des terres, des biens, et des commerces arméniens, ainsi que l'exode d'une si grande partie de sa population, prive l'Arménie contemporaine d'une grande partie de sa main-d'œuvre et de ses ressources. Finalement, le déni du fait génocidaire prolonge effectivement le génocide de 1915 puisqu'il maintient la victime centenaire dans cette condition, alors qu'une reconnaissance l'aurait élevée au rang de survivant. En effet, ce déni confine le bourreau et la victime dans la même relation dominant-dominé qui caractérisait leurs rapports au temps génocidaire et empêche la victime de survivre cet événement, de le dépasser. Même le descendant du rescapé, vivant en diaspora, peut se voir attribuer le rôle de victime puisque sa perte, son deuil, son histoire et son identité même ne sont pas reconnus de manière légitime sur la place publique. Ni la victime d'hier ni son descendant ne peuvent aller au-delà de ce moment; ne pouvant survivre au génocide, ils demeurent des victimes. Le descendant du génocidaire se voit attribuer, lui aussi, le rôle de son ancêtre et sera condamné à être un bourreau tant qu'il n'y aura reconnaissance du génocide et du déni qui l'a suivi. Pour Hélène Piralian, il est évident que toutes les reconnaissances du génocide arménien

sont avant tout des tentatives pour amener la Turquie elle-même à la reconnaissance de ce génocide et qu'elle est la seule à pouvoir rendre possible l'ouverture d'un véritable travail de deuil pour la communauté diasporique des survivants, travail de remaniement de ses signifiants collectifs auxquels chaque membre de la diaspora est nécessairement soumis.⁷⁷

L'absence d'un jugement officiel et autoritaire de la part d'une instance internationale compétente et d'une condamnation sur la scène internationale contribue aussi à cette situation. En effet, la mobilisation plus ou moins générale suite à l'Holocauste juif « classa », en quelque sorte, l'affaire : les acteurs furent jugés, les procès filmés et médiatisés, les criminels punis. Le travail de deuil se fit alors presque conjointement, le trauma étant partagé non seulement par la population juive et l'Allemagne, mais aussi par le monde entier. Dans le cas du génocide des Arméniens, il ne semble pas y avoir cette même solidarité ni dans la responsabilisation ni dans la prise en charge du travail de deuil.

⁷⁷ Piralian, 37.

Lorsque Gérard Chaliand et Yves Ternon affirment qu'il « n'y eut pas de Nuremberg pour l'Arménie », ⁷⁸ ils font référence, certes, au procès en soi, mais aussi, assurément, à la portée symbolique et effective de ce procès, au-delà de son institution et jusque dans l'imaginaire collectif de l'Holocauste juif, qui alimente jusqu'à ce jour la conception de cet événement que partagent les héritiers de l'histoire à travers le monde. « Pas de Nuremberg pour l'Arménie », un commentaire sur la solitude du cas arménien, signifie, en quelque sorte, que la page ne peut être tournée, que le travail de deuil ne peut être entamé avec étanchéité.

L'effet de ce manquement sur l'Histoire mondiale n'est pas négligeable : « [1]'absence de réaction après le génocide arménien est souvent considéré comme un précédent de poids pour l'Holocauste juif de la Seconde Guerre mondiale ». 79 Pratiquement tous les ouvrages traitant du génocide arménien citent Adolf Hitler qui, pour promettre à ses officiers « l'impunité totale », fit allusion au fait que les Jeunes-Turcs n'avaient jamais été inquiétés en posant : « qui se souvient encore du massacre des Arméniens? ». 80 La reconnaissance du génocide est donc une question de justice pour la victime et ses descendants, mais aussi pour l'Histoire à venir, dans la mesure où elle permet la prévention d'autres crimes génocidaires.

1.2 Témoignage et héritage traumatique

Ici tout (mais quel 'tout'?) s'est transmis par le récit, les jeunes savent le minimum au sujet de leurs ancêtres et ils racontent des bribes d'histoire avec des erreurs flagrantes : 'Qu'est-ce que j'en sais, moi?' L'histoire, les histoires familiales s'agrémentent ainsi des oublis, des distorsions et de l'imagination des uns et des autres au fil des générations. Il est bien facile aujourd'hui pour ceux qui veulent nier l'existence du génocide de s'appuyer sur l'érosion des mots et des souvenirs, et sur la difficulté de restituer l'histoire pour chaque être humain, surtout lorsqu'elle est falsifiée.⁸¹

⁷⁹ Dadrian, *Autopsie du génocide arménien*, 20.

⁷⁸ Chaliand, Ternon, 121.

⁸⁰ Adressé à ses commandants en chef le 22 août 1939 à Obersalzberg, « juste avant l'invasion de la Pologne ». Alloa, Kristensen, 11.

⁸¹ Kouyoumdjian, Siméone, 113.

1.2.1 Le témoin du génocide et son témoignage

Marc Nichanian ouvre son livre *La perversion historiographique, une réflexion arménienne* avec ces propositions : « Le génocide n'est pas un fait. Ce n'est pas un fait parce que c'est la destruction même du fait, de la notion de fait, de la factualité du fait. ». §2 Il poursuit, décrivant la crise historiographique qui découle de ce constat : « quelque chose qui est advenu dans l'histoire peut ne pas être advenu comme un fait, ou pire : [...] il peut être advenu comme la négation même du fait en tant que tel ». §3 Le fait de nommer l'« événement » par le mot « génocide » est problématique pour Nichanian, informé par Jean-François Lyotard, et ce, pour plusieurs raisons. Problématique de supposer, ou de prendre pour acquis, qu'un mot puisse englober l'ensemble de l'expérience génocidaire, la totalité de l'intention de destruction totale. Encore, le mot « génocide » referme nécessairement le déni du génocide, et le locuteur se voit tomber dans le cercle vicieux qui fait essentiellement partie des conditions d'usage du terme : devoir prouver que c'est un génocide; devant l'impossibilité de preuve *totale*, être confronté au doute, ou au déni; constater que c'est là la condition même du génocide; et ainsi de suite. Tant qu'il y a doute, le génocide triomphe. C'est pourquoi, « à la différence d'autres violences de masse, la réalité du génocide ne se mesure pas à son ampleur, mais à son 'intention' ». §4

Face à cette difficulté, on opte pour l'emploi d'un mot emblématique (« Auschwitz ») ou d'un nom propre (« Catastrophe ») pour s'éloigner de ce terme qui, comme le note Marie-Aude Baronian, est « inscrit dans la logique du bourreau »⁸⁵ en mettant la responsabilité de la preuve sur la victime, et on se positionne plutôt dans un cadre autre, celui des questionnements sur la possibilité ou l'impossibilité de représentation, et sur les modalités d'une représentation advenant.⁸⁶ Il semble pourtant que ce déplacement, éventuellement propice dans le cas de la Shoah, ne convienne pas tout à fait pour aborder les événements de 1915 : le déni qui fait intrinsèquement partie du « génocide » est peut-être présent à une teneur moindre dans le génocide des Juifs, peut-être est-il plus dilué dans la solution qu'a fait l'Histoire de l'événement de la Shoah; le déni est peut-être un agent plus actif dans le cas du génocide des Arméniens que

⁸² Nichanian, La perversion historiographique, 9.

⁸³ Ibid., 10.

⁸⁴ Alloa, Kristensen, 9.

⁸⁵ Baronian, 12.

⁸⁶ Nichanian, La perversion historiographique, 17-21.

dans celui des Juifs, où il est aujourd'hui relégué à une place à l'arrière-plan. D'ailleurs cette appellation même, « génocide *des* Arméniens », n'est-elle pas, elle aussi, inadéquate? Comme s'il était question de possession, comme si ce génocide leur appartenait. Alors qu'au contraire, l'événement refuse de se faire posséder, approprier par les Arméniens, il se dérobe à eux, il les esquive : les Arméniens n'en sont pas maîtres, ils en sont maintenus dans le rôle passif qui était le leur déjà en 1915.

Au-delà du mot, aborder le génocide pose bien d'autres problèmes. « [C]omment dire une violence qui vise non seulement à effacer, mais encore à effacer les traces de son propre effacement? » « Comment restituer la singularité de chaque violence subie? » « Comment redonner un nom à chacun de ces destins dont une volonté systématique d'oblitération a tenté d'éliminer non seulement l'existence, mais encore le souvenir? »⁸⁷ « [C]omment donner sa place à cette réalité qui repose intrinsèquement sur le déni de sa propre réalité? » « Comment rendre compte de cette volonté destructrice qui ne pourra se considérer complète que quand elle aura effacé jusqu'aux traces de son propre effacement? » Emmanuel Alloa et Stefan Kristensen introduisent le volume *Témoignage et survivance* en posant, avec ces questions, les bases des discussions qui animeront les textes réunis dans le livre, avec un chapitre intitulé *Un siècle génocidaire : le parti pris du témoin.* Ils notent que

[l]es analyses détaillées des différents projets génocidaires du XX^e siècle révèlent que tous, sans exception, étaient obsédés par le maquillage voire l'occultation de la procédure génocidaire : qu'elle soit énoncée au moment même ou dans l'aprèscoup, la négation se révèle être une composante 'nécessaire' voire 'essentielle' du génocide.⁸⁸

De ce fait, l'absence de preuves est « constitutive et insurmontable ».89

Si l'appareil génocidaire, défini par une volonté d'effacement intégral, se double toujours d'un souci d'effacement des traces de l'effacement, il impose par là même à la victime de prouver la possibilité de sa propre mise à mort. Or dans la mesure où une « intention » ne se matérialisera jamais sous la forme d'une preuve, toute démonstration restera toujours lacunaire, imparfaite [...] Aucun document, et, par conséquent, aucune preuve ne peut être à la mesure de cette volonté d'extermination

⁸⁷ Alloa, Kristensen, 7.

⁸⁸ Ibid., 8.

⁸⁹ Ibid., 9.

intégrale, aucun document ne saurait prouver l'événement dans sa dimension de *totalité*. ⁹⁰

De plus, chaque témoin est unique, chaque crime isolé est singulier. Pour cette raison, « quand bien même on multiplierait les témoins, on ne renforcerait pas leur charge » puisque « le témoignage ne peut toujours porter que sur une expérience singulière ». 91 On ne peut pas les combiner « pour former une totalité, pour former *la* totalité de l'événement ». 92 Face à la volonté d'extermination *totale* qu'est le génocide, « [i]l n'existe nul témoignage du Tout de l'extermination : le témoin ne parle que malgré tout, malgré son illégitimité foncière ». La vérité du témoin et de son témoignage n'est donc peut-être « que celle du *malgré*, c'est-à-dire de contester la logique du Tout par le simple fait de s'y être soustrait et de parler ». 93 Par ailleurs, on peut aussi constater que le fait que le survivant ait survécu, justement, le fait qu'il soit vivant, peut nuire à sa crédibilité. En effet, celui qui témoigne d'un génocide tente de prouver qu'il y a eu un projet d'extermination et le fait que le rescapé ait *miraculeusement* survécu n'est pas cohérent au récit; son histoire aurait semblé plus vraisemblable s'il avait péri. Mais évidemment, on n'aurait pas eu accès à son témoignage s'il n'avait pas survécu. Se crée donc un cercle vicieux, un *double bind*, où le rescapé témoignant ne peut jamais gagner. Sa présente et son acte de témoigner contredisent son récit et donnent raison, finalement, au négationniste.

Le témoignage dans un contexte de génocide ou post-génocide pose d'autres questions encore, tant pratiques qu'éthiques. Comment mesurer l'ampleur du traumatisme vécu par la victime, le bourreau ou le tiers qui témoigne? Quels sont les effets de ce traumatisme, à long et court terme? Comment est-ce que ce traumatisme peut influencer, altérer le souvenir des épisodes dont on témoigne? Est-il moralement acceptable de faire revisiter ces épisodes à une victime qui en a survécu? Le témoignage a-t-il un potentiel thérapeutique? Quelle est la fiabilité des témoins? Quelle est la part de responsabilité, ou de complicité, du témoin de la tierce partie? Est-ce que le bourreau témoignant a droit à une écoute empathique? Où réside la valeur d'un témoignage? Que fait d'un témoignage un « bon » témoignage, d'un témoin, un « bon » témoin? Quelle est la fonction du témoignage? Quelle est la « vérité » du témoin, du témoignage? Peut-

⁹⁰ Ibid., 11.

⁹¹ Ibid., 18.

⁹² Ibid., 12.

⁹³ Ibid., 18.

on jamais vraiment comprendre la réalité du génocide? Peut-on jamais vraiment témoigner du génocide? Le génocide est-il dicible? Est-il montrable? Est-il saisissable? Qu'est-ce qu'un témoin qui ne témoigne pas? Comment considérer celui qui a vu, mais qui ne raconte pas?

On cite souvent Primo Lévi dans Les Naufragés et les rescapés, pour aborder l'illégitimité foncière du témoin « témoignant » de la Shoah :

> Je le répète : nous, les survivants, ne sommes pas les vrais témoins [...], nous sommes une minorité non seulement exiguë, mais anormale : nous sommes ceux qui, grâce à la prévarication, l'habileté ou la chance, n'ont pas touché le fond. Ceux qui l'ont fait, qui ont vu la Gorgone, ne sont pas revenus pour raconter, ou sont revenus muets, mais ce sont eux, les 'musulmans', les engloutis, les témoins intégraux, ceux dont la déposition aurait eu une signification générale. Eux sont la règle, nous l'exception.

> Nous autres, favorisés par le sort, nous avons essayé avec plus ou moins de savoir de raconter non seulement notre destin, mais aussi celui des autres, des engloutis; mais c'est un discours fait 'pour le compte d'un tiers', c'est le récit de choses vues de près, non vécues à notre propre compte. La destruction menée à son terme, l'œuvre accomplie, personne ne l'a racontée, comme personne n'est jamais revenu pour raconter sa propre mort.94

En empruntant les mots de David P. Boder qui a publié la transcription des entrevues qu'il a faites avec des personnes déplacées par la Seconde Guerre mondiale sous le titre I Did Not Interview the Dead (1949), Alloa et Kristensen vont dans le même sens que Lévi, maintenant que « [l]es témoignages des tenants de l'histoire orale qui se basent sur le témoignage des survivants seront inévitablement biaisés, car ils n'auront pas 'interrogé les morts' ». 95 Alexis Nouss formule cette même idée ainsi : « [t]out témoignage ne peut être qu'un faux témoignage, même celui que porte la victime, en enlevant à la notion de faux toute dimension morale ou existentielle pour la déplacer sur le plan phénoménologique ». 96 Par ailleurs, Jacques Derrida généralisera encore plus la chose en constatant que « ce dire de l'événement est d'une certaine manière toujours problématique parce que, en raison de sa structure de dire, le dire vient après l'événement » et qu'à cause de cette structure même du langage « [le dire] est voué à une

⁹⁴ Levi, Les naufragés et les rescapés, 82-3.

⁹⁵ Paul Hilberg est cité. Alloa, Kristensen, 14.

⁹⁶ Nouss, « L'identité coupable, L'œuvre de Romain Gary ». In Harel, Ouellet, Nouss, 32.

certaine généralité, une certaine itérabilité, une certaine répétabilité »; la singularité de l'événement lui manquera toujours.⁹⁷

Pour toutes ces raisons, on s'aperçoit, depuis la fin du XX^e siècle, que l'on ne peut considérer le témoignage comme simple document de preuve juridique ou d'archive. On comprend qu'il s'opère quelque chose de plus primitif dans le témoignage, de plus viscéral, que la simple transmission d'informations, quelque chose comme un besoin animalier de communiquer la présence de prédateurs ou le passage d'une menace. Le témoin est celui qui a vu et qui, de retour au « village », raconte les dangers qui existent dans le monde. C'est d'ailleurs Laure Coret qui, s'interrogeant sur la création du témoin, constatera que : « L'évidence, mais il faut sans doute la rappeler, contraint à dire que c'est le tortionnaire, ou dans le cas du génocide, celui qui est prévu pour tuer, qui crée, accidentellement, le témoin. ». 98

En appréhendant le témoignage dans ce contexte, on constate que les conditions du témoignage ne sont pas propices à une livraison des faits dans un calme détachement. La violence qui réside dans le moindre détail « banal » du génocide implique le témoin au plus profond de son humanité. Sans compter que les victimes sont souvent tenues dans l'ignorance lors des opérations génocidaires – ils ne savent pas nécessairement où ils sont, ce qu'ils y font, combien de temps ils y resteront, où ils iront par la suite; leur existence est suspendue dans l'incertitude et leur interprétation des faits est souvent informée par des rumeurs. Ainsi, d'après l'historienne Lucy Dawidowicz, les transcriptions des témoignages de la Shoah sont « pleines d'erreurs dans les dates, les noms des personnes, et les endroits, et ils manifestent à l'évidence une mauvaise compréhension des événements eux-mêmes »; certaines de ces dépositions pourraient ainsi « davantage égarer le chercheur non averti que lui être utile ». ⁹⁹ La valeur accordée à la « véracité » et à la « justesse » de l'information dont on témoigne lors du témoignage dans un contexte traumatique devrait ainsi prendre une place secondaire, au profit

⁹⁷ Derrida, « Une certaine possibilité impossible de dire l'événement ». In Derrida, Nouss, Soussana, 89.

⁹⁸ Coret, « Témoigner de / témoigner pour : faire parler le témoin ». In Sagarra Martin, *Génocides : le tiers témoignaire*, 26.

Ce constat, apparemment simple, est assez illuminant lorsqu'on voit qu'il peut s'appliquer au survivant aussi : contraint à dire que c'est le bourreau qui crée, accidentellement, le rescapé.

⁹⁹ Cité par Annette Wieviorka, Wieviorka, 14-5.

d'une plus grande importance accordée à l'empathie, au « *care* ». Annette Wieviorka dira : « [l]e témoignage s'adresse au cœur, et non à la raison, [suscitant] la compassion, la pitié, l'indignation, la révolte même parfois ». Elle ajoute que celui qui témoigne « signe avec celui qui reçoit le témoignage un 'pacte compassionnel' ». ¹⁰⁰

Alloa et Kristensen miseront sur l'importance de la dimension subjective du témoignage en posant que « [1]es imprécisions et erreurs factuelles des témoignages recueillis imposent par conséquent une autre lecture que celle d'une historiographie visant à établir l'objectivité des faits et exigent une écoute empathique, capable de resituer les dimensions subjectives de la survivance ». ¹⁰¹ Puisque le témoin est sujet, le témoignage est subjectif de par son essence même; les efforts de recherche d'objectivité d'un témoignage du génocide seraient non seulement futiles, elles seraient néfastes au processus de réhabilitation en société, de réhumanisation du témoin, qui s'opère lors du témoignage. Même si l'on ne peut trouver des preuves exactes des opérations génocidaires dans ces témoignages, on y trouve les preuves de la possibilité de survivre. C'est « [c]e que l'historien ne peut entendre, aussi longtemps qu'il ne traitera les témoignages qu'à la manière de documents validant ou invalidant les faits empiriques ». ¹⁰² Pour Alexis Nouss, ce témoignage communique en outre le « reste » de l'expérience, « qui est l'essentiel et dont le témoignage ne sert qu'à indiquer l'impuissance à le rendre ». ¹⁰³

Dans son ouvrage *Ce qui reste d'Auschwitz*, Giorgio Agamben reconnait qu'on a déjà observé qu'il y a, dans le témoignage, « quelque chose comme une impossibilité de témoigner ». ¹⁰⁴ Il fait référence, entre autres, aux travaux de Lyotard et à ses constats sur l'impasse devant laquelle se trouve celui qui cherche à prouver l'existence de la chambre à gaz. Agamben résume, en quelque sorte, l'essence de ces considérations sur le témoignage dans le contexte d'Auschwitz et en définit les paramètres :

Et justement dans la mesure où il est inhérent à la langue comme telle, justement parce qu'il n'atteste l'avoir-lieu d'une puissance de dire qu'à travers une

100 Ibid., 179.

26

¹⁰¹ Alloa, Kristensen, 15.

¹⁰² Ibid 16-7

¹⁰³ « le reste que Celan dit encore chantable, qui est le seul 'chantable' qui nous reste, chant posthume » Nouss, « Parole sans voix ». In Derrida, Nouss, Soussana, 74.

¹⁰⁴ Agamben, 37.

impuissance, l'autorité du témoignage ne dépend pas d'une vérité factuelle, de la conformité entre la parole et les faits, la mémoire et le passé, mais de la relation immémoriale entre dicible et indicible, entre dedans et dehors de la langue. L'autorité du témoin réside dans sa capacité de parler uniquement au nom d'une incapacité de dire – c'est-à-dire dans son existence comme sujet. Le témoignage ne garantit par la véracité factuelle de l'énoncé conservé dans l'archive, mais son inarchivabilité, son extériorité par rapport à l'archive, donc le fait qu'il échappe nécessairement - en tant qu'existence d'une langue - à la mémoire comme à l'oubli. 105

Car ceux qui ont vu, les témoins intégraux, ne peuvent pas parler, ils sont réduits au silence, ou condamnés au silence par la mort, et « [1]es rescapés, pseudo-témoins, parlent à leur place [...] - témoignent d'un témoignage manquant ». Ainsi, le témoin qui témoignait « en principe pour la vérité et pour la justice, lesquelles [donnaient] à ses paroles leur consistante, leur plénitude », se voit privé de ces destinataires et son témoignage « vaut ici essentiellement pour ce qui lui manque; [...] cet 'intémoignagble' ». 106 Agamben note d'ailleurs que Shoshana Felman et Doris Laub ont avancé une définition de la Shoah comme « événement sans témoin ». Il explique comment la Shoah est doublement « sans témoin » ainsi : « il est impossible d'en témoigner de l'intérieur – on ne témoigne pas de l'intérieur de la mort, il n'y a pas de voix pour l'extinction des voix – comme de l'extérieur – l'outsider est par définition exclu de l'événement ». 107

Pour tenter de conceptualiser cette translation dans l'approche au témoignage postgénocide, Marc Nichanian convoque le monument :

> Tout porte à croire que le témoignage, de document qu'il était, demande aujourd'hui à être lu comme *monument*. Tant que les témoignages n'étaient que des documents, ils étaient lus (si jamais ils l'étaient) comme les vestiges silencieux de la mémoire qui nous aideront à reconstruire les faits ou qui porteront les traces d'une expérience tragique, à tous les coups comme les instruments d'une mémoire universelle présente ou à venir. Un document est toujours instrumentalisé, il sert à quelque chose d'autre que lui-même. Un monument n'existe que pour lui-même. ¹⁰⁸

Ce changement fondamental dans l'approche au témoignage post-génocide est pour lui une distanciation productive de la logique du génocidaire, puisque « c'est en lui que nous pouvons

¹⁰⁵ Ibid., 171-2.

¹⁰⁶ Agamben, 36.

¹⁰⁷, 37-8.

¹⁰⁸ Nichanian, La perversion historiographique, 163-4.

dépasser la honte de l'injonction que le bourreau adresse au survivant par-delà les générations, l'injonction qui lance : 'Prouve-le, prouve-le donc si tu peux.' ». ¹⁰⁹

En acquittant le témoin du devoir de « prouver » avec « justesse » et « véracité » les conditions de sa propre mise à mort, et en affranchissant le témoignage du rôle de preuve qui était sien, on constate que peut dorénavant être cultivé le potentiel littéraire d'un témoignage. En effet, Arnaud Rykner affirme que « [1]a différence radicale entre l'événement et le témoignage ou la représentation qu'on peut en donner demeure indépassable ». 110 Au-delà de la dimension phénoménologique de ce constat, « pour la majorité des survivants de la Shoah [...] il y a un hiatus notable entre l'expérience et sa remémoration différée sous forme de témoignage », « l'après-coup du génocide produisant son effet dans cet intervalle devient alors une partie intégrante du témoignage ». 111 L'expérience se prolonge donc et se modifie effectivement lors de la différance du témoignage. Encore, la question de la distance non seulement temporelle, mais aussi spatiale « entre le lieu à partir duquel parle le témoin et le lieu duquel il témoigne » produit nombre de distorsions dont on doit tenir compte.

Dès lors que l'on établit que les domaines juridique et historiographique ne sont pas disposés à *recevoir* le témoignage d'un rescapé, on perçoit à quel point le littéraire y est favorable. Le survivant ne peut témoigner de *Tout* – l'oubli, l'altération du souvenir et la nécessité de ménager l'auditeur peuvent expliquer cela; mais l'interlocuteur, celui qui reçoit le témoignage, ne peut *entendre* le Tout non plus, il ne peut le supporter. Dans ces circonstances, « [1]a mise en intrigue semble donc non seulement constitutive de tout témoignage, mais encore de la possibilité d'être reçu ». ¹¹² En ayant recourt à la fiction, le témoignage devient ainsi témoignable, transmissible, recevable.

¹⁰⁹ Ibid., 163.

Il se questionne, malgré tout, sur la nouvelle place qu'occupe, ou que devrait occuper, le témoignage de génocide aujourd'hui en termes de concept : « Malgré l'immense effort d'Agamben, à la suite de Lyotard et de Hayden White, pour faire du témoignage autre chose qu'un document d'archive, pour enregistrer son changement de statut, pour le faire résonner du côté du tort et non du dommage, du nom emblématique et non du nom générique, du signe et non du fait, afin de le faire entendre comme une parole qui témoignerait pour celui qui ne saurait témoigner, oui, malgré tout cela, nous n'avons pas de concept de témoignage. Nous sommes encore dans la situation où nous n'avons rien à opposer au témoignage comme 'document'. ». Ibid., 162.

¹¹⁰ Rykner, « Théâtre-témoignage-Théâtre-testament ». In Banu, Naugrette, Sarrazac, 167.

¹¹¹ Hartman, « Le témoignage de l'Holocauste à l'époque des génocides ». In Alloa, Kristensen, 30.

¹¹² Alloa, Kristensen, 18.

1.2.2 Le témoignage du génocide dans la littérature

Le témoignage du génocide en littérature est une tradition qui existe indépendamment de l'Holocauste. Cependant, ses plus grands exemples, ou les exemples les mieux connus dans l'occident aujourd'hui, sont en lien avec la Shoah. De ceux qui ont vécu ce génocide et qui en ont témoigné par écrit, on pense notamment à Élie Wiesel, Primo Lévi, Robert Antelme, Jorge Semprun, Charlotte Delbo, Aharon Appelfeld, Simone Veil et d'innombrables autres. Ces témoignages de rescapés des camps sont rarement classés comme des « romans », mais plutôt comme des essais, témoignages, autobiographies, documentaires, mémoires. Pour ce qui est des écrits de leurs descendants, des survivants de deuxième ou troisième génération, il semble plus propice de classer leurs œuvres dans le domaine de la fiction à cause, notamment, de la distance temporelle et/ou spatiale qui sépare le temps et l'espace du génocide de ceux du témoignage, et qui amène le besoin d'un travail d'imagination. Une exception notable, parmi d'autres, est la bande dessinée *Maus* d'Art Spiegelman.¹¹³

Le premier témoignage écrit et publié au sujet du génocide des Arméniens est né de la rencontre du témoin Hayg Toroyan et de l'écrivaine Zabel Essayan, qui avait échappé aux rafles des intellectuels en 1915. Ce récit, publié en 1917 en arménien et en 2013 sous le titre *L'Agonie d'un peuple* en français avec une traduction de Marc Nichanian, est « le premier long récit en provenance d'un témoin, observateur et survivant, à avoir été publié en arménien », ¹¹⁴ marquant la naissance de « ce que nous appelons aujourd'hui 'témoignage' ». ¹¹⁵ *Ravished Armenia, The Story of Aurora Mardiganian, the Christian Girl, Who Survived the Great Massacres*, a été publié aux États-Unis en 1918 et fut adapté au cinéma dès 1919 dans un film hollywoodien qui est considéré comme étant le premier film de génocide produit au monde. ¹¹⁶ D'autres témoignages ont suivi, composés tant par des Arméniens que par d'autres témoins : le mémoire

¹¹³ Dans cette autobiographie graphique, Spiegelman résiste à la fictionalisation en représentant dans le livre son propre personnage qui recueille le témoignage de son père. Ainsi, ce n'est pas le témoignage de son père qui est représenté, mais la relation que l'auteur entretient avec ce témoignage, et la représentation qu'il se fait de ce récit. Un procédé similaire de mise en abyme anime le film (de fiction) *Ararat* d'Atom Egoyan, dans lequel les difficultés du témoignage et de la représentation d'un génocide sont au cœur même de l'intrigue, qui met en scène un cinéaste tentant de faire un film sur le génocide arménien et qui aborde les questions de la représentabilité de cet événement.

¹¹⁴ Préface de Marc Nichanian. In Essayan, Toroyan, 7.

¹¹⁵ Ibid., quatrième de couverture.

¹¹⁶ The Armenian Genocide Museum-Institute, National Academy of Sciences of the Republic of Armenia.

de Henry Morgenthau, l'ambassadeur états-unien en Empire ottoman, *Ambassador Morgenthau's Story* (2018), ainsi que les photographies de l'infirmier militaire allemand Armin Wegner ont grandement contribué à la tradition de témoignage de ce génocide. Cette tradition s'est poursuivie pendant un siècle avec de nombreux textes littéraires dont *Die vierzig Tage des Musa Dagh*¹¹⁷ de Franz Werfel (1933), *The Road from Home: A True Story of Courage, Survival, and Hope* de David Kherdian (1979), *Das Märchen vom letzten Gedanken*¹¹⁸ de Edgar Hilsenrath (1989), *La masseria delle allodole*¹¹⁹ d'Antonia Arslan (2004), *The Bastard of Istanbul* de Elif Şafak (2006), *The Sandcastle Girls* de Chris Bohjalian (2012).

Nombreux sont les penseurs qui se sont intéressés à la relation qu'entretiennent l'Histoire et l'histoire, celle des historiens et celle des écrivains. Alors que plusieurs considèrent le travail de l'historien comme étant essentiellement similaire au processus de création littéraire. d'autres revendiquent une claire distinction entre les deux disciplines, invoquant notamment l'antinomie entre la réalité de l'une, et la fiction de l'autre. Charlotte Wardi constate que les polémiques qui ont opposé les historiens et les romanciers du XVIII^e au XX^e siècle peuvent être liées à la dichotomie du Vrai et du Faux; contrairement au romancier, l'historien traite du véritable et est tenu de respecter une rigueur et une certaine objectivité. Cependant, dès le XVIII^e, les romanciers « disputent aux historiens le privilège de la découverte de la Vérité ». ¹²⁰ Elle note que plusieurs écrivains dont Honoré de Balzac et Walter Scott estiment que leur travail consiste non à calquer le réel, mais à choisir des « détails caractéristiques », d'amalgamer les « faits analogues », de faire une synthèse de la réalité afin de « rendre l'esprit des événements » et d'ainsi « atténuer leur crudité ». 121 En considérant par ailleurs les romanciers-historiens depuis la fin du XIX^e siècle, Wardi constate, informée par Louis Aragon, qu'ils estiment que le roman est un « instrument de connaissance » qui restitue de manière efficace et objective la réalité historique :

Émile Zola, Léon Tolstoï, Roger Martin du Gard, qui travaillent sur des documents vérifiés, ne doutent pas que leur relation des événements, et

-

¹¹⁷ Les Quarante Jours du Musa Dagh.

¹¹⁸ Le Conte de la dernière pensée (le Tripode) ou Le Conte de la pensée dernière (Le Livre de poche).

¹¹⁹ Le mas des Alouettes.

¹²⁰ Wardi, 9.

¹²¹ Ibid., 13.

l'interprétation qu'ils en donnent dans *La Débâcle*, *La Guerre et la Paix* et *Les Thibault* ne soient aussi et même plus fidèles, quoique différentes et plus complexes que celles des historiens. 122

Elle note tout de même que pour d'autres, parmi lesquels Jean-Paul Sartre, « il n'existe d'histoire vraie d'aucune sorte », puisque la réalité devient autre dès qu'on la dit. 123

Reprenant le constat de Käthe Hamburger, Wardi constate d'autre part que « la réalité attribuée par le lecteur à tel ou tel fait géographique ou historique est relative à la connaissance qu'il en a et non à la réalité qu'il a pour l'auteur ». Elle montre, par exemple, qu'en lisant une description de Paris comme véritable désert, « le lecteur d'un autre monde qui ignore jusqu'au nom de Paris le croira aride et dépeuplé ». L'importance que l'on accorde au facteur d'authenticité est donc « d'autant plus grande dans un roman d'histoire que le lecteur est plus ignorant ». 124

Il ne suffit pas, par conséquent, d'examiner si les faits narrés dans la fiction romanesque ont réellement eu lieu ou sont vraisemblables, mais il faut encore s'interroger sur le sens qu'elle leur confère ainsi que sur la fidélité historique que donnent à l'ensemble les éléments qui la composent. Un roman ayant pour sujet le génocide sera une œuvre importante non seulement par ses qualités esthétiques et par l'exactitude des événements relatés, mais s'il est authentique c'est-à-dire s'il permet au lecteur et particulièrement au lecteur non averti de vivre la réalité de l'histoire aussi authentiquement que possible. 125

Or, plus l'on s'éloigne de l'événement plus se font sentir les enjeux de sa représentation : il faut, dans la mise en récit du génocide, que l'œuvre soit crédible, malgré le fait qu'elle montre ce qui est fondamentalement incroyable, inconcevable. Le caractère invraisemblable du projet génocidaire doit être montré de sorte à créer un ahurissement qui est engendré par le fait que l'on *croit* à ce qui est montré et non par le fait que l'on accepte, le temps de la lecture, de suspendre son incrédulité. 126

L'histoire et le roman partagent certainement des caractéristiques, mais leurs clivages sont aussi significatifs. Pour certains, ces clivages flous et perméables « permettent des

¹²³ Ibid., 15.

¹²² Ibid., 13-4.

¹²⁴ Ibid., 18.

¹²⁵ Ibid 21

¹²⁶ Paolo Cossi citera Franz Werfel (sans nommer l'œuvre citée) dans sa bande dessinée *Medz Yeghern, Le grand mal*: « Pour [des gens comme Enver et Talaat], toutes les mesures sont imaginables, et c'est encore trop peu. L'inimaginable même ne serait pas encore assez. » Cossi, (texte non paginé).

prétentions rivales et diverses, du roman à l'histoire en passant par le roman historique ». Alors que l'historien travaille en principe toujours avec des preuves qu'il exhibe, des référents documentaires attestés, le romancier n'y est pas tenu : « sa référence véridique est d'une autre nature, ou réside à d'autres niveaux ». La distinction semble donc se loger au niveau du pacte de lecture : « le lecteur doit pouvoir faire confiance à l'historien – il dit vrai; le lecteur d'une fiction, s'il y croit, est une victime consentante ». 127 Pour Hayden White, notamment, alors qu'il est clair que l'historien et l'écrivain (imaginatif) s'intéressent à des sujets distincts d'après la différence établie entre la nature de l'événement *historique* et *fictif* depuis Aristote, il n'en demeure pas moins que la forme de leur discours respectif, ainsi que leurs objectifs en écrivant, se révèlent souvent être identiques. De plus, les techniques ou stratégies qu'ils emploient pour composer leurs discours sont aussi beaucoup plus similaires qu'ils ne le semblent de prime abord. 128 Henri Moniot rappelle d'ailleurs que le passé n'est pas « ressuscité » par l'historien, que sa réalité est « à la fois le postulat et le résultat de l'analyse historienne » et que l'histoire se révèle être « connaissance par traces, elle se fait avec des restes, des déchets, des indices, des signes… ». 129

Pour d'autres, les deux pratiques sont fondamentalement divergentes : l'historien cherche à restituer les faits dans leur ordre pour *recomposer* le passé et l'élucider, le comprendre, sans pour autant avoir la prétention de le faire revivre; le romancier, pour sa part, écrit pour *recréer* le passé, pour imaginer le réel transposé en fiction : [q]uand bien même l'Histoire établit ou pourrait établir certains faits et réalités vraies et véridiques, c'est l'art qui sauvegarde cette mémoire charnelle, mémoire de l'expérience ou d'une expérience atroce de l'histoire », « [l]'art est éminemment l'espace de l'expérience ou des expériences ». ¹³⁰ De plus, l'œuvre du romancier « forme une totalité, un monde clos dont le maître est, non l'histoire, mais le romancier qui s'en inspire ». ¹³¹ Ainsi, l'histoire est collective, tandis que l'art et la littérature

¹²⁷ Moniot, « La Fabrication du passé : N'avouez jamais? Avouez toujours? Qu'y a-t-il à avouer et pourquoi? ». In Laudin, Mass. p. 47.

¹²⁸ White, « The Fictions of Factual Representation ». In Fletcher, 21.

¹²⁹ Moniot. In Laudin, Mass. p. 46.

¹³⁰ Lageira, 39-40.

Laure Coret ajoutera une nuance de plus, affirmant pour sa part que : « L'œuvre permet la publication, le partage, non pas de l'événement, mais de sa parole. ». Coret, « Témoigner de / témoigner pour : faire parler le témoin ». In Sagarra Martin, *Génocides : le tiers témoignaire*, 29.

¹³¹ Wardi, 16-7.

sont individuels : « [p]our être le lot de tous, l'Histoire n'est au fond de personne, anonyme et commune; la littérature, au contraire, est personnelle, unique avant d'être exemplaire ». Voilà, pour Michael Kohlhauer, où se loge la nécessité des arts :

C'est ici, sans doute, que l'art et la littérature trouvent toute leur place, une vocation première et véritable : dans les méandres, les non-dits, les silences du monde tel qu'il va, plutôt mal d'ailleurs. Or, qui dira la face cachée, la part intime de l'Histoire – l'histoire côté ombre (ou sombre) : la vie menue, discrète, l'existence ténue, fragile, éphémère, les multiples destins, minuscules ou héroïques, les tragédies intérieures des gens de peu comme des puissants qui affrontent ou subissent l'histoire, lors même qu'ils croient la faire? Qui, sinon l'écrivain, l'artiste? l'32

Allant dans cette même direction, Alexandre Gefen cite Pierre Michon dans la postface du B-17G de Pierre Bergounioux :

La parole refondatrice de la fiction doit être une parole de dé-création, une littérature qui vient 'non pour racheter ce qui a été, mais pour sauver ce qui n'a pas été', pour reprendre une opposition de Giorgio Agamben, d'une 'naissance-perte', comme dit Philippe Forest. La fiction ne dit plus 'ce qui aurait dû être', selon le précepte aristotélicien, ou ce qui aurait pu être, mais 'ce qui n'a pas pu être' ou 'ce qui n'a pas pu être enregistré'.

Pour Michon, la littérature contemporaine n'est plus « un récit traducteur ou inventeur du monde », mais elle devient plutôt « substitutive, visant à la remédiation, une littérature du reste, de la microfiction », « du biographème, du détail à recycler », « de l'inutile par lequel la signification du monde est, si ce n'est reconquis, du moins indirectement ou référentiellement rendue à nouveau disponible », « une littérature qui n'a plus de territoire et de forme native, qui vient faire de la sociologie là où il n'y a pas de sociologue », « de la criminologie ou de la psychologie là où personne ne peut parler », « de la religion là où le religieux n'a plus de place », « de l'histoire lorsqu'il n'y a pas d'historien ». ¹³³

Cette conception du littéraire peut informer la manière que l'on aborde le témoignage en littérature d'un héritage traumatique puisqu'on y parle de la petite histoire, celle de l'individu, singulier : reste de l'Histoire, histoire de restes. Dans ces récits, il semblerait que les personnages qui n'ont connu ni la « mère patrie », ni le génocide, ni la déportation, ni l'exil, sont appelés à

¹³² Kohlhauer, « Écrire l'histoire, La part de l'art ». In Kohlhauer, 34.

¹³³ Gefen, « Fin de l'intransitivité ou fin de la littérature ». In Ouellet, 71.

témoigner d'événements qu'ils ne connaissent pas et qu'ils ne peuvent connaître. Dans la mesure où la transmission de cette mémoire et de cette histoire de la part des premiers survivants n'a pu être que lacunaire, leurs descendants inventent de nouveaux lieux, une nouvelle histoire, pour combler les trous de mémoire familiale et témoigner en littérature d'une vérité qui n'existe finalement que dans la fiction. La mise en place de ce témoignage, problématique de manière inhérente, car c'est celui qui était absent de l'événement qui en témoigne, dans des espaces et des temps étrangers au génocide, alors même que les espaces et les temps du génocide ont disparu, crée ou recrée une réalité qui ne correspond peut-être pas à celle de ces ancêtres, mais qui se substitue à cette « Vraie » histoire qui est, comme toute histoire peut-être, vouée à la perte.

La représentation du génocide par l'art recadre cet événement pour le rendre accessible aux destinataires, et ce, malgré les nombreuses questions d'ordre moral et esthétique que cela soulève – l'indicible ou l'inimaginable de l'événement, la manipulation voire la banalisation de ces milliers de destins, la profanation de cette expérience, l'inadéquation de la littérature à représenter cet événement. Dans son livre *Mémoire et image*, Marie-Aude Baronian pose des « regards sur la Catastrophe arménienne » à travers des œuvres de cinéastes et artistes arméniens contemporains pour cerner le déplacement de l'héritage de disparition qu'opère la fabrication des images. Au chapitre « Représenter malgré tout », elle pose que

[l]a représentation du génocide par la fiction (entendue comme construction) renvoie à la qualité fictionnelle de ce génocide. La fiction n'est donc pas synonyme de négation, de fausseté ou de déformation, mais elle souligne, de manière simultanée, le caractère de désintégration propre au génocide ainsi que sa proclamée non-existence. [...] Représenter le génocide, quel que soit le mode de représentation que l'on cautionne, s'impose puisque représenter c'est avant tout mettre du sens là où il s'est perdu. L'effroyable 'surprise' du génocide nous pousse dans les limites du possible et de l'impossible, dans les confins de la présence et de l'absence. 136

¹³⁴ Wardi, 33-4.

¹³⁵ Baronian, quatrième de couverture.

¹³⁶ Ibid., 52-4.

Après avoir exploré les positions de Jean-Luc Nancy et de Georges Didi-Huberman sur la/l'im/possibilité de cette représentation, elle aborde la « possibilité de l'image à « figurer » son impossibilité », en citant Rancière dans « L'inoubliable » : 137

Il faut alors retourner la trop célèbre phrase d'Adorno, décrétant l'art impossible après Auschwitz. C'est l'inverse qui est vrai : après Auschwitz, pour montrer Auschwitz, seul l'art est possible, parce qu'il est toujours le présent d'une absence, parce que c'est son travail même de donner à voir un invisible, par la puissance réglée des mots et des images, joints ou disjoints, parce qu'il est ainsi seul propre à rendre sensible l'inhumain. 138

Pour sa part, Alexis Nouss aborde la question du témoignage en tant que « parole sans voix », grâce à la conceptualisation du « posthume », par et avec lequel « le dire n'a pas d'événementialité propre », mais repose entièrement sur la *lecture*. Ce texte devient alors « un témoignage d'un type particulier auquel concourent le lecteur autant que l'auteur, chacun authentifiant et légitimant l'autre », sans qu'aucune « événementialité énonciative » ne vienne « parasiter le dire de l'événement, en l'occurrence du non-événement ». 139

Passage sans passation : un héritage sans testament, selon l'expression précitée de Char, puisque si je reçois quelque chose, par cette réception qui crée le don (puisqu'auparavant il n'existe que dans son intention, sans adresse), je me retrouve dans l'antériorité de ce don. Le posthume n'existe que si quelqu'un le reçoit et le déclare, par l'acceptation, tel. Le récepteur, pourtant postérieur, en aval, devient, par l'acceptation, antérieur, en amont ; c'est lui, en quelque sorte, qui crée le posthume, lui qui, au terme, en devient à l'origine et par ce processus efface ce qui était une ligne de séparation. 140

Compte tenu des particularités du génocide arménien – de la non-reconnaissance du génocide et de la délégitimation qui s'opère toujours aujourd'hui envers les descendants des survivants du génocide – il est possible d'appréhender les témoignages des survivants de troisième génération comme un effort d'aller en amont de l'histoire, dont ils sont héritiers, et d'en être les créateurs. Plusieurs auteurs, dont Sophie Fontanel, Chris Bohjalian et Valérie Toranian, scindent leur récit en deux pour parler d'une part de leur ancêtre, et d'autres de leur propre situation (fictive) de descendant de rescapé, souvent en alternant les chapitres entre ces temps et espaces. Dans la mesure où ces auteurs prennent la place, la voix d'un ancêtre pour

35

¹³⁷ Paru dans *Arrêts sur histoire* aux Éditions Centre Georges Pompidou.

¹³⁸ Baronian, 56.

¹³⁹ Nouss. In Derrida, Nouss, Soussana, 52-3.

¹⁴⁰ Ibid., 68.

témoigner, en littérature, de l'histoire et de la survie de cet ancêtre, l'on peut considérer que ceux-ci, écrivant dans deux temps, parlant de deux positions, en amont et en aval, en tant qu'ancêtre et descendant, tentent, par leurs écrits, de donner naissance à leurs ancêtres, de devenir leurs ancêtres. Ainsi, en écrivant pour ses ancêtres, et en « recevant » ce témoignage qui est le leur, mais aussi le sien, le survivant de troisième génération arménien peut finir par se lire et s'autoauthentifier, s'autolégitimer, faute de l'être par le bourreau et par le tiers. Janine Altounian dira :

L'écriture après coup n'a alors pour visée que celle de *traduire* une expérience archaïque en dévoilant violemment ce lieu d'énonciation d'un sujet en souffrance, devenu traducteur pour reprendre à son compte des affects épars, demeurés si longtemps en quête d'auteur. Exploitant les avantages d'une posture filiale, l'écrivain passeur, œuvrant en quelque sorte en traducteur *terroriste*, conjugue en lui les deux modes de l'*accueil*: en légataire d'un parent *accueilli* au pays où il est né, parent naguère *exterminable* et privé de parole, il s'identifie à lui dont il est, dans le même temps, l'*accueillant*, soucieux de l'héberger dans la langue des *non-exterminables*. ¹⁴¹

Cette position *entre* qualifie bien la position du témoin d'aujourd'hui, qui peut se trouver entre deux cultures, pays et langues, entre deux histoires et entre deux identités, et qui tente, à son tour, d'effacer cette « ligne de séparation » en l'habitant. Les particularités de ce témoin et de ce témoignage seront explorées dans le présent travail à travers deux œuvres littéraires.

1.2.3 Présentation des œuvres du corpus : *Embâcle* (2008) de Martine Batanian et *L'étrangère* (2015) de Valérie Toranian

Bien qu'on fera appel et référence à plusieurs œuvres artistiques, tant littéraires que cinématographiques, pour discuter des enjeux liés à la transmission de la mémoire et au témoignage dans un contexte post-génocide, le corpus de textes primaires qui sera à l'étude dans le présent travail consistera essentiellement en deux œuvres littéraires : le recueil de nouvelles

¹⁴¹ Altounian, De la cure à l'écriture, 15.

Convoquant Janine Altounian et Georges Didi-Huberman, Anne-Sophie Morel dira que ce texte devient « l'image malgré tout » : La mort violente donne lieu à une image fantôme, apparaissant et réapparaissant dans les textes : les événements traumatiques — interrogatoires, viols, tortures, assassinats, génocides — sont les mêmes, et se répondent, consciemment ou non, les uns aux autres. Image malgré tout, l'œuvre donne à entendre les voix des victimes rescapées, des témoins et s'écrit contre l'injonction de silence qui leur est faite. Elle tend à représenter la persistance, la spectralité de cette violence traumatique en s'inscrivant dans un autre temps, celui de l'après, infini, inachevé, en perpétuel mouvement car si les formes varient, la mort, elle, ne change pas. Morel, « Dire l'après ».

Embâcle (2008), de Martine Batanian, et le roman L'étrangère (2015), de Valérie Toranian. Plusieurs considérations ont motivé ce choix.

Premièrement, puisqu'il sera question de témoigner, en littérature, d'un héritage traumatique en lien avec le génocide arménien, on a privilégié les auteurs issus de la descendance des survivants de ce génocide. En effet, bien que les œuvres choisies soient des ouvrages de fiction, et bien qu'on veuille garder intacte l'autonomie des œuvres en les séparant de leurs auteurs, il n'en demeure pas moins que l'on abordera ces livres comme des témoignages littéraires et fictifs produits par des descendants de rescapés. Il va sans dire que les œuvres doivent thématiser ou traiter du génocide arménien, de l'exil et de la survivance; on ne s'intéressera pas à des œuvres créées par les descendants du génocide, mais qui traitent d'autres sujets. 142

Deuxièmement, on a voulu interroger l'expérience singulière des auteurs issus de la diaspora par intérêt pour les questions de la migration, de l'exil et de la confrontation de l'héritier de ce traumatisme à l'Autre. Dans le contexte mondial actuel, il est intéressant de constater qu'un même espace est partagé par des héritiers de crises, guerres, génocides divers, et il est important de réfléchir à l'effet de la coexistence de ces mémoires contradictoires, complémentaires, concurrentes.¹⁴³

Troisièmement, puisque le présent travail tente, entre autres, de faire valoir la pertinence de se pencher sur un événement plus que centenaire, on a choisi d'étudier des écrits récents, issus de l'œuvre d'auteurs contemporains. En effet, le fait que des auteurs choisissent toujours de se pencher sur cet événement dans leurs écrits indique la contemporanéité du sujet et sa pertinence dans le monde aujourd'hui. Ce critère entraîne une autre caractéristique commune aux deux auteurs qu'il importe de mentionner : elles sont toutes deux issues de la troisième

¹⁴² Dans le présent travail, on ne s'attardera pas au cas des Arméniens vivant aujourd'hui en Arménie, qu'ils soient descendants de déportés qui sont « retournés » en Arménie ou descendants d'Arméniens qui n'ont pas été déportés. On ne pourra, non plus, s'attarder aux descendants turcs de ces femmes et enfants qui ont été convertis, turquifiés et islamisés lors du génocide. Ces trois cas de figure mériteraient que l'on s'y attarde dans un travail ultérieur. Au sujet des descendants d'apostasiés, voir l'ouvrage de Fethiye Çetin et Ayşe Gül Altınay Les Petits-Enfants qui présente les témoignages de petits-enfants kurdes, turcs, alévis ou sunnites ayant appris tardivement qu'ils sont descendants de rescapés du génocide arménien.

¹⁴³ Pour une théorisation de la coexistence de mémoires concurrentes au sein d'une même communauté et une étude de la mémorialisation collective dans la sphère publique, voir Rothberg.

génération de survivants du génocide arménien. Cet élément permettra la comparaison de deux œuvres issues d'une même époque, ce qui mettra en relief différentes réactions que peuvent avoir deux personnes nées dans la diaspora et mises dans une même situation, face à un passé semblable, dans deux continents différents. Le fait que les deux auteurs font partie de la même génération favorisera non seulement la comparaison intragénérationnelle, mais aussi la comparaison intergénérationnelle, à savoir la comparaison entre les témoignages littéraires des auteurs de la troisième génération, avec ceux de la deuxième et première génération de survivants. De plus, ce critère permettra l'exploration d'œuvres nouvelles qui ont été peu étudiées, informée par l'étude qui a été faite au sujet d'autres témoignages littéraires de génocide, dont elles sont elles-mêmes héritières.

Quatrièmement, le choix des œuvres du corpus s'est restreint à des œuvres écrites en français. Même s'il aurait été intéressant de se pencher sur les enjeux de la traduction dans ce contexte, on a voulu travailler sur des originaux et éviter de traiter des textes traduits pour ne pas distraire l'étude de la traduction qui s'opère, de manière inhérente, chez les auteurs de la diaspora qui se trouvent souvent entre deux langues et cultures. Ainsi, les œuvres portant sur le génocide arménien produites en français recèlent, de par leur nature même, une traduction à laquelle on s'intéressera, une méfiance envers la langue, et une vacillation langagière qu'on tentera d'exploiter.

Cinquièmement, et dernièrement, le choix des œuvres était genré; on a voulu interroger l'expérience féminine en particulier, plutôt que d'opter pour un corpus mixte ou d'auteurs masculins. De par son mode opératoire, le génocide des Arméniens était un génocide genré, sans qu'il soit question de genricide. En effet, les hommes valides ont été les premières victimes de ce génocide; paradoxalement, l'effet de cette réalité est que très peu d'hommes ont *vécu* le génocide puisque la plupart d'entre eux ont été éliminés lors de sa première phase. Ainsi, relativement peu d'hommes ont connu la mort de leur conjointe, de leurs parents; peu d'hommes ont vu leurs enfants torturés, violés, tués; peu d'hommes ont connu la perte de leur maison, les déportations, les marches de la mort. Ce sont les femmes, et les enfants, qui ont vécu le génocide arménien, et qui l'on survécut. Pour cette raison, il est nécessaire d'interroger la figure de la femme dans ces témoignages, et on a voulu l'interroger par leurs descendantes en les considérant

en quelque sorte comme les héritières, d'une génération à l'autre, de leurs aïeules. ¹⁴⁴ Il serait tout aussi intéressant et nécessaire de sonder les effets de cette réalité sur les descendants masculins des survivants, en considérant les conséquences de l'absence de l'homme des récits du génocide sur eux. Cette impuissance des hommes à « protéger » leur famille et cette émasculation radicale a certainement des effets sur les descendants arméniens; ce travail ne pourra pas être développé dans le cadre de ce mémoire, mais pourrait faire l'objet d'une recherche ultérieure. ¹⁴⁵

Compte tenu de ces critères que l'on s'était imposés, le corpus devait consister en œuvres traitant du génocide et composées en français par des auteures contemporaines issues de la troisième génération de survivants du génocide arménien et vivant en diaspora. Puisqu'il est ici question de littérature, il fallait aussi que les œuvres soient classées dans le domaine de la fiction (romans, nouvelles, poèmes, bandes dessinées, etc.); des témoignages comme *L'Arménienne*, *l'indestructible fîl de la vie* de Gaya Guérian ou *Ma grand-mère d'Arménie* d'Anny Roman devaient ainsi être écartés lors de la sélection.

Ces critères firent beaucoup pour restreindre le choix d'œuvres. En effet, une très grande partie de la fiction traitant du génocide arménien par des survivants de troisième génération est composée en langue étrangère, et une grande partie de celle composée en français est composée par des hommes. Ainsi, le choix d'œuvres considérablement réduit se limitait à quelques œuvres dont *Embâcle* de Martine Batanian, *L'étrangère* de Valérie Toranian, *La vocation* de Sophie Fontanel et *Lucine* d'Ondine Khayat. Le choix final s'est fait en tenant compte de différents éléments : la langue, la structure narrative, les thèmes, les sujets abordés et la manière de les aborder ont tous contribué à faire d'*Embâcle* et de *L'étrangère* les œuvres primaires de ce travail de recherche.

Valérie Toranian est née à Suresnes, en Île-de-France, en 1962. Elle a été la directrice de rédaction du magazine Elle de 2002 à 2014, et est la directrice de la Revue des deux mondes

¹⁴⁴ Bien qu'on ait choisi d'étudier des œuvres produites par des femmes, la question de la particularité de la parole féminine ne sera pas abordée ici. Pour des réflexions sur la question du genre dans un contexte de (témoignage de) génocide, voir Hirsch.

¹⁴⁵ Voir à ce sujet les pages 242 à 250 de Arlen.

depuis 2014. Après un essai, *Pour en finir avec la femme*, publié en 2004 chez Grasset, elle a publié deux romans : *L'étrangère* en 2015 et *Une fille bien* en 2018, chez Flammarion. ¹⁴⁶

Le roman *L'étrangère* contient 30 chapitres, dont douze racontent l'histoire d'Aravni, qui a vécu le génocide, et dix-huit celle de Valérie, sa petite fille qui vit son enfance et sa jeunesse à Paris. Le roman se ferme sur un épilogue. Ces deux histoires ne sont pas systématiquement alternées par chapitres – il arrive que deux chapitres de suite traitent de la jeune Valérie. L'histoire d'Aravni débute en 1915, à Amassia, et suit le personnage à travers les déportations jusqu'à Alep, puis à Constantinople, Marseille et finalement Paris, jusqu'aux alentours de 1994. Celle de Valérie contient des anecdotes sur sa grand-mère, ainsi que des réflexions sur sa situation de descendante de rescapés et sur la transmission de la mémoire familiale. De plus, la mère de Valérie est Française, ce qui permet des réflexions sur l'identité double de Valérie.

La quatrième de couverture du roman révèle ceci :

[...]

Aravni garde farouchement le silence sur son passé. Sa petite-fille, Valérie, aimerait pourtant qu'elle lui raconte son histoire, l'Arménie, Alep, Constantinople et Marseille. Dans ce récit qui traverse le siècle, elle écrit le roman de la vie, ou plutôt des vies d'Aravni : de la toute jeune fille fuyant le génocide arménien en 1915 jusqu'à la grand-mère aussi aimante qu'intransigeante qu'elle est devenue, elle donne à son existence percutée par l'Histoire une dimension universelle et rend hommage à cette grand-mère « étrangère » de la plus belle façon qui soit. 147

Le style d'écriture est plutôt simple et direct, non encombré par une abondance de figures de style ou autres procédés littéraires. De plus, l'humour est souvent convoqué, surtout dans les chapitres concernant l'enfance de Valérie. Ce roman peut être une bonne entrée en matière pour qui n'est pas familier avec l'histoire du génocide.

Martine Batanian est née en 1976, à Victoriaville, au Québec. Titulaire d'un baccalauréat en journalisme et d'une maîtrise en création littéraire de l'Université du Québec à Montréal, elle

¹⁴⁶ Editions Flammarion.

¹⁴⁷ Toranian, quatrième de couverture.

a publié le recueil de nouvelles *Embâcle* en 2008 aux Éditions Marchand de feuilles, et son premier roman *Clinique*, en 2014, chez le même éditeur. 148

Embâcle est constitué de dix-sept nouvelles dont la longueur varie entre deux et vingt pages. La quatrième de couverture décrit l'œuvre ainsi :

Les nouvelles d'*Embâcle* abordent le déracinement et la perte identitaire, le génocide arménien et les fantômes qu'on interpelle pour se retrouver et à qui il faut un jour dire adieu. Si certains personnages ont réussi à surmonter l'embâcle qui paralyse leur vie, ils doivent aussi apprendre à reconstruire un lieu, un lien, un récit qui soit le leur pour ne pas être envahis, possédés à nouveau par l'esprit du passé. Ainsi, ils arriveront à toucher la lumière, d'abord du bout des doigts, à dire joie. 149

Alors que certaines des nouvelles situent le lecteur dans un temps et un endroit précis, d'autres, offrant de rares détails par rapport à leur contexte, semblent suspendus dans le temps et l'espace. Les nouvelles du recueil sont moins des histoires que des clichés, des moments capturés et livrés, des instants où se rencontrent et se croisent des générations, où se heurtent des récits et où les blessures des uns et des autres deviennent apparentes. Ce sont les femmes, surtout, qui dominent les tableaux, victimes d'un mal innomé, d'une lourdeur qu'elles portent et d'un silence héréditaire, elles conservent le mystère familial, pour ne compromettre ni leurs ancêtres ni leur survie.

Puisque les personnages, lieux, temps, conflits, histoires ne sont pas toujours développés, le lecteur doit interpréter les informations fournies avec des ressources limitées. D'ailleurs, de leur brièveté et ambiguïté, il serait possible de voir en ces tableaux des récits autres que ceux qui mettent en scène la mémoire du génocide, le deuil du descendant ou encore la détresse de l'exilé. En effet, ces questions ne sont que rarement thématisées ouvertement; le lecteur les devine, pourtant, et s'explique la lourdeur, la mélancolie et le silence des personnages par leur passé génocidaire, guidé entre autres par l'éditeur et la quatrième de couverture. Dans le présent travail, l'on abordera les récits dans cette optique, tout en réfléchissant aux autres significations que l'on pourrait accorder à ces récits.

¹⁴⁸ L'Association des auteures et auteurs de l'Ontario français.

¹⁴⁹ Batanian, quatrième de couverture.

2. Le cadre spatio-temporel et les personnages

Dans ce deuxième chapitre, on se penchera sur la structure narrative des nouvelles d'*Embâcle* et du roman *L'étrangère* en s'attardant au contexte spatio-temporel des œuvres (2.1). Après avoir esquissé le parcours migratoire des rescapés du génocide (2.1.1), on abordera le temps et l'espace du roman de Toranian (2.1.2) et la dynamique spatio-temporelle des récits de Batanian (2.1.3). On procédera ensuite à l'analyse des personnages des récits (2.2), en commençant par la voix narrative (2.2.1), pour poursuivre avec l'étude des personnages présents et absents (2.2.2) et, finalement, constater l'élaboration d'une mythologie familiale, lorsque la victime devient un survivant (2.2.3). Ces considérations amèneront une compréhension des modalités d'énonciation de ces témoignages littéraires et permettront l'étude du contenu thématique des œuvres dans le chapitre suivant.

2.1 Le contexte spatio-temporel

Je regagnai ma chambre. Je fermai mon cahier d'exercices de persan pour réfléchir au sujet de rédaction arménienne : « Nos devoirs envers la mère patrie. » Depuis la troisième année de primaire, nous avions commencé à faire des rédactions d'arménien. Et chaque année nous commentions nos devoirs envers la mère patrie. Au début, les phrases étaient simples, et les devoirs modestes : « Apprenons comme il faut notre langue maternelle; n'oublions pas nos origines nationales; prions Dieu pour la libération de notre patrie. » Maintenant que j'étais en septième, je pensai qu'il me fallait faire des phrases plus complexes, parler de devoirs plus importants.

150

2.1.1 Temps et espaces déportés

Il n'est pas aisé de considérer le contexte spatial et le contexte temporel séparément dans le présent travail puisque centrales à l'histoire du génocide sont les déportations, les migrations subséquentes et la dissémination des Arméniens à travers le monde. Bien qu'il ait existé, depuis l'antiquité, des colonies arméniennes de marchands, d'artisans et de soldats, le phénomène de la diaspora est un phénomène moderne, dont l'« acte de naissance » est le génocide. Après les déportations de 1915, une grande partie des rescapés se sont installés dans des États du Proche-Orient dans les années 1920 et plusieurs ont immigré une seconde fois, dans les années

¹⁵⁰ Pirzâd, 22-3.

¹⁵¹ Ter Minassian, 12.

cinquante. Les dates d'entrée, le pays d'origine et le rythme de ces immigrations reflètent les diverses crises traversées par les pays d'accueil des premiers réfugiés arméniens : la lutte israélo-palestinienne, la guerre civile libanaise, la révolution iranienne et la montée de régimes nationalistes en Égypte, en Syrie et en Irak sont quelques-uns des événements qui ont troublé une partie de la diaspora orientale arménienne. Les membres de ces communautés orientales ont donc poursuivi leur migration, parfois à titre de réfugiés, dans des pays occidentaux, dont les principaux sont les États-Unis, le Canada, la France et l'Australie. Dans ces pays se sont alors créées ce que l'on pourrait nommer des « diasporas de diasporas », dans la mesure où une partie de chacune de ces communautés diasporiques – libanaise, syrienne, irakienne, etc. – s'est répandue à travers le monde. Les communautés arméniennes des pays occidentaux sont donc constituées par la rencontre et l'amalgame de ces différentes communautés qui conservent à différents degrés leur identité propre, influencée par la culture de ce premier pays d'accueil, par exemple au niveau de la langue et de la cuisine.

Ces trois temps sont donc intimement liés à ces trois espaces : le temps du génocide et de la première migration des années 1900 aux années 1920, de l'Arménie ottomane au premier pays d'accueil en Orient; des années 1950 à la fin du XX^e siècle, du premier pays d'accueil jusqu'à la seconde migration vers la diaspora occidentale; de la fin du XX^e siècle au temps présent, dans la diaspora occidentale. Il ne serait pas pertinent dans le cadre des œuvres auxquelles on s'intéresse d'appréhender la situation au Canada dans les années 1900, ni est-il possible de penser l'Arménie ottomane à la fin du XX^e siècle. Ainsi, lorsqu'une œuvre parle de l'Égypte, elle fait presque assurément référence, simultanément, à un temps spécifique dans l'histoire de la migration des Arméniens. De plus, on peut faire correspondre chaque temps et espace à une génération de survivants. La première étant celle qui a survécu, la seconde ayant connu un pays oriental et la troisième vivant en occident. 152

¹⁵² Ce schéma représente le parcours d'une partie des rescapés et peut servir de guide utile lors d'une analyse littéraire. Cependant, il n'est pas à comprendre que toutes les communautés arméniennes du monde ont nécessairement connu ce cheminement; par exemple, beaucoup d'Arméniens vivaient déjà aux États-Unis dès le début du XX^e siècle. Aussi, les communautés arméniennes ottomanes qui n'ont pas connu les déportations ont certainement connu un destin tout autre que ce qui est ici exposé. Il n'est donc pas à comprendre que tous les Arméniens de la diaspora vivent aujourd'hui en Occident.

D'un point de vue sociologique, chaque génération a eu une expérience particulière face à ces migrations. La première génération, celle des rescapés et réfugiés, était « en mode survie ». Il lui fallait s'adapter à son pays d'accueil sur tous les niveaux : se trouver un logement et un emploi, apprendre une nouvelle langue, comprendre le fonctionnement de cette nouvelle société et en appréhender la culture. 153 Cette génération a connu le double horaire, travaillant souvent dans des ateliers et des usines. Alors que, traditionnellement, la majorité des femmes ne travaillaient pas sous l'Empire ottoman, c'était maintenant elles qui devaient subvenir aux besoins financiers de la famille. Grâce au « surmenage des anciens » la deuxième génération a pu se fixer comme but l'intégration et la réussite. 154 Cette génération non seulement « change de statut juridique », elle « s'intègre socialement et progresse dans la voie de l'acculturation ». 155 Puisque ses parents, orphelins, rescapés, n'ont pas eu la chance d'aller à l'école et de développer un métier, la réussite économique était presque imposée sur cette génération par la première pour « conjurer le sort » et « [s]e venger du génocide ». « Gravir les échelons sociaux » signifiait « [r]etrouver sa dignité par la réussite dans les études et le travail ». « Voilà ce qu'a rêvé la première génération et ce qu'a accompli la seconde », « [s]oit en réussissant elle-même, soit en poussant ses enfants dans les études ». ¹⁵⁶ La troisième génération semble, pour sa part, « à la fois plus acculturée et plus vindictive lorsqu'elle n'est pas assimilée ». 157 Elle doit composer avec sa double identité, répondre aux exigences familiales et à sa responsabilité face à ses ancêtres en accomplissant ce qu'eux n'ont jamais eu la chance d'accomplir. 158 Alors que la deuxième génération se détournait de son arménité en privilégiant son intégration, la troisième, voire quatrième génération, manifestera un intérêt pour ses origines et la question du génocide et voudra (re)découvrir cet héritage.

On peut d'ailleurs réfléchir à la coexistence de mémoires concurrentes non seulement au sein d'une même communauté, mais aussi au sein d'une même famille ou d'un même individu.

¹⁵³ Ter Minassian, 13.

¹⁵⁴ Richardot, 17.

¹⁵⁵ Ter Minassian, 14.

Celle-ci a aussi connu les différentes luttes et crises qui ont ébranlé les premiers pays d'accueils. Non seulement héritière du génocide, cette génération a donc vécu de guerres ou autres crises, ce qui viendra compliquer davantage la question de son identité.

¹⁵⁶ Richardot, 17.

¹⁵⁷ Ter Minassian, 14.

¹⁵⁸ Richardot, 17.

Il est possible, par exemple, que cette seconde génération, qui a connu des conflits, guerres, révoltes dans le premier pays d'accueil, vive avec la mémoire de cette expérience personnelle, ainsi que celle, héritée, du génocide. Lorsqu'il sera temps de transmettre la mémoire familiale à la troisième génération, la seconde pourrait choisir de se sacrifier, de condamner à l'oubli sa propre expérience, au profit de la mémoire génocidaire. En privilégiant celle-ci, ces individus priveraient leur descendance d'une part importante de son histoire, mais laisseraient de ce fait une plus grande place à l'expérience de leurs ancêtres, à la douleur de leurs parents, à la mémoire du génocide qui est toujours nié. Ainsi, alors que la nécessité de se rappeler du génocide pour en exiger la reconnaissance croît plus le temps passe, la douleur plus récente se perd. Cette expérience qui est, finalement, plus d'actualité, qui touche les Arméniens d'aujourd'hui de plus près, n'est parfois pas du tout abordée.

Tout ce processus d'adaptation qui se fait sur de nombreuses générations, Janine Altounian le désigne avec le mot *survivance* qu'elle définit comme étant « la stratégie inconsciente que les survivants d'une catastrophe collective et leurs descendants mettent réciproquement en place, pour reconstruire sur pilotis les bases précaires d'une vie possible parmi les normalement vivants du monde où ils ont échoué ». ¹⁵⁹ Pour certains, le sentiment est que « leur vie n'a été possible dans le pays d'accueil en Occident qu'à condition d'effacer les blessures, de n'en rien dire, de permettre aux autres de rester indifférents, de faire comme si ces réfugiés étaient des gens 'normaux' et sans histoire ». ¹⁶⁰ Régine Waintrater résume la condition du descendant ainsi : « Les survivants du Génocide arménien sont morts sans avoir bénéficié [d'un] environnement empathique et leurs descendants en sont encore à attendre une reconnaissance officielle qui signifierait la réintégration symbolique de leur histoire à celle de l'humanité. ». ¹⁶¹ Devoir endurer cette exclusion de l'Histoire, le silence et l'indifférence générale dans ce pays d'accueil peut être encore plus douloureux lorsque l'on se trouve dans un pays, comme les États-Unis ou Israël, où le génocide n'est toujours pas ouvertement et officiellement reconnu par le gouvernement.

¹⁵⁹ Altounian, La Survivance, 1.

¹⁶⁰ Kouyoumdjian, Siméone, 31.

¹⁶¹ Waintrater, « Quand vivre est tout le sacré ». In Altounian, Altounian, 155.

Malgré leur enracinement dans leur société d'accueil, « malgré leur faiblesse numérique et leur dispersion, malgré leur intégration économique et sociale », les Arméniens ont conservé « une *forte* ou *assez forte identité* ». ¹⁶² Celle-ci est scellée par la langue, la religion, l'histoire, l'origine communes, mais aussi par « un sentiment de *frustration collective* dont les causes sont multiples » : parmi celles-ci le génocide et les revendications de reconnaissance et de réparation, les pertes humaines, territoriales, matérielles, l'angoisse de l'assimilation et de la disparition, ainsi que la responsabilité de survie qui peut être ressentie comme une pression. ¹⁶³ Dans *Passage to Ararat*, Michael J. Arlen fait une incursion dans le passé de sa famille pour dévoiler l'histoire des Arméniens et une des constatations qu'il fait au cours de ses rencontres est l'existence d'une certaine rage qu'on les Arméniens par rapport à leur passé, mais une rage qu'ils ne peuvent diriger vers le bourreau, puisque celui-ci s'en détourne. D'après Arlen, cette rage, « *trapped underground* », « *[b] eneath the skin* », ¹⁶⁴ se manifesterait au quotidien par une haine de soimême, de son propre peuple qui s'est laissé faire et n'a pas réussi à se relever depuis. ¹⁶⁵

La question de l'identité peut donc être problématique pour les descendants de rescapés vivant en diaspora pour de multiples raisons. Alors que plusieurs considèrent leurs origines arméniennes comme une facette seulement de leur identité, d'autres appréhendent la diaspora comme un endroit où ils vivent temporairement en attendant le « retour en Arménie ». Anahide Ter Minassian applique le constat qu'a fait Richard Marienstras au sujet des Juifs sionistes : « nombreux sont les Arméniens qui ressentent ou décrivent la diaspora comme un lieu de passage obligé, mais qui doit être le plus court possible, car la diaspora est un lieu de mort ». ¹⁶⁶ Et pourtant ce « retour » éventuel serait problématique aussi puisque ce descendant serait un étranger en Arménie; un Américain ou un Européen dont la langue et la culture arménienne se sont érodées au rythme des migrations, des distanciations avec cette culture arménienne « mythique » d'origine. Et si le descendant cherchait non à se rendre en Arménie, mais sur ses

¹⁶² Ter Minassian, 14-5.

¹⁶³ Ibid., 16.

¹⁶⁴ Arlen, 189.

¹⁶⁵ Ibid., 248.

¹⁶⁶ Ter Minassian, 16.

Le paradoxe de ce constat est intéressant: la « survie » n'était possible qu'en diaspora; et pourtant, ce lieu signifierait la perte de son identité, la « mort ». Y a-t-il réellement survie si la culture de perd? Sur combien de générations est-ce que les descendants de rescapés peuvent encore être considérés comme des « Arméniens »?

terres ancestrales, il lui faudrait se rendre en Turquie et faire face à l'hostilité ou l'indifférence du bourreau d'hier. Arlen met en mots le manque que peut ressentir ce survivant face à son héritage, face à l'Histoire, ce manquement qui rend fou :

I realized at that moment that to be an Armenian, to have lived as an Armenian, was to have become something crazy. Not "crazy" in the colloquial sense of quirky or charmingly eccentric ("My crazy old man!"), or even of certifiably mad. But crazy: crazed, that deep thing – deep where the deep-sea souls of human beings twist and turn. 167

Cependant, l'appartenance à l'identité arménienne est d'autre part facilitée par « [1]'élargissement des frontières nationales à l'ensemble des membres de la diaspora », phénomène qui contraste énormément avec « la rigidité des États nations dont les frontières territoriales délimitent précisément les contours de la nation ». Ainsi, comme le note Annick Lenoir-Achdjian, « le monde arménien, centré sur une référence unique, l'Arménie », est constitué tant par l'espace de la diaspora que par l'État arménien. De ce fait, une légitimité est conférée à la diaspora qui ressemble, et dans une certaine mesure qui peut faire concurrence à, celle de l'État arménien: émerge alors pour l'arménien de la diaspora « une dissociation entre la représentation de l'appartenance nationale, être Arménien, et la représentation de l'appartenance citoyenne, être Canadien ». 168

Il y a aujourd'hui près de 7 millions d'Arméniens, ou de personnes ayant des origines arméniennes, dans le monde, dont environ la moitié habite en Arménie et le reste est éparpillé un peu partout dans le monde. Les communautés arméniennes restent cependant attachées à leur identité « qui s'exprime à travers de multiples sceaux : église, langue, esprit de famille, nourriture, amitiés ». Ainsi, l'identité arménienne fonctionne sur les bases d'une ethnonationalité globale qui, allant de pair avec une mémoire culturelle transnationale, offre une certaine cohérence sociale au groupe des « Arméniens » en facilitant la création de groupes physiques dans la diaspora qui entretiennent des relations avec la « mère patrie ». L'O Cette dynamique offre une certaine stabilité tant à l'Arménie qu'à la diaspora, puisque ceux-ci s'influencent mutuellement par des échanges culturels et économiques qui se produisent hors des relations officielles entre l'Arménie et les pays dans lesquels se trouvent les communautés

¹⁶⁷ Arlen, 142.

¹⁶⁸ Lenoir-Achdiian, 76.

¹⁶⁹ Près du tiers des Arméniens de la diaspora vivent aujourd'hui en Amérique. Chiclet *et al.*

¹⁷⁰ Mkrtichyan, p. 12.

diasporiques. Ces communautés sont d'ailleurs en relation entre elles indépendamment de leurs liens avec l'Arménie. On peut lire dans *Passage to Ararat*, la conception que se faisait le narrateur quand il était enfant de cette Arménie inconnue, de cette nation dispersée, alors qu'il était dans un restaurant arménien à New York : « *I had a sense of "Armenia" as a fragile network of restaurants inhabited by people who seemed to live elsewhere – in somebody else's country. All that seemed real to me was the affection, the mysterious bond. ». ¹⁷¹ Tout le réseau qui englobe et les liens entre les communautés diasporiques entre elles, et le lien de chacun avec l'État arménien, la « mère patrie », le homeland, pourrait être comparé au réseau qui lie les succursales d'une franchise entre elles et avec le bureau-chef de l'entreprise. Cette comparaison, avec la culture de l'entreprise, ses visuels à peu près identiques à travers le monde, peu importe le pays dans lequel on se trouve, l'ajustement de ses politiques aux lois de l'État dans lequel on se trouve, peut effectivement schématiser la situation dans laquelle se trouve l'Arménien de la diaspora qui concilie deux cultures, deux façons de faire, et deux identités, privilégiant normalement le respect des lois (juridiques, culturelles, religieuses) du pays d'accueil sans pour autant sacrifier l'essence de l'identité arménienne.*

2.1.2 L'ailleurs du passé, l'ici du présent

Différents temps et temporalités animent la structure des œuvres du corpus. Dans le roman de Valérie Toranian, chacun des 30 chapitres implique un personnage et un espace-temps. Les titres des chapitres concernant la jeunesse d'Aravni sont marqués par le temps et le lieu, et permettent la constatation d'un déplacement dans le temps et l'espace, de déportation en exil et migration. Le roman situe spécifiquement le lecteur : «Amassia Juillet 1915 », «Convoi d'Amassia — Arab Punar Septembre 1915 », «Hôpital d'Alep Février 1919 », «12 rue Mazagran Marseille 1927 », «Dîner Paris 1955 ». En réduisant l'histoire d'Aravni à son déplacement dans le temps et dans l'espace (toute histoire n'est-elle pas précisément cela?), le lecteur peut mesurer le changement qui s'opère dans la vie du personnage et dans son monde tout au cours du roman. Puisque dans le roman de déportation, le lieu n'est pas neutre, l'espace n'est pas inoffensif. Que l'on se trouve à Amassia, à Alep ou à Paris n'est pas une information

¹⁷¹ Arlen, 10.

anodine; puisque Amassia signifie hostilité, pourchassement et persécution, le convoi est synonyme de maladie, de faim et de viol, Marseille rime avec misère et Paris est ce « rêve vivant à portée de [...] main », cette « ville pour Vram ». 172

L'histoire d'Aravni est donc caractérisée par le déplacement. Son récit débute à Amassia, en juillet 1915, avec l'ordre de déportation. En août, le convoi passe Tecirhan et Sari Kichla, se rendant à Arab Punar en septembre. 173 Aravni, Méliné et Mariam s'enfuient de ce camp de transit, évitant ainsi de se rendre au désert du Deir es Zor, gagnent le chemin de fer du Bagdadbahn et se rendent à Alep, où elles sont recueillies par les Tospat. Puis, «[p]endant un an, [...] elles avaient fui de refuge en refuge, planquées dans des caves, des greniers, attendant la nuit tombée pour prendre l'air, craignant toujours de croiser des patrouilles, échappant à plusieurs reprises aux soldats »¹⁷⁴ et travaillant dans des ateliers de confection clandestins. En février 1919, Aravni se joint au personnel infirmier de l'hôpital d'Alep, mais quitte la ville deux semaines plus tard fuyant les pogroms qui y ont commencé. La paire se rend à Constantinople et s'y installe. Alors que Méliné quitte la Turquie quelque temps après leur arrivée pour la Roumanie, Aravni décide de rester, seule, et de poursuivre le travail qu'elle fait dans un orphelinat. Elle rencontre Mesrop à Constantinople et ils se marient le 22 novembre 1922, avec « qu'une idée en tête : partir »; 175 « À partir de maintenant, ils sont des apatrides et ne pourront plus jamais remettre les pieds en Turquie. Sur le passeport, il est noté à l'encre violette à côté du nom de Mesrop : 'Ne peut retourner.' ». ¹⁷⁶ Ils vivent à Marseille jusqu'en 1927, lorsqu'ils déménagent à Paris pour que Mesrop y trouve du travail, alors que Vram a trois ans. En 1953, Mesrop tente de convaincre sa femme de partir avec lui au Brésil, à São Paulo, pour des affaires, mais Aravni décide de rester à Paris; Vram reste avec sa mère. Dans chacun de ces déplacements, il faut deviner les difficultés d'intégration, la misère et la solitude qui a caractérisé la vie d'Aravni.

¹⁷² Toranian, 199.

¹⁷³ Dans ce camp de transit, « [1]e projet est simple : laisser infuser ensemble le plus possible les déportés malades pour que les épidémies se propagent rapidement à tous les nouveaux arrivants et que ceux qui repartent vers le sud et les cimetières de Deir Zor soient de moins en moins nombreux [:] [1]a dysenterie, le typhus, la malaria et la famine sont les agents actifs de l'extermination ». Ibid., 81-2.

¹⁷⁴ Ibid., 132.

¹⁷⁵ Ibid., 156.

¹⁷⁶ Ibid., 159.

Le texte témoigne à quelques reprises de glissements dans le temps et l'espace. Un exemple de ceci est la mise en parallèle du chapitre intitulé « Convoi d'Amassia – Sari Kichla Août 1915 » avec le chapitre « Les chats ». Le contraste du contexte spatio-temporel entre ces deux chapitres est flagrant : alors que le premier met en scène l'abandon par des femmes du convoi de leurs enfants, le deuxième se déroule dans une maison de campagne voisine au camp scout auquel participe Valérie. La description que fait la voix narrative de cet abandon dans le premier chapitre est grandiose; c'est une funèbre cérémonie :

Peut-être que la première femme qui a aperçu la clairière et le point d'eau s'est approchée avec son tout-petit, dans un ultime réflexe de survie, pour recueillir du liquide trouble dans ses mains et le faire glisser dans la bouche de l'enfant. Peut-être que l'idée lui est venue à ce moment-là. [...] Quitte à l'abandonner, autant le faire près d'un point d'eau, parce qu'on imagine naïvement que ses chances de survie seront meilleures. [...] Elle a dû prier Dieu pour qu'il sauve son enfant ou qu'il lui apporte une mort douce. Elle s'est redressée, le laissant à terre près du filet d'eau. À cet instant, elle a tourné la tête et a vu d'autres mères à ses côtés faire les mêmes gestes, réciter les mêmes prières muettes et déposer leur enfant au sol. Puis d'autres encore. Une procession de femmes déposant leur offrande à terre. 177

La nuit, Aravni entend des bruits, des « cris de chiens », des « hurlements de bêtes affamés » et, au milieu, « d'autres cris », plus aigus, « Comme des glapissements. Ou des miaulements de chatons. Des cris effrayants. Des cris humains. Des cris de bébés. ». 178 Des décennies plus tard, Aravni est en « escapade champêtre, auprès d'Aïda qu'elle affectionne, à proximité de ses petitsenfants s'ébattant dans un camp scout arménien », scénario qui représente, pour elle, « une parfaite idée du bonheur ». La nuit, elle a entendu des animaux qui « poussaient des bruits de bestioles qui s'étripent »; 179 « Aïda voudrait apaiser cette vieille dame retombée dans les trous de son passé, qui cherche en vain à faire taire les cris et les images qui la hantent. Comme un enfant qu'on rassure après un mauvais rêve : là, tu vois, c'est fini... ». 180 Cet épisode de glissement spatio-temporel permet au lecteur d'entamer une réflexion sur la condition du rescapé. En effet, dans un chapitre précédent ce passage, Aravni se demande, devant les idées politiques de son mari : « Mais comment répare-t-on ce qui n'existe plus? Comment ressuscite-

¹⁷⁷ Ibid., 71.

¹⁷⁸ Ibid., 73.

¹⁷⁹ Ibid., 169.

¹⁸⁰ Ibid., 170.

t-on le monde d'avant? », ¹⁸¹ en constatant que le monde de son enfance a disparu, que ce temps est révolu. Pourtant, la confusion qui se crée chez elle lorsqu'elle entend ces bruits sous la fenêtre témoigne de la survie de quelque chose, de la trace d'un « reste », de l'empreinte d'un passage – une sorte de preuve du chemin parcouru et du temps qui est passé.

Le lecteur ne peut que constater la résilience de ce personnage qui grandit effectivement au fil des pages pour atteindre des proportions mythologiques à la fin de l'œuvre. On pourrait considérer que les récits racontant la survie par un enfant ou un adolescent d'un génocide sont des romans d'apprentissage ou de formation. En effet, bien que cette comparaison puisse être problématique puisque ce genre de témoignage contient une utilité autre que celle de transmettre au lecteur un apprentissage moral et que les difficultés rencontrées par ses protagonistes sont d'une tout autre dimension que celles rencontrées par Wilhelm Meister ou Lucien de Rubempré, il n'en demeure pas moins que la structure du récit de survie s'apparente à celle du Bildungsroman : les protagonistes, souvent jeunes et naïfs, sont confrontés à la vie et à ses difficultés, grandissent au courant de l'histoire, voyagent d'exil en exil, évoluent vers une maturité après avoir vu l'ampleur de la cruauté – et de la bonté – des hommes. Grâce à leur débrouillardise et à l'aide d'adultes bienveillants, ceux-ci réussissent à s'échapper des convois, à survivre aux déportations et à entamer une vie nouvelle parmi les hommes, se réconciliant, en quelque sorte, avec l'espèce humaine. The Road from Home de David Kherdian et Forgotten Fire de Adam Bagdasarian sont des exemples particulièrement flagrants de ceci. Ce n'est pas, simplement, qu'à la fin de la guerre, les Arméniens ont été libérés du joug ottoman; chaque histoire de survie est unique, mouvementée, la situation des protagonistes est en changement constant et la survie, le repos, le confort ne sont atteints que plusieurs décennies plus tard, souvent en des endroits très éloignés de leur enfance, demeurant à jamais fragiles et précaires, voire provisoires. Cependant, contrairement au Bildungsroman, il n'y a pas, à la fin du roman de survie, de retour chez soi, au sein de sa famille. Le chez-soi est déplacé à la fin du roman et la famille a souvent disparu. Ces peut-être plusieurs générations plus tard que pourra être effectué ce « retour » qui, pour le descendant né dans la diaspora, n'en est pas un.

¹⁸¹ Ibid., 154.

Les dix-huit chapitres concernant la jeunesse de Valérie et la vieillesse d'Aravni ont lieu à Paris, loin d'Amassia, et sont narrés par Valérie adulte. Cette dernière grandit au fil des anecdotes et est dans la mi-vingtaine à la fin de l'œuvre. Le lecteur peut ainsi discerner une dichotomie entre les réactions de la jeune Valérie face à sa grand-mère, et les commentaires que fait la narratrice tant sur sa grand-mère que sur les réactions qu'elle a elle-même eue face à cette aïeule dans son enfance. Compte tenu du fait que ce roman procède à la description « fidèle » de la vie dans les convois et de la précarité des réfugiés, ces moments d'humour, créés surtout par les observations de Valérie au sujet de sa grand-mère, font beaucoup pour détendre l'atmosphère entre deux épisodes du début du siècle. Au sens premier du terme « relief » dans l'expression « comic relief », ces moments amènent de l'aide, du secours, tant à Aravni, qu'à Valérie et au lecteur. Ils allègent la situation et soulagent. Il est vrai que la juxtaposition des « drames » de jeunesse de Valérie à l'horreur qui est racontée dans l'histoire d'Aravni peut créer un malaise pour le lecteur; mais ce que fait, de plus, l'alternance de ces deux temps, c'est de montrer que malgré le fait qu'elle a vécu dans un convoi, qu'elle a connu la misère et qu'elle a lutté pour sa survie pendant des décennies, Aravni peut apprécier, comme toute autre grandmère, un roman de Victor Hugo, une série télévisée ou un film mettant en vedette Jean Gabin. Mais le roman ne permet pas pour autant au lecteur de se laisser aspirer dans le bien-être de ces dernières années d'existence; dès le chapitre suivant, le lecteur est confronté à nouveau à la vie rude qu'a connu Aravni et se doit de faire correspondre Aravni à cette Nani d'Arménie, de concilier ces deux personnages en une seule et unique personne.

2.1.3 Temps ébréché, espace abîmé

Alors que le cadre spatio-temporel de *L'étrangère* est limpide, celui des nouvelles d'*Embâcle* est non seulement moins clairement défini, il est de plus muable, vacillant. Plusieurs récits semblent être situés dans le présent de la troisième génération de survivants, dans un pays occidental. Puisque le frère de la narratrice dans « Mardin » admet être Canadien, que le pont Jacques-Cartier est mentionné dans « Lui » et que le boulevard Saint-Laurent est nommé dans « Hasmig », et vu toutes les caractéristiques que partagent les narratrices, on pourrait être tenté de supposer que le présent de toutes les nouvelles est la fin du XX^e siècle ou le début XXI^e siècle, à Montréal. Cette supposition est réaliste, mais ne peut être démontrée – peut-être faut-il simplement constater que l'on se trouve dans la diaspora, dans un lieu et un temps qui seront

toujours, dans les récits, en opposition avec ces endroits du passé. Toutefois, même si Batanian écrit de l'ailleurs, de la diaspora, au sujet du présent, celui du descendant, ses nouvelles semblent tout de même aborder le passé génocidaire et les lieux de ces événements qui se glissent dans le quotidien de ses narrateurs-protagonistes et s'imposent en tant que sujets et thèmes incontournables.

Les nouvelles d'*Embâcle* convoquent des lieux et espaces variés. Elles mettent en relief la distance tant temporelle que géographique qui sépare non seulement des endroits différents, mais aussi des situations, des vies différentes. Il y a des endroits d'avant le génocide, et des endroits d'après le génocide. Il y a des espaces où vivaient des familles, et des espaces où certains membres de la famille, seulement, survivent. Des lieux où on parle l'arménien et d'autres où la narratrice est entourée de gens « qui ne [lui] ressemblent jamais ». la Ainsi, les lieux convoqués sont porteurs de sens sur plusieurs niveaux. Tout d'abord, le pays dans lequel les personnages se trouvent – que ce soit en Arménie, en Turquie, en Égypte ou au Canada, par exemple – influence nécessairement le protagoniste puisqu'il le situe par rapport à ses ancêtres, à son histoire, à ses descendants, à son avenir. À plus petite échelle, les lieux qu'occupent les histoires sont aussi révélateurs : les chambres closes, intimes, qu'occupent les femmes dans certaines nouvelles (dont « La main brisée », « C'est un appartement », « Je parle d'un pays que je ne connais pas », « Partir », « Le vide dans nos yeux en amande ») font contraste avec l'atmosphère dans ces autres nouvelles où on se trouve à l'extérieur (« Forceps (Liesse) »), dans la ville (« Lui »), ou sous l'eau (« Hippocampe »).

Il est intéressant de constater, tout d'abord, que l'espace du passé est activement réclamé et occupé par les personnages de plus jeune génération. En effet, trois récits se passent en Occident : « Mardin », « Embâcle » et « Hasmig ». Dans la première nouvelle, la narratrice et son frère visitent Mardin pour « [crier] dans les rues que les Arméniens sont revenus », parce qu'ils n'ont « rien à perdre ». Mardin représente ainsi à lui seul le passé paisible imaginé des aïeuls, l'Empire ottoman, le passé génocidaire, la Turquie actuelle, les massacres, la déportation, l'exil, le négationnisme, en plus d'être un lieu où voyageront la protagoniste et son frère, descendants de survivants qui sont nés au Canada, qui en feront un lieu représentant en outre la

¹⁸² Batanian, « Je parle d'un pays que je ne connais pas », 98.

¹⁸³ Batanian, « Mardin », 9.

survie (voire la vengeance). Ce voyage vers les lieux phares de la mythologie familiale est souvent vu comme une tentative à voir et comprendre son identité. Pour la narratrice celui-ci n'est pas fait dans le calme et la sérénité. Pour elle, Mardin est un lieu menaçant : « J'avais refusé [d'accompagner mon frère], j'avais peur; j'étais restée seule à la maison avec, dans la main, la branche qui m'aurait servi d'arme si, devant le bouc, je ne m'étais pas décidée à parler. ». Ce sentiment est d'ailleurs nourri par le fait que tant son histoire que sa propre existence sont niées par le guide touristique qu'elle trouve en bibliothèque: « Non, je n'ai rien laissé paraître de ma rage lorsque j'ai lu, à la bibliothèque, dans un guide de voyage comme tous les autres, un guide publié en France, sur la Turquie, qu'à Mardin les Arméniens n'ont jamais existé. ». 184 Lorsqu'elle prend le livre avec elle « comme une preuve, une preuve du désastre », 185 une voix intérieure, peut-être celle d'un membre de sa famille, l'interpelle : « Non, on te retrouverait, on te tuerait. Que t'importe aujourd'hui, toi, tranquille dans ta vie ici, qu'on reconnaisse ce passé qui te dépasse? Vis, oublie. ». Une voix qui, de prime abord, semble prôner le détachement et la sérénité, mais dont le message est déforcé par le fait qu'il provient d'une place de peur et de crainte, et non d'acceptation ou de calme résignation. 186

Mardin, qui représente tant le passé génocidaire que le présent négationniste, est un lieu où la protagoniste n'existe effectivement pas, puisque sa lignée est complètement effacée de l'histoire officielle de cette ville. Dans un effort, similaire, Mardin est nié aussi par les parents de la narratrice :

Mon père ne veut pas que ses enfants meurent à Mardin. *Votre voyage ramène à ma mémoire des images que je ne voulais plus voir*. Mais quelle mémoire, papa? Quelle mémoire? Dans le livre des touristes, il n'est pas écrit que ton père a appris son métier de tailleur à Mardin. Non plus qu'en 1915, notre famille a été déportée avec les autres Arméniens, forcée à marcher pendant des jours de Mardin à Ras El Ain, à El Kamechlé, à Alep. Puis à attendre dans le désert du Deir Zor qu'une main les détruise. Il n'est pas écrit que vos grands-mères ont survécu, sont retournées à

¹⁸⁴ Ibid., 7.

¹⁸⁵ Ibid., 8.

¹⁸⁶ On peut remarquer que le « déni » n'est non seulement la dernière étape du génocide, tel qu'élaboré par le modèle de Stanton, mais elle est aussi la première étape du processus du deuil, selon le modèle des cinq étapes du deuil qu'on emploie en psychologie. Après le « déni », viendraient la « colère », le « marchandage » et la « tristesse ». Finalement, on constate que la dernière étape du deuil, « l'acceptation » est ce qui viendrait après les dix étapes du génocide, ce qui y mettrait fin. L'usage d'un langage similaire dans ces deux modèles laisse entrevoir la pertinence de considérer la question du génocide par le prisme du deuil. Service de psychologie et d'orientation de l'Université de Sherbrooke

Mardin après les massacres et que des étrangers buvaient le thé dans leur maison. Il n'est rien écrit de ce nouvel exil vers le Caire, où encore ils étaient de trop. Pas dit non plus qu'à Montréal, la neige leur rappelait celle de Mardin. Il n'est rien écrit et je n'en ai jamais rien su. 187

Il apparaît important d'interroger la contradiction qui anime ce passage : la narratrice raconte ce quelle n'a jamais su. Est-elle en train d'inventer ce passé, de le deviner? Est-ce que les éléments rapportés sont des symboles seulement, qui peuvent être remplacés par des éléments connexes – c'était du café peut-être, et non du thé, l'exil aurait aussi bien pu être vers Beyrouth au lieu du Caire – et qu'elle a calqués sur les histoires d'autres exilés qu'elle a pu connaître? L'usage du passé composé, rendant compte d'un fait accompli dans le passé, à la forme négative, laisse entrevoir que dans un moment donné du passé, elle ne savait pas. Pourtant, ce « jamais » brouille aussi cette interprétation, puisque ce n'est pas juste qu'elle ne l'a pas su à ce moment, mais elle ne l'a su jamais. À un moment dans le futur du passé et dans le passé du présent, la narratrice a acquis ce savoir et au moment d'énonciation, elle sait ce qu'elle n'avait jamais su. Mais encore, l'acquisition de ce savoir a un écho faible puisqu'il est nié par le document, par le guide touristique publié non pas par la Turquie, mais par la France, tierce partie alliée de la cause arménienne.

Deux conditions se créent donc simultanément pour favoriser la perte de cette mémoire : d'une part, la descendance est privée de cette histoire qu'on refuse de lui transmettre, d'autre part, sa négation est notée, publiée, reproduite et distribuée. Le rescapé et le génocidaire semblent collaborer pour s'assurer que la descendance ne sache rien du passé. Le savoir nouvellement acquis par la descendante dans « Mardin » est nié par les écrits qui restent, et la mémoire, comme la parole, s'envole, s'enfuit, se perd. Cette perte aussi est thématisée par la narratrice qui affirme, avec une métaphore qui compare son pays à une grotte dans laquelle on se cacherait :

Il y a des morceaux de nous, papa, éparpillés à droite, à gauche. Et lorsque ma pensée se disperse, lorsque tout mon corps semble disloqué dans des angles sombres que je ne reconnais pas, j'oublie que je ne viens pas d'ici. Et que ces lieux sans repères sont les grottes où vos âmes se sont murées en attendant d'être blanches. Car cette aventure, la musique assourdissante de votre exil, vous n'avez plus voulu l'entendre.

¹⁸⁷ Batanian, « Mardin », 9.

Effectivement, ils réentendraient nécessairement leur histoire s'ils la racontaient à leurs enfants. En se taisant, en refusant de transmettre cette histoire, ils se préserveraient eux-mêmes, tout en épargnant leur descendance de cette douleur. Ceci n'est cependant pas chose faite, puisque la narratrice poursuit : « Pourtant, dans chaque bouche je l'entends, derrière les mots et les silences. Il suffit d'un soupir pour que le désert de sable de Mardin me brûle les yeux. ». Et non seulement l'entend-elle, elle en reconnaît aussi l'aspect, lorsque son frère lui envoie des photos de Mardin: « Je m'efforce de rester devant les images, de ne pas les fuir. Elles résonnent si fort : j'ai déjà marché sur ces terres, j'ai senti l'air sec de ces paysages, je pourrais le jurer. Et encore, cette image, ces visages me disent quelque chose. ». ¹⁸⁸ On peut faire appel ici au concept de postmemory, postmémoire, élaboré par Marianne Hirsch, qui est une structure « of inter- and transgenerational return of traumatic knowledge and embodied experience ». 189 Pour Hirsch, la postmémoire décrirait « the relationship that the "generation after" bears to the personal, collective, and cultural trauma of those who came before – to experiences they "remember" only by means of the stories, images and behaviors among which they grew up ». Cependant, ces expériences ont été transmises de façon si profonde et affective qu'elles semblent constituer « memories in their own right ». Ainsi, « [p] ostmemory's connection to the past is [...] actually mediated not by recall but by imaginative investment, projection and creation ». 190 Cependant, le lecteur a déjà constaté que les ancêtres n'ont pas transmis, verbalement du moins, leur expérience aux descendants. Ce que semble reconnaître la narratrice dans ces photographies ne serait non pas ce dont elle se souvient, ni ce qu'elle s'est imaginé en entendant les récits des aïeux, mais ce qu'elle a imaginé face au silence de ceux-ci. Ayant investi son imagination dans l'inconnu depuis si longtemps, ces photographies justifient, en quelque sorte, son invention; elles lui montrent qu'elle a imaginé juste.

Cependant, la confrontation avec le passé qui subsiste dans le présent de Mardin est difficile pour le frère de la narratrice. Sur les photos qu'il lui a envoyées, elle voit bien que : « À droite, un vieux semble méfiant, dégoûté même. Pourquoi? Reconnaît-il les traits arméniens de mon frère? Dans leurs livres d'histoire, on leur dit que ce sont les Arméniens qui ont troublé la

¹⁸⁸ Ibid., 10.

¹⁸⁹ Hirsch, 6.

¹⁹⁰ Ibid., 5.

paix du pays. On prétend qu'il a fallu les déporter, les tuer pour le bien de l'empire. On enferme aussi les gens qui prononcent le mot génocide. » Elle est pourtant prise d'un doute, et poursuit avec : « Est-ce moi qui ai le regard hostile? Est-ce moi qui vois dans le visage de ces hommes les bourreaux d'hier? », 191 sans toutefois chercher à corriger sa perception de l'homme, faisant confiance, au fond, à son instinct initial. Le Turc, pour sa part, refuse à l'Arménien, au frère de la narratrice en voyage à Mardin, la possibilité de ravaler sa fierté et se cacher, au nom de la paix. Lorsque ce dernier affirme qu'il est canadien, le premier rétorque : « But you are not like an American. You know what you look like? I will tell you what. You look like an Armenian. ». L'homme vieux met ainsi en avant l'identité vraie du jeune, l'accuse d'être Arménien, comme il l'aurait fait, peut-être, en 1915, tandis que l'autre renie sa lignée et son nom, l'identité pour laquelle ses ancêtres ont péri, et proteste « No, I'm Canadian, completely Canadian ». Il faut mentionner que le texte contient une certaine ambiguïté, et qu'il n'est pas clair si cet échange a vraiment lieu, ou si la narratrice l'imagine en observant la photographie. Que l'on suive l'une ou l'autre de ces interprétations, le passage qui suit cet échange demeure notable, puisqu'il contient un commentaire sur la mise en récit de cet épisode, sur le témoignage de ce génocide qui se poursuit par le déni : « J'aurais voulu écrire autre chose. Donner à mon frère le visage du courage. Mais mes mots restent secs, ils refusent de s'envoler. Ils restent au sol, rampent. D'ici je vois les chevilles et les chaussures, je vois les taches de sang. ». ¹⁹² Le fait que la voix narrative ne réussisse pas à écrire son frère avec plus de courage montre un peu ce qu'Arlen avait constaté sur cette haine de soi, cette haine de l'Arménien lâche qu'on ne saurait même imaginer glorieux ou victorieux.

La dernière scène du récit est pourtant quelque peu rédemptrice. Était posé sur la table du café un oiseau en métal, vieux bibelot rouillé. Alors que les Arméniens quittaient le café pour « entrer dans la maison du bouc et signaler [leur] retour, pour la paix », le cafetier leur a tendu l'oiseau en disant qu'« il fallait qu'il s'en débarrasse, car il faisait peur aux touristes ». ¹⁹³ Ce cadeau à la fin du récit, même s'il est en fait un déchet, signale peut-être l'espoir d'un avenir de

¹⁹¹ Batanian, « Mardin », 11.

¹⁹² Ibid., 12.

¹⁹³ Ibid., 16.

justice, puisque le cafetier, Turc, reconnait que les Arméniens, eux, ne sont pas des touristes, mais une tout autre sorte de visiteurs.

Un autre espace qui semble important dans *Embâcle* est l'espace intime, domestique, mis en scène dans plusieurs nouvelles dont « C'est un appartement », « Partir », « Je parle d'un pays que je ne connais pas », « Cuisine ». La nouvelle « C'est un appartement » fait découvrir au lecteur des femmes dont les maris ont quitté, qui sont dans un appartement avec des enfants, condamnées au deuil et à l'incompréhension. Cette nouvelle raconte-t-elle la douleur de ces femmes qui ont vu partir leurs maris et leurs fils, et qui se doutent, peut-être, qu'elles ne seront pas épargnées elles non plus? : « Quatre pièces. Un appartement de quatre pièces, ce n'est pas grand. Pourtant, ici, on se perd. On se perd et on se tue. ». ¹⁹⁴ Lorsque le personnage fait le tour de l'appartement, constatant l'horreur qui habite ces femmes, le temps est comme suspendu : bien qu'on devine le passé horrifiant et l'avenir de terreur, le tableau que nous présente la nouvelle ne s'attarde en vérité qu'au lieu, c'est un appartement que parcourt la narratrice, faisant le tour des chambres, constatant les ruines.

Dans la cuisine, « [u]ne lueur », « une bonne odeur », « [l]e ronflement du réfrigérateur, la berceuse du bouillon sur le feu et ce soleil qui écrase, qui apaise »; « [u]n silence énorme à l'intérieur, un silence qui fatigue ». Contrairement aux autres pièces, celle-ci amène du réconfort : « On veut bien s'asseoir un moment. On resterait ici des heures, on vivrait dans cette pièce, collée contre le four, contre la chaleur de son ventre. ». 195 C'est peut-être que, malgré tout, il y a à manger, le bouillon est chaud, on n'est pas encore dans la famine des convois ou du désert. Pourtant, « On doit continuer. Marcher dans cet appartement pour l'après, pour pouvoir dire. Raconter comment, ces jours-là, elles étaient seules. Dire comment elles ne criaient pas. Dire que voilà, voilà pourquoi les cris sont restés accrochés, collés aux murs. Des cris secs dans la maison qui dure encore. » On lira cette dernière phrase sur deux niveaux. Le premier, en considérant que la maison littéralement dure encore, pour constater que les femmes ont probablement péri, tandis que la maison dure, est peut-être habitée par des Turcs aujourd'hui. Le deuxième, en abordant l'appartement comme un symbole pour la maison qu'habitent leurs descendants aujourd'hui, survivants, rescapés, mais où la même atmosphère dure, où le même

¹⁹⁴ Batanian, « C'est un appartement », 17.

¹⁹⁵ Ibid., 18.

deuil, les mêmes cris demeurent accrochés aux murs. Dans les deux cas, c'est un triste regard vers l'avenir pour ces femmes et leurs descendants.

Le narrateur externe, indéfini, constatera, à propos des cris, qu'« [e]n entrant ici, on croyait mettre son manteau sur un crochet, mais c'est sur un cri qu'on l'a posé », pour poursuivre en disant que : « Ce sont des cris qu'on ramène avec soi lorsqu'on sort du logement, pas d'amour, seulement des cris qui brisent notre maison à nous. Est-ce que ça durera encore longtemps? ». « Notre maison à nous » déplace le récit non seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps. Puisqu'effectivement le temps présent est concerné, c'est « l'après »; le texte livre un commentaire sur la nécessité de témoigner non seulement dans le présent des événements, mais aussi dans le futur, de ne pas oublier la réalité de ces femmes et la vérité de ce passé. Ce déplacement est encore souligné par l'intrusion, dans la narration impersonnelle en « on » de ce « je » qui anime le texte au présent et éclaire la difficulté du travail de témoignage et de fictionnalisation que doit faire l'auteur :

Les cris sont loin, mais leur écho résonne. Les cris sont nés dans un endroit que je ne pourrais pas décrire. Un endroit que plusieurs mères ne peuvent pas nommer. Elles entendent les cris, elles ferment les yeux et des aigles volent au-dessus de leur tête. Alors leurs poings se serrent, et dedans, les mains des petites filles se cassent. 196

D'ailleurs le thème du mal légué de mère en fille est souvent exploité dans le recueil : « Enfant utile », « Saccage », « La main brisée », « Cuisine », « Embâcle », « Partir » mettent tous en scène des filles confrontées au mutisme, à la douleur, ou à la maladie de leur mère. 197

La quatrième et dernière pièce est celle dans laquelle « on n'a pas pu, pas voulu entrer » : « On entendait de minces plaintes, fragiles et aiguës. La porte était verrouillée. Dans notre main, il y avait la clé, mais pas le courage. » ¹⁹⁸ La narratrice ne débarre pas la porte, ne l'ouvre pas

¹⁹⁸ Batanian, « C'est un appartement », 20-1.

¹⁹⁶ Ibid., 19.

¹⁹⁷ À constater aussi que les hommes de la même génération que les narratrices sortent indemnes de cette histoire, ils en sont épargnés et ils se trouvent, ignorants, à reprocher aux narratrices de bercer « *les morceaux gris qui tombent du ciel* ». Batanian, « Ma maison », 51. Cette inégalité est explicitement verbalisée dans « Ma maison », où la narratrice songe au passé qu'elle partage avec cet homme qui est sont amoureux : « Ce n'est pas seulement une histoire d'amour, mais une histoire de peur. Combien de fois ai-je voulu fuir? Il y a ma mère et mon père dans ton accent. La moitié de ton enfance est restée dans un pays que tu n'oses regarder. Tu as vécu les mêmes exils, alors comment se fait-il que sur ta joue il y a toute la paix du monde? ». Ibid., 52. Pour sa part, elle est incapable de se défaire de ce passé : « Maintenant je pleure. Je veux construire une famille avec toi et je pleure. Je ne me plains pas du présent, mais de l'enfance qui revient dans la chambre. ». Ibid., 51.

pour y rentrer; elle « traverse le mur » où est apparu « [u]ne bouche droite et bien fermée, d'où ne sortait aucune parole » et voit « des escaliers qui tournoyaient ». Elle poursuit en décrivant un épisode violent, du passé : « Des enfants se tenaient autour d'une femme, offerte comme un sacrifice. Elle pleurait. Des garçons et des filles frappaient son ventre. Ses mains étaient attachées sur la table et un homme, très fort, tenait une perche qui la rendait prisonnière. Ses seins étaient écrasés contre le bâton de bois. Ce n'était plus notre aïeule, mais un lit de paille, un feu, un désastre. ». C'est peut-être la condition même du descendant de rescapés témoignant en littérature de son héritage traumatique que met en scène ici Batanian. Le descendant peut avoir la clé du passé – son contact avec ses grands-parents – mais pas le courage, ou la force, d'ouvrir la porte, d'exploiter ce lien, d'imposer à sa famille de revivre cette histoire et à soimême de la regarder de face. D'ailleurs, la bouche qui lui apparaît est bien fermée, muette. Au lieu de cela, elle considère les escaliers en colimaçon, ce passé sinueux qu'elle ne peut appréhender dans son ensemble, qui lui donne peut-être le vertige, et elle imagine cette scène de violence presque primitive qui ne dit pas tout, qui n'explique rien, mais qui transmet un destin secret du génocide. C'est avec grandeur qu'elle décrit cette offrande, ce sacrifice, la violence des enfants envers la femme et le bourreau qu'on peut imaginer d'une énormité mythologique. La succession d'images métaphoriques en gradation ascendante « un lit de paille, un feu, un désastre » pour décrire son propre ancêtre est d'une violence extrême, mais aussi d'une claire efficacité dans l'immédiat que n'aurait pu avoir une description technique et rigoureuse. Ce passage est suivi de la phrase «Tu ne peux rien faire. »199 qui signifie non seulement l'impuissance dans le moment du génocide, mais aussi l'impuissance que l'on peut ressentir aujourd'hui face à ce passé et à la tentative de le décrire. C'est peut-être l'auteur qui interpelle son protagoniste avec ce « tu », peut-être la protagoniste qui se parle à elle-même, encore, c'est peut-être l'auteur ou la protagoniste qui s'adresse au lecteur. Toutes ces interprétations sont valides puisqu'il est effectivement trop tard; aucune d'elles, aucun de nous, n'y peut rien : l'aïeule n'est plus qu'un lit de paille, un feu, un désastre : la Catastrophe a eu lieu.

L'espace de l'appartement devient donc ce lieu, figé dans le temps, que visitent ceux qui veulent se rappeler et commémorer, mais qui ne peuvent explorer jusqu'au bout ce mal. En

¹⁹⁹ Ibid., 21.

quelque sorte, c'est cette impuissance à ouvrir la porte qui fait d'eux des survivants; celles qui ont pu voir sont demeurées dans l'appartement, muettes, tandis que la narratrice, elle, est libre de sortir, tandis que nous, lecteurs, pouvons fermer le livre.

Le lieu intime figurant dans « Je parle d'un pays que je ne connais pas » est un autre genre d'espace, et la scène d'une situation familiale banale – une mère qui cuisine tandis que ses enfants écoutent la télévision – qui met en jeu l'exil, la perte identitaire et la survivance. En effet, la narratrice, la mère, se souvient de son pays natal, un pays lointain qui est peut-être l'Égypte, ce premier pays d'accueil d'où on repartira pour l'Amérique : la narratrice²⁰⁰ mentionne le « Sphinx », des « berceuses arabes »²⁰¹ et une « prière que [s]on père n'a jamais chanté ». En repensant à son pays natal :

Mes mains s'étendent sur mon regard. Dans leur paume, mon pays et les femmes âgées courent au milieu de la rue pendant que les marchands y passent. Elles ramassent rapidement des fruits, des olives et du fromage. Moi, toute petite, j'observe les femmes s'engueuler pour quelques sous, le marchand d'olives croquer dans un de ses bijoux et s'en lécher les doigts. Je respire même ses mains de ma cachette. Puis j'entends la prière que mon père n'a jamais chantée, hume la fumée réconfortante de la braise oubliée par quelques promeneurs. J'ouvre les yeux. Je la tiens enfin, cette odeur perdue depuis des années. C'est un feu rouge, épicé, criant d'amertume.

Pourtant, lorsqu'à la fin de la nouvelle, la fille de la première narratrice devient narratrice à son tour, elle parle de ce « pays [qu'elle] ne connaî[t] pas » en faisant référence à l'abricot, fruit qui renvoie indubitablement à l'Arménie. Cette référence fait d'ailleurs écho à la première partie lorsque sa mère dit : « Ma mère à moi ne m'a jamais parlé de sa naissance dans le pays inconnu. J'ai appris plus tard, dans les livres, que ses ancêtres vivaient au milieu des montagnes et qu'ils avaient eu très froid. ». Le récit qui se déroule en un seul lieu intime – la demeure familiale – est ici nécessairement empreint des traces d'autres lieux et d'autres exils. Il y a le pays inconnu, l'Arménie des ancêtres persécutés; le premier pays d'accueil, cette Égypte où vécut la mère dans son enfance; et un pays en Amérique du Nord où elle vit avec sa famille. En ce lieu précis, il semble y avoir conflit : pour la mère, la nostalgie est pour l'Égypte de son enfance; pour sa fille, l'intérêt est pour le pays inconnu, l'Arménie. Cette dynamique représente

²⁰⁰ Des pages 97 à 100. Il y aura une seconde narratrice à la page 101, qui est la fille de la première.

²⁰¹ Batanian, « Je parle d'un pays que je ne connais pas », 97.

²⁰² Ibid., 99.

le travail de mémoire que se fait chez les descendants de survivants : alors que les enfants des premiers survivants tentent de s'ancrer dans une nouvelle réalité pour prouver leur survie, la troisième génération, elle, a le regard vers ce « pays inconnu », ce lieu mythique qu'on voudra connaître et, dans une certaine mesure, s'approprier.²⁰³

Ces considérations sur l'espace impliquent nécessairement des constats sur le temps et la temporalité. Dans la mesure où les tableaux d'*Embâcle* évoquent des espaces variés et variant, la dynamique temporelle est, elle aussi, saccadée. Il n'y a ainsi pas de limite claire entre le passé et le présent : tous les lieux et tous les moments qui ont existé subsistent en la mémoire, dans le moment présent. Ce n'est donc pas Mardin, une ville Turque, que visitent les jeunes, mais toute l'histoire de leur famille; ce n'est pas un appartement que visite la narratrice dans le présent, mais sa propre impuissance devant le souvenir de ses ancêtres; ce n'est pas la demeure familiale qui est le théâtre de la scène matinale, mais le souvenir d'une enfance sur la plage et la nostalgie d'une immigrante qui se demande « *Qu'est-ce que je fais ici?* ».²⁰⁴ Chaque nouvelle du recueil montre différentes modalités littéraires pour rendre compte de réalités qui ne peuvent être nommées et de l'impuissance des descendants devant le travail de la mémoire. Avec ces nouvelles, Martine Batanian contourne le sujet du passé génocidaire et du deuil du survivant, s'attarde aux gestes de tous les jours, car ceux-ci contiennent en eux *tout le reste*, et *tout ce qui reste*. Le génocide, l'exil, la survie se trouvent dans chaque lieu et dans chaque parole, et c'est en se penchant sur l'infime que Batanian fait deviner l'incommensurable.

2.2 Voix narrative et personnages

I knew that I was free, and that I would never be free. 205

²⁰³ Si on voulait établir des liens entre les récits, on pourrait considérer que la protagoniste qui se rend à Mardin dans la nouvelle éponyme est la jeune narratrice de cette nouvelle qui se rend dans une ville du passé pour connaître « ce pays [qu'elle] ne connaî[t] pas ». Le travail d'enquête et d'écriture, avec ses gestes d'appropriation des lieux du passé génocidaire, est d'ailleurs mis en scène dans d'autres nouvelles du recueil.

²⁰⁴ Batanian, « Je parle d'un pays que je ne connais pas », 99.

²⁰⁵ Bagdasarian, 270.

2.2.1 La voix narrative

Il ne serait pas exagéré de dire que la jeune femme issue de la troisième génération de survivants du génocide arménien vivant en diaspora est la narratrice de l'ensemble d'*Embâcle*. En effet, bien que chacune des nouvelles soit énoncée par une voix narrative distincte ayant des particularités, et bien que plusieurs nouvelles ne donnent aucun indice ni sur l'âge du narrateur, ni du lieu d'où l'on parle, l'effet créé par la lecture de l'ensemble du recueil et la superposition de tous ses narrateurs donne l'impression que ce sont différentes voix qui auraient pu appartenir - ou qui appartiennent - à un même individu; que ce sont différentes itérations d'une même personne qui, tour à tour, devient tantôt la jeune épouse « intégrée » équilibrée, tantôt la descendante indignée de rescapés, tantôt la petite fille suffoquée par la lourdeur du passé et souvent l'héritière désorientée d'une histoire méconnue. Des dix-sept nouvelles, seize ont des narratrices, tandis que le dix-septième, « C'est un appartement », est narré dans un mélange de la troisième personne du singulier avec le pronom indéfini neutre « on », de la première personne du pluriel avec le « nous », d'un « tu » qui ne donne aucun indice quant à la personne à qui l'on s'adresse, et d'un « je » qui semble comme hors temps. Pourtant, celle-ci aussi peut être associée à l'univers féminin puisque dans son essence même, l'appartement de cette nouvelle est un lieu d'où les hommes sont exclus; si les hommes pouvaient y être, il n'y aurait ni appartement ni récit. Parmi les narratrices, deux sont nommées : Lisa, dans « La main brisée » et Charlène dans « Ma cousine », deux prénoms qui ne sont pas arméniens. D'autres noms apparaissent dans les récits qui sont d'origine arménienne – Sossie, Séta, Lévon, Hasmig, Varti, Vahan, Houri – des personnages secondaires tant féminins que masculins, et de toutes les générations confondues.²⁰⁶

En faisant un bref parcours des nouvelles et de leurs narratrices, le lecteur découvre un réseau de caractéristiques communes aux histoires et de motifs récurrents. En superposant les histoires, on peut deviner une narratrice jeune, issue de la troisième génération de survivants, qui observe la survivance de sa famille alors qu'elle lutte elle-même pour sa survie. Elle semble habiter en occident, au Canada, Montréal étant mentionné explicitement. Ses parents semblent

²⁰⁶ Puisque les parallèles entre les différentes narratrices sont si flagrants, on pourrait désigner par « la narratrice composée », au singulier, cette voix qui émane de la totalité du recueil et qui est composée, justement, par l'amalgame de toutes ces voix distinctes et par la superposition de ces narratrices.

avoir immigré au pays lors de leur jeunesse, possiblement de l'Égypte. Dans deux nouvelles, un frère est mentionné, tandis qu'un conjoint, de descendance arménienne aussi, figure dans certaines nouvelles. Le suicide est un fait central à deux nouvelles, « Ma cousine » et « Hippocampe », et fait partie de la trame narrative d'autres récits dont « Lui ». Contrairement à d'autres œuvres qui tentent de raconter, de manière plus ou moins objective et linéaire, la situation du rescapé ou de son descendant, les nouvelles d'*Embâcle* sont marquées par l'émotion des narratrices, par leur tristesse, leur rage, leur indécision, leur incompréhension.

On peut aussi mentionner d'emblée que la relation mère-fille s'avère difficile dans le recueil, comme on le voit dans «Partir», «Enfant utile», «Saccage» et «Cuisine». La narratrice composée attribue cela, du moins en partie, à la faiblesse de la mère face au passé familial, à sa lourdeur et sa mélancolie. 207 Alors que la mère reste au lit, pleure sous la table, ignore ou envahis sa fille, celle-ci essaye, tant bien que mal, de composer avec ces crises. Mettant en mots la relation de filiation inversée qu'on a énoncée (1.2.2), la narratrice de « Saccage » nomme la réflexion qui s'opère entre elle et sa mère, où l'une prend la place de l'autre : « Mon frère dit souvent que nos parents nous ont tout donné. Moi je dis qu'ils nous ont pris beaucoup. Ils ont pris nos yeux, notre bouche et ils nous ont coupé les jambes. ». ²⁰⁸ L'empêcher de partir, de la quitter, de parler, tout cela la mère le fait; mais la matérialité des mots employés, « yeux », « bouche », « jambes », et non « vision », « parole », « mobilité », implique la chair, l'organe qu'on n'ennoblit pas en l'équivalant à son essence, mais qu'on distingue dans son existence même, l'organe comme chose. Puisque c'est bien sur le corps, sur la peau que s'inscrit l'histoire familiale, et par la chair qu'elle est transmise, même lorsqu'on refuse de la transmettre par la parole. Face à ce vol, la narratrice quitte son poste et prends la position de sa mère : « Chaque souffle fait passer un morceau d'elle, d'elle en moi, de moi en elle. Seule dans cette plaine, j'accouche de ma mère. ». ²⁰⁹ Elle *devient* sa mère en la faisait *venir* au monde, elle l'enfante; et elle, l'enfant, se voit attribuer le rôle de la mère : « Voici un pansement, voici un baiser, je vais te sauver, tout va bien. »²¹⁰ alors que la mère elle, est sous la

²⁰⁷ Les caractéristiques de la figure maternelle, ainsi que la relation qu'entretient la narratrice avec elle, seront exposées plus loin (2.2.2).

²⁰⁸ Batanian, « Saccage », 49.

²⁰⁹ Ibid., 50.

²¹⁰ Batanian, « Cuisine », 55-6.

table, pleure son enfance ou l'enfance de sa mère à elle (« Tu as dit, ma mère, ma mère, et j'ai compris que tu n'étais plus là, tu avais un autre âge, tu étais peut-être dans un autre pays. Je suis restée sous la table à me noyer avec toi. »²¹¹).

La transmission du malheur familial par la parole pourrait entamer le processus de réhabilitation et s'avérer être salvatrice, mais la communication est bloquée, peut-être l'étaitelle déjà par la grand-mère rescapée. Sans paroles, la transmission de la chair va à contresens, rendant mères les filles pour qu'elles puissent soigner leur mère et qu'elle, à son tour, soigne la sienne, la grand-mère, redevenue – ou demeurée – enfant. Il semblerait que tant que la parole n'est pas prononcée et digérée par les descendants, l'histoire ira à contre sens pour essayer, sans cesse, de sauver l'aïeule, cet enfant qui a connu le génocide. Cet enfant qui effectivement a survécu, mais pas tout à fait; peut-être est-elle demeurée enfant, et le sera-t-elle pour toujours. Peut-être que l'on reste, infiniment, à l'âge que l'on avait lorsqu'on a vécu un traumatisme; peut-être est-il possible de poursuivre sa vie après un génocide, mais pas d'y survivre. Cette histoire, niée par le bourreau, mais aussi reniée par le rescapé, poursuit sa destruction tant qu'elle n'est pas verbalisée et acceptée par les deux parties. Comme on le verra (3.1.2), c'est peut-être pour rompre cette « malédiction » que plusieurs des personnages de la troisième génération, surtout les narratrices, écrivent l'histoire de leur famille.

Qu'il soit attribué au passé génocidaire ou pas, la narratrice composée sent qu'elle a une âme « vieille, pourrie, voleuse des manies maternelles ». 212 Au lieu de s'attarder à ces histoires, elle voudrait « parler des arbres, de la lumière qui passe au travers », « de la liberté des feuilles de cime » (« Quand on se repose, les bras pendants, quand on ne demande rien, parfois, on leur ressemble. »), ²¹³ « grandir avec les branches », « créer, être neuve », ne pas avoir à « regarder la mort »;²¹⁴ elle voudrait, finalement, « sortir de la noirceur ».²¹⁵ Ne pas avoir à regarder les

²¹¹ Ibid., 55.

²¹² Batanian, « Partir », 107.

²¹³ Batanian, « Forceps (liesse) », 35-6.

²¹⁴ Ibid., 36.

²¹⁵ Ibid., 37.

racines « laides, vieillies, tachetées », « malades », « comme si elles faisaient partie » d'elle. ²¹⁶ La narratrice de « Saccage » résumera sa condition *entre* générations ainsi :

Encore, à mon âge, je n'arrive pas à naître, le comprendras-tu? Il y a encore trop de ronces, et je marche les mains devant, comme une aveugle, en déchirant ces toiles qui résistent à la joie. Une femme est passée devant sans les détisser. Ma mère. Elle s'est faite petite, elle est parvenue à se faufiler entre les mailles en s'écrasant, en devenant une autre. Il y a tant de travail à faire que parfois je préfère regarder les oiseaux briser le ciel. Défaire, casser, rompre l'embâcle.²¹⁷

Alors que la plupart des narratrices sont conscientes de cet « embâcle qui paralyse leur vie » et qu'elles se déchaînent contre ces forces négatives pour reprendre le contrôle de leur vie, une en particulier, celle de « Lettre à Sonetchka », semble s'être résignée à son sort, faute d'avoir pu changer le cours de son histoire. De par le récit, elle écrit à Nina Berberova, dont le père était d'ailleurs arménien, pour lui demander comment Sonetchka a fait pour mourir dans son roman. ²¹⁸ Ce personnage, solitaire, frôlant la folie, se voit transformé :

La vie est devenue pour moi un travail de funambule. Je parviens encore à avancer sans tomber, mais des spasmes violents m'affolent, mon dos se courbe, comme appelé par le bas, par une femme qui crie mon prénom. J'ai mal. Au creux de ma poitrine, j'entends un grondement, un cri si grave qu'il me pétrifie. Parfois, seule dans ma chambre, je m'abandonne à ce cri. Je suis debout, les bras raidis et je crie de ma voix la plus profonde.²¹⁹

Elle s'abandonne à cette transformation, ne lutte plus et cherche la tranquillité dans la mort. Même si « la petite Séta » ne représente pas l'ensemble des narratrices d'*Embâcle*, le lecteur peut deviner qu'à moins qu'elles ne fassent un travail de mémoire, à moins qu'elles ne confrontent leurs aïeules sur leur silence héréditaire, à moins qu'elles n'écrivent l'histoire de leur famille pour la disloquer, le destin de cette narratrice pourrait être le leur. Plusieurs personnages des récits ayant déjà eu recours au suicide, dont la tante de la narratrice d'« Hippocampe » ainsi que la cousine de la narratrice de « Ma Cousine », le lecteur peut comprendre que les personnages puissent envisager cette issue pour sortir de leur situation.

²¹⁷ Ibid., 38-9.

²¹⁶ Ibid., 38.

²¹⁸ Le roman de Berberova, *L'accompagnatrice*, dit ceci au sujet de la mort du personnage : « Il semble que la mort l'ait prise au dépourvu. Si c'était une maladie, c'était une maladie violente et brève, pendant laquelle il fut déjà impossible de mettre de l'ordre dans les affaires quotidiennes; si c'était un suicide – il était tellement soudain qu'il ne laissa pas à la défunte le temps de régler quelques comptes… ». Berberova, 8.

²¹⁹ Batanian, « Lettre à Sonetchka », 85-6

Ce mal-être héréditaire, ce silence, cette folie, cette noirceur ne sont pas présents dans le roman de Toranian. Deux voix narratives s'y côtoient : les chapitres concernant Aravni sont narrés à la troisième personne du singulier, tandis que ceux figurant Valérie sont narrés par ellemême, à la première du singulier. Le roman se ferme sur un épilogue, raconté exceptionnellement à la première personne par Aravni. Il ne serait pas impossible de concevoir que Valérie soit aussi la narratrice des chapitres concernant Aravni et qu'elle n'emploie jamais la première personne puisqu'il ne peut être question d'elle avant sa naissance. Cette supposition est réaliste puisque Valérie semble être la seule personne, à part Aravni, qui a accès à cette histoire, mais elle ne peut pas être montrée textuellement.

Valérie est curieuse par rapport au passé de sa famille, intriguée par la figure de sa grandmère « étrangère », elle lui pose des questions au sujet de son enfance, sa survie, sa migration et elle obtient vraisemblablement des réponses. Même si Aravni ne semble pas très enthousiaste à l'idée de partager son histoire avec Valérie, la relation entre les personnages n'est pas hostile : elles ne se craignent pas, ne se méprisent pas. De plus, les chapitres concernant Valérie sont comme des anecdotes au sujet de sa grand-mère, empreintes d'humour et d'humanité. La narratrice ne réduit pas Aravni à son passé douloureux et à son mal; elle en fait un personnage contemporain, évoluant dans le présent et interagissant avec le monde qui l'entoure. Elle demeure tout de même foncièrement étrangère et Valérie admet que toute son enfance, « [elle est] coupée en deux par un conflit de loyauté et déchirée par les arbitrages qu'il [lui] impose ». ²²⁰ En effet, le fils d'Aravni, Vram, a épousé une Française, ce qui permet à Valérie d'entamer des réflexions au sujet de l'identité et l'intégration :

Face à l'arbitraire génétique qui m'a spoliée de mon héritage maternel, j'émets des messages de protestation. Mes cahiers de brouillon sont barbouillés de petites filles modèles à la frange blonde et raide au-dessus de grands yeux bleus, offrandes amoureuses déposées au pied de l'autel maternel pour prouver ma bonne foi et mon indignation devant l'invasion des gènes étrangers. Mais il est trop tard. Sous mes yeux impuissants se trame déjà le Yalta de la famille, qui divise nos rangs en deux camps. ²²¹

Il est intéressant de constater que Valérie, se considérant Française comme sa mère, puisse être offusquée par l'invasion de ces gènes « étrangers » sur son corps, alors que d'après Aravni, c'est

67

²²⁰ Toranian, 33.

²²¹ Ibid., 16.

sa belle-fille, la Française, qui est une étrangère malgré le fait que l'on se trouve en France. En ressemblant à sa grand-mère, Valérie sent non seulement qu'elle trompe sa mère, elle trahit aussi sa propre étrangeté, sa propre « étrangèreté » face au pays où elle est née. Cette « étrangèreté », sa grand-mère aussi l'avait ressentie, par rapport à sa propre mère, Anna Messerlian. Celle-ci et sa fille, Maral, sont « du même bois », « [t]endre et précieux », avec [l]a même façon gracieuse de sourire et de se mouvoir »; « [l]e contraire d'Aravni qui se sent toujours gauche et empruntée ». ²²² Les cheveux blonds, les yeux clairs et la grâce de Maral rappellent la description que fait Valérie de sa propre mère, Françoise. On pourrait être tenté de se demander comment aurait appréhendé sa double identité la petite-fille de Maral, si elle avait eu, elle aussi, comme sa mère française *et* sa grand-mère arménienne, les cheveux et yeux clairs. Par contre, il faut se détourner de ce genre de réflexion et se rendre à l'évidence que ni Anna ni Maral n'ont survécu au génocide; il semblerait que la gaucherie et la brusquerie d'Aravni et de sa tante Méliné étaient alors des caractéristiques plus adaptées à la survie que la grâce et la délicatesse de leurs sœurs.

Valérie poursuit : « Je me range dans le camp des bouclés par dépit, mais je reconnais qu'il a du panache. C'est celui de la puissance dominante, du maître de la maison. Le camp des bouclés ne m'appelle pas Valérie, mais Astrig, mon deuxième prénom, qui signifie en arménien petite étoile. ». ²²³ Ainsi, la double identité de Valérie n'est pas présentée comme un tortueux déchirement, mais comme une bizarrerie qui, au final, est source d'humour et même de richesse. Même s'il est possible que la jeune Valérie ait vécu des situations difficiles par rapport à sa double identité et son étrangeté, il n'en demeure pas moins que la Valérie adulte qui raconte l'histoire semble bien à l'aise avec son héritage, et la dichotomie entre sa voix présente et passée est source d'humour et non de malaise. Dans cet environnement familial « ouvert », l'adaptation s'est faite de manière adéquate pour Aravni qui, à son tour, a su transmettre à sa petite fille les réponses aux questions qu'elle a pu vouloir soulever par rapport au passé familial.

2.2.2 Les personnages des récits

Bien que plusieurs des nouvelles d'*Embâcle* donnent parole aux autres générations, ce sont surtout les jeunes adultes qui peuplent les nouvelles du recueil. Les expériences des autres,

²²² Ibid., 24.

²²³ Ibid 17

de leurs parents et grands-parents, ne sont accessibles au lecteur qu'à travers la subjectivité du narrateur qui s'explique certaines remarques, certains silences de ses aïeuls. Compte tenu du fait que la grande majorité des narrateurs sont internes aux récits, tout ce qui est présenté au lecteur peut être lu comme un commentaire sur l'objet, l'événement ou la personne dont il est question, mais doit aussi être lu comme un commentaire au sujet du narrateur. Ainsi, même si les grandsparents semblent muets, silencieux à cause de l'incapacité de dire ou le manque de volonté de raconter; même si les parents semblent sourds, refusant de s'approprier l'histoire familiale par choix ou par incapacité; il importe de considérer que ce sont les narrateurs, les plus jeunes, qui livrent la description de leur famille, qui interprètent les situations d'après leurs propres connaissances nécessairement limitées et que le lecteur ne peut rien savoir de l'agentivité réelle des autres personnages. Il est aussi nécessaire de prêter une attention aux personnages qui sont effectivement représentés dans les nouvelles, pour ensuite tenter de voir en quoi le choix d'inclure certains membres de la famille et d'en exclure d'autres reflète tant la réalité des membres qui sont représentés que celle de ceux qui ne le sont pas, mais surtout, la réalité du narrateur qui a procédé à ce choix littéraire. Ainsi le choix de ne pas accorder la représentation aux hommes, par exemple, dans « C'est un appartement » (« Il n'y a rien à dire. Les garçons ne sont pas avec les mères et les pères sont partis. Nous sommes dans un autre temps. »²²⁴) et dans « Je parle d'un pays que je ne connais pas », en dit un peu sur ceux-ci, mais beaucoup plus sur les narratrices et leur perception de la réalité. Lorsque la narratrice de « Saccage » fait cette observation : « Je ne t'aime pas, maman, lorsque tu n'aimes pas ce que tu vois que tu es et que tu viens me voir pour t'accrocher à moi. », ²²⁵ le lecteur peut avoir une idée au sujet de la mère, mais en apprends toujours davantage sur la narratrice elle-même.

En parcourant les nouvelles de Batanian et le roman de Toranian, le lecteur constate que les narratrices privilégient certains personnages plutôt que d'autres. La narratrice de *L'étrangère* place tout naturellement le personnage d'Aravni au cœur de son récit puisque sa grand-mère est la raison d'être du roman. Les autres personnages qui sont présentés et caractérisés – Méliné, Mesrop, Vram, Françoise et, dans une certaine mesure, Valérie elle-même – ne sont présents dans le récit que pour servir à mieux présenter Aravni, à mieux la représenter. Dans les nouvelles

²²⁴ Batanian, « C'est un appartement », 18.

²²⁵ Batanian, « Saccage », 50.

d'*Embâcle*, le choix des scènes à présenter au lecteur semble dicter l'inclusion et l'exclusion des personnages. Ces récits, moins propulsés par les personnages que le roman de Toranian, semblent plutôt être choisis en fonction de l'émotion que l'on veut transmettre.

De même que plusieurs des nouvelles d'*Embâcle* mettent en scène l'espace intime, domestique, familial, les personnages des nouvelles sont aussi, en grande partie, issus de la famille des narratrices. Même si l'on a constaté la grande place qu'occupe le féminin dans ces nouvelles, il y a aussi beaucoup d'hommes qui non seulement existent, mais qui ont aussi droit de parole. Les nouvelles « Mardin », « Le vide dans nos yeux en amande » et « Lui » sont particulièrement animés par des hommes dont la caractérisation est marquée d'un désir de l'ailleurs : le frère de la narratrice est la force motrice du voyage vers la ville d'origine de la famille, en Turquie, même s'il est pris d'une faiblesse lorsqu'il s'y rend; l'homme qui crie dans la nuit, « tous les jours » avec « les mêmes histoires » : « Où es-tu? Reviens! Ne me laisse pas tout seul! La vie est difficile sans toi. »²²⁶ vit dans le désir de celle qu'il a perdue; et le personnage de « Lui », qui « est de nouveau prisonnier de son corps, celui-là qui, un jour, a tenu des valises, pris l'avion et débarqué ici, sur de nouvelles plaines, captif de ce squelette qui tremble autant à l'idée de repartir qu'à celle de s'habituer à vivre comme les autres, en Amérique », ²²⁷ dont le frère, la sœur et la mère « tentent de [...] convaincre de s'installer, de ranger ses vêtements dans les tiroirs de sa commode, d'oublier la voix qu'il avait là-bas », ²²⁸ lui, vit dans la nostalgie de son pays d'origine oriental. Les compagnons/conjoints des narratrices dans « Forceps (Liesse) », « Embâcle », « Ma maison » et « Partir » sont d'origine arménienne, gentils, attentionnés, compréhensifs. Sans être énormément caractérisée, la figure du conjoint est montrée comme un élément positif qu'a trouvé la narratrice dans son histoire; malgré la difficulté du présent contaminé par le passé, cet être ou ces êtres, lui montre/nt qu'il est possible d'être serein face à cet héritage qu'ils partagent.

Les nouvelles jouent ainsi sur la présence et l'absence des personnages pour renvoyer, certainement, à l'extermination génocidaire, mais aussi pour poser une question toute simple : qui peut dire, et quoi? Il semblerait, ici, que ceux et celles qui détiennent l'information et

²²⁶ Batanian, « Le vide dans nos yeux en amande », 111.

²²⁷ Batanian, « Lui », 90.

²²⁸ Ibid., 92.

l'histoire en exercent le contrôle et ne les transmettent pas, pour ainsi conserver le monopole du savoir familial. Cet exercice, qui était peut-être nécessaire pour assurer la survie immédiate de la famille, semble avoir eu du succès auprès de leurs propres enfants, mais ne saura satisfaire les jeunes protagonistes. Ceux-ci ne tenteront d'ailleurs pas de faire parler ceux qui savent, mais mettront en place des gestes pour s'approprier le passé et l'histoire de différentes manières : en visitant Mardin, en faisant le tour de l'appartement, en rêvant à ce pays qu'on ne connaît pas. Ce qui en résulte, dans ces nouvelles, est que ceux qui étaient présents lors du génocide sont absents des récits, ceux qui savent sont silencieux, et ceux qui étaient absents lors des événements sont les plus présents, prennent la place de leurs ancêtres et brisent leur mutisme.

Dans « Mardin », une certaine affiliation intergénérationnelle est représentée et revendiquée, ²²⁹ même s'il faut parfois s'en distancier, renier ses ancêtres comme a dû faire le frère en affirmant qu'il n'était « que » canadien. Dans « C'est un appartement », les personnages sont plongés dans un silence, figés par l'impossibilité de partager l'expérience avec la narratrice, la nouvelle venue. Ici, on ne peut dire qu'il y a échec de communication puisqu'il n'y a même pas tentative. Dans « Je parle d'un pays que je ne connais pas », on se situe non plus entre les générations passées et la sienne, mais plutôt entre la sienne et celles qui viendront. La narratrice évoque un réel désir de changer les modalités de transmission de la mémoire et de l'histoire au sein d'une famille. ²³⁰ Au lieu de se rattacher aux générations passées, l'espoir relèvera ici dorénavant des générations futures.

Comme on l'a mentionné plus haut, la relation mère-fille est problématique dans *Embâcle*. Lorsque la narratrice est jeune, elle sent qu'elle est négligée par sa mère, qu'elle n'est jamais assez bonne pour elle. La narratrice de « Enfant utile » considère qu'elle a été une enfant utile, qu'elle vient de « cette maison, toujours trop près », qu'elle soignait les vivants le jour et que la nuit elle priait les morts, qu'elle n'était jamais la fille qu'on aurait voulu qu'elle soit :

-

²²⁹ « Je n'ai pas crié. Je suis restée fidèle au silence de mes ancêtres et à leur peur devant la mascarade, le mensonge qui, ils le savaient, allait les anéantir. » Batanian, « Mardin », 7.

²³⁰ « Je promets que mes enfants sauront expliquer la différence entre ici et là-bas. Ils sauront m'entendre lorsque je leur parlerai de mes cils épanouis et de mon génie pour les sciences. Ils s'imagineront et me croiront. Ce sont mes enfants, ils m'aideront. Ils seront mes racines, ma vigne et mon flambeau. » Batanian, « Je parle d'un pays que je ne connais pas », 100.

Est-ce que tout le monde va bien? Enfant utile, reste aux aguets. Allume le cierge. Va dire à ton père que ta mère est en colère parce que ... Vite! Essuie les larmes de ta mère, cours! Compte les cris, surveille les silences et obéis à cette voix qui ne te laisse pas tranquille : lève-toi, mais lève-toi donc! Ta famille a besoin de toi. Non, reste au lit pour une fois! Ne comprends-tu pas que ta mère veut être seule?²³¹

La narratrice composée ne sait pas si elle a le droit de se distancier de sa mère, ne sais pas si elle est viable, seule : « Elle est partout, partout derrière. Et plus j'avance, plus le fil de la douleur se tend. Je le tiens dans ma main. Si je le lâchais est-ce que je tomberais? ». Mais avec le temps, elle se distancie de ce mal et de cette femme, défaisant cet embâcle pour sa survie : « C'est le moment de dire adieu. De dire je t'aime, de dire adieu. C'est à mon tour d'être mère et de danser dans la cuisine. Mais je voudrais pleurer moins que toi, je voudrais mourir moins que toi. ». La narratrice que l'on rencontre dans « Le vide dans nos yeux en amandes » a quitté sa famille, fait table rase, et tente de survivre à son mal. Même si le passé semble s'être incrusté dans son présent, elle l'accueille selon ses propres conditions, sur son territoire à elle.

La mère de Valérie, elle, est caractérisée comme étant l'antithèse d'Aravni. En effet, son père Vram « est le parfait exemple du désir d'intégration de cette deuxième génération d'Arméniens, nés de parents réfugiés et qui veulent faire leur chemin dans une France de l'aprèsguerre pleine de possibles ». Selon sa fille, « Le passé lui pèse, l'amour tyrannique et exclusif de sa mère aussi » et il « se tourne avec gourmandise vers son pays d'accueil ». Réfléchissant à l'union de ses parents, Valérie dira :

Non seulement ma mère est blonde aux yeux bleus, mais elle est tellement française que le français, elle l'enseigne, y compris dans ses racines les plus anciennes, et qu'elle pousse la vertu jusqu'à en faire son blason personnel, puisqu'elle s'appelle Françoise. J'ai toujours pensé que tous ces critères réunis ont fait de ma mère un objet de convoitise absolu pour mon père. L'épouser pour lui, le métèque aux cheveux crépus, c'était plus qu'épouser une beauté froide hitchcockienne, un fantasme de cinéma : c'était épouser la France, sa culture, son rayonnement, sa gloire. Une femme idéale, une Française idéale, une Françoise. [...] Adieu Orient, Turquie, Arménie, fez ottomans, sabres massacreurs, survivants prostrés dans le souvenir... La blonde qui marche au bras de mon père lui ouvre

²³¹ Batanian, « Enfant utile », 43.

²³² Batanian, « Forceps (liesse) », 39.

²³³ Batanian, « Cuisine », 56.

les portes d'un monde idéal, où la croissance et l'optimisme sont au rendezvous.²³⁴

Pour Aravni, le mariage de son fils avec une Française est « contre culture », un « coup de poignard à ses origines ». Elle se considère trahie, désavouée, rejetée. Mais, sans les commenter, le roman établit aussi des parallèles entre ces deux femmes qui, au final, sont assez semblables : toutes deux sont considérées comme des étrangères, l'une par la famille de son époux, l'autre par la société où elle vit; toutes deux ont enseigné la littérature; et toutes deux ont perdu leur mari. Même si le lecteur peut concevoir la trahison qu'a pu ressentir Aravni devant le choix d'époux de son fils – elle qui a été persécutée pour son arménité –, la relation entre ces femmes n'est pas caractérisée par une rivalité haineuse; l'on sent, malgré tout, la présence dans cette famille de l'amour.

La caractérisation de Mesrop en fait un charmeur charismatique, mais il n'est certainement pas représenté comme étant un personnage fort dans le roman. Lui qui songe qu'Aravni est « médiocre, attachée aux contingences, toujours à le rappeler à l'ordre, le dévaloriser, le prendre pour un incapable, un velléitaire », ²³⁶ le lecteur le prend lui, pour ce qu'il semble être; ce qu'Aravni pense qu'il est : juste « un rêveur et un beau parleur. ». ²³⁷ En comparant la femme à son mari, le lecteur constate combien Aravni a un caractère fort. Elle est à la fois humble et orgueilleuse, tant courageuse que prudente. ²³⁸ Elle qui n'est « [p]as belle, pas présentable, trop grosse, trop bizarre, trop étrangère, trop susceptible, trop paranoïaque, trop tout », ²³⁹ devient le héros d'un périple grand et un modèle pour sa petite-fille.

Sur les photos de famille, elle se tient raide, l'air distant, presque froid. J'ai longtemps mis cette expression sur le compte d'une timidité face à l'objectif, mais il n'en est rien. Elle pose en femme respectable. Chacun doit comprendre qu'aucun des drames de sa vie n'a eu raison de ses bonnes manières, héritage de sa mère et

²³⁴ Ibid., 92-3.

²³⁵ Ibid., 231-2.

²³⁶ Ibid., 213-4.

²³⁷ Ibid., 214.

²³⁸ « Depuis treize ans, songe Aravni, je passe ma vie à fuir, à trembler, à avoir peur du lendemain. Et cet homme qui ne sait pas se trouver du travail... Il dit qu'un intellectuel ne peut pas être un travailleur manuel. Mais ici, il faut gagner son pain et arrêter de prendre des grands airs. On doit mériter la France. On nous a accueillis, c'est une chance. Il faut être discret et montrer qu'on est courageux. » Ibid., 195-6.
²³⁹ Ibid., 49.

de l'éducation stricte donnée aux filles. Sous la chaire ronde, un corset de convenances articule son corps dans une vigilance permanente.²⁴⁰

Ce personnage plus grand que nature aura assuré la survie et la survivance, non seulement de sa famille, mais elle aura participé à la survie d'un peuple entier qui était condamné à la disparition : « Ma grand-mère est une 'rescapée du génocide'. Ces trois mots la définissent, la contiennent et l'isolent du reste de l'espèce. Son drame se confond à elle : c'est une identité et une fin et soi. ». ²⁴¹ Contrairement aux ancêtres chez Batanian, on a ici un modèle de survie qui apprendra à ses descendants les secrets de la résilience. Cependant, Aravni ne meurt pas « heureuse » ou comblée, puisqu'elle connaît la mort de son fils : « À la longue liste de ses morts, un nom vient de s'ajouter, le plus insupportable, le plus injuste de tous. ». ²⁴² Le lecteur doit composer avec le fait qu'après avoir enduré toutes ces péripéties, Aravni la survivante aura connu cette ultime perte, et qu'elle aura perdu avec son fils sa « joie de vivre ». ²⁴³

2.2.3 La victime devenue survivant : élaboration d'une mythologie familiale

Un des éléments qui ressort de la lecture des nouvelles d'*Embâcle* est une ambivalence par rapport au passé familial, résumé par la narratrice de « Saccage » ainsi : « Je ne veux plus être ce que je vois que je suis. Je ne veux pas venir de cette histoire-là. Il y a trop d'horreurs, d'inconvenances. La honte m'étouffe. Ne m'appelle plus ta fille, je ne veux plus être ta fille. *Alors tu seras quoi?* Une femme. Elle a mis sa main sur sa bouche pour camoufler son rire. J'ai pensé, saccage. Saccage tout. ». Si l'identité familiale n'est pas revendiquée, si le passé n'est pas honoré, c'est en partie parce que cette histoire demeure méconnue, voire inconnue. Il n'est pas pour dire que ce passé serait nécessairement glorifié par les descendants si seulement ils le connaissaient, mais plutôt que la distance qu'ils mettent entre eux-mêmes et leurs ancêtres trahit une peur, une honte qu'ils cherchent à cacher – peut-être est-ce la même peur ou la même honte que ses ancêtres ont vécue et qu'ils leur ont transmise. Contrairement à Aravni qui semble avoir transmis sa survivance, les nouvelles d'*Embâcle* témoignent soit d'une non-transmission de la survie soit, carrément, d'une transmission de la douleur, de la peur, de la honte. La force de ces

²⁴⁰ Ibid., 15-6.

²⁴¹ Ibid., 18.

²⁴² Ibid., 238.

²⁴³ Ibid., 239.

récits, c'est qu'ils freinent la progression de cet héritage. Les narratrices sont conscientes de la situation dans laquelle elles ont été placées, et elles réagissent à leur sort. La distance qu'elles mettent entre elles et leur passé n'est donc pas à interpréter comme une lâcheté, mais plutôt comme une distanciation productive puisqu'elles s'éloignent pour méditer sur leur histoire et l'écrire une fois pour toutes. Dans plus d'une nouvelle, l'écriture possède une qualité salvatrice, et elle viendra, dans un futur proche, exorciser la famille de ses démons. Cette histoire reste donc à écrire, pour les personnages d'*Embâcle*, et l'élaboration d'une mythologie familiale n'est pas encore tout à fait entamée.²⁴⁴

Le langage employé par les personnages mérite tout que même que l'on s'y attarde, puisqu'on y trouve une poésie qui pointe vers la mythologisation à venir de l'histoire familiale et qui laisse entrevoir un désir de grandifier leur situation. En effet, contrairement au roman de Toranian où la narratrice élèvera sa grand-mère au statut de mythe, les narratrices d'*Embâcle* semblent avoir compris qu'il vaut mieux travailler sur soi-même, édifier son propre mythe, parce que leurs ancêtres s'avèrent être compromises. À leur mère, elles disent : « Tu es venue, tu es repartie, mais je te porte encore et mes mains sont meurtries. »;²⁴⁵ « Tu es venue et tu m'as tuée. Encore. Et je me suis laissé faire. »;²⁴⁶ « je m'attends, j'attends que ma voix monte et te repousse. Cette voix se meurt, elle se tue en moi et me tue avec elle parce que je ne veux pas te détruire, toi qui m'as faite ».²⁴⁷ Ces paroles semblent imiter un discours dramatique, comme si les narratrices se voyaient prises dans une tragédie. Mais leur « je » est encore minuscule aux yeux de la mère, son intensification n'est pas reconnue par elle, et elle se permet de répondre : « *Cesse avec tes drames et tes mythes grecs. Je connais la vie mieux que toi. Mange, tu maigris*. »,²⁴⁸ retournant ce mythe embryonnaire pour le rendre ridicule.

Tout comme le suicide a une place prépondérante dans la mythologie ancienne, de même est-il très présent dans les nouvelles de Martine Batanian. Devant le suicide de sa cousine, la narratrice songe :

²⁴⁴ On se penchera sur la mise en récit de l'histoire familiale plus loin (3.2).

²⁴⁵ Batanian, « Saccage », 47.

²⁴⁶ Ibid., 47.

²⁴⁷ Ibid., 48-9.

²⁴⁸ Ibid., 48-9.

Est-il possible de mourir à la place de quelqu'un, de disparaître en emportant son fardeau, tout le chagrin dont on l'a dépossédé pour le voir sourire? Est-ce cela que tu voulais faire pour ta mère, Sossie? [...] Et moi, je reste près de toi pour qu'elles n'essaient pas, ces femmes qui sont de notre famille, de te voler une fois de plus.²⁴⁹

Ainsi, la narratrice pense que sa cousine se serait tuée pour sa mère, « pour [la] voir sourire ». Le lecteur peut constater à quel point ce raisonnement est loin de la réalité que devra vivre la mère dont l'enfant se suicide; et le fait que la narratrice puisse penser cela montre à quel point elle a pu se sentir comme un fardeau pour sa mère, à quel point elle ne se sent pas acceptée par elle.

Elle implique les femmes de leur famille dans ce drame, les comparant à des vautours, faisant du corps et du souvenir de sa cousine soit une charogne, soit une offrande sacrifiée. Le texte dégage ainsi, au-delà du deuil que ressent la narratrice, une haine profonde et égale envers la laideur de ces femmes avec qui elle partage sa chair et son passé :

Elles ne se rendent pas compte, celles-là, qu'elles tournent en rond en se gavant du malheur de chacune. [...] Une partie de leur âme virevolte et descend au fond du trou avec toi, c'est leur laideur qui veut s'enfuir. Encore, l'espace qui reste, elles le possèdent. Ta mort leur profite, Sossie, tu le savais? Pourras-tu respirer, parmi tous ces morceaux de vies ratées?²⁵⁰

Lorsque l'espace qui reste est possédé par elles, c'est le souvenir même de la cousine qui est nié par les femmes. En réécrivant l'histoire, elles se font innocentes, occultent leur culpabilité et permettent ainsi la répétition de cette histoire et la mise en place de cette même dynamique familiale. Les similitudes entre ce révisionnisme (perçu par la narratrice) et celui du génocidaire sont flagrantes, et il se peut que la narratrice « crazed », paranoïaque, s'imagine ce comportement de la part de ses proches. Il se peut aussi que ces derniers imitent vraiment les structures de déni mis en place par les bourreaux en ignorant ce mal qui les habite pour faire comme si tout allait bien, comme si on avait bel et bien survécu, comme s'il ne restait plus de séquelles du génocide, comme si le génocidaire avait échoué.

La narratrice d'« Hippocampe » a une réaction similaire face au suicide de sa tante : « Tu es devenue, dans le secret, le morceau de pain qui reste dans la gorge et dont on dit ensuite qu'il

²⁴⁹ Batanian, « Ma cousine », 23.

²⁵⁰ Ibid. 24-5.

avait des arêtes. ».²⁵¹ Elle crée ainsi trois camps distincts : celui des femmes de sa famille laides, vilaines, moqueuses et, dans le second, elle, la narratrice, jeune, qui a des aspirations de liberté. Elle dira : « En regardant les autres femmes de ma famille, courbées, dodues, je me suis sentie soudainement bien fière de moi, comme si je n'appartenais pas à cette lignée, mais à un autre clan, plus riche, à l'écart. ».²⁵² Le troisième camp est peut-être celui des mortes par suicide, mais dont la responsabilité du meurtre est assignée par la narratrice aux femmes du premier groupe. Celle-ci réclame les sacrifiées et en fait des martyres. Le mot « martyr » vient d'ailleurs du grec « martur, -uros », qui signifie « témoin ».²⁵³ Celles qui ont vu l'ampleur de l'horreur familiale, qui en ont été témoin sont peut-être celles qui ont été martyrisées. Et les narratrices, témoins de cette chute, prennent sur elles la charge de la transcrire, de la condamner à l'écriture. Elles se donnent le rôle d'écrivaines pour sauver les générations futures de ce destin, pour se sauver elles-mêmes. Elles commencent ici à se voir comme plus grandes que nature; elles posent des jugements lourds, elles sont intransigeantes. Prendre conscience de sa place, de sa force et de son poids est peut-être la première étape de la création de cette mythologie qui est familiale, mais surtout, ici, individuelle.

Dans le roman de Valérie Toranian, la honte que ressent le rescapé n'est pas transmise aux descendants. En fait, elle semble même ne pas être ressentie par Aravni elle-même. Alors que Méliné vient de livrer deux inconnues à une vie d'esclavage ou à une conversion pour sauver sa filleule de ce destin, elle dit à Aravni : « Ne les plains pas. Demain elles seront leurs bonniches, mais elles seront vivantes. Parfois je me demande pourquoi nous préférons ce convoi de la mort au mariage forcé. Notre orgueil sera notre tombeau. ». ²⁵⁴ C'est ce même personnage qui exposera son opinion au sujet du syndrome du survivant en affirmant que : « Les vivants ne doivent pas se reprocher d'être vivants. Sinon les Turcs nous auront tout pris. La vie et la raison. Le convoi est plein de femmes à moitié folles. Écoute-moi bien, Aravni, nous allons rester en

-

²⁵¹ Ibid., 33.

²⁵² Batanian, « La main brisée », 74.

²⁵³ Dictionnaire Larousse. « martyr, martyre ».

En anglais, le terme verra une transformation de plus, allant de l'abstrait *testimony* à *witness*. Online Etymology Dictionary.

Geoffrey Hartman parle de témoin-rapporteur (« *testis* ») et de témoin-survivant (« *superstes* »). Hartman. In Alloa, Kristensen, 30.

²⁵⁴ Toranian, 60.

vie et rester fortes. ».²⁵⁵ Dans le roman *Bluebeard*, narré par un protagoniste de descendance arménienne, Kurt Vonnegut affirmera, pour sa part, qu'il ne faut jamais faire confiance à un survivant, avant de savoir ce que celui-ci a fait pour rester en vie,²⁵⁶ constatant la culpabilité inhérente à la condition du survivant. Sona Haroutyunian dira, à son tour, que lors du génocide, « *women stayed alive only after facing what scholar Lawrence Langer identified as "choiceless choices."* »,²⁵⁷ appliquant dans ce contexte le constat qu'avait fait Langer au sujet des victimes de l'Holocauste. Il est vrai que Méliné a livré les deux filles pour assurer leur passage, mais Aravni va encore plus loin; elle tue deux officiers turcs hospitalisés en les empoisonnant alors qu'elle travaillait en tant qu'infirmière à l'hôpital. Cet acte, qu'on ne peut qualifier de « gratuit », mais qui choque tout de même dans l'immédiat, change tout à fait la perception qu'avait le lecteur de la jeune femme. Elle n'est plus la victime effrayée, traquée; elle est létale, tuant celui qui ose l'insulter.

L'élaboration d'une mythologie familiale autour de la figure d'Aravni débutera alors que Valérie est enfant. Son père décide de faire connaître l'histoire familiale à ses enfants, ou, comme ils le ressentent, eux, les « faire entrer de plain-pied dans l'épouvante ».²⁵⁸

Je me souviens de ce chapitre. Mon père en a peut-être lu d'autres. Je ne sais plus. Les Mémoires de l'ambassadeur Morgenthau recèlent un bon nombre de témoignages aussi barbares que celui-là. Mon père n'a que l'embarras du choix. Homme pudique, il évite les témoignages sur les viols des femmes. Je suis presque sûre qu'il cite néanmoins le récit des soldats turcs éventrant les femmes enceintes après avoir parié sur le sexe du fœtus. Mais ma mémoire reste clouée aux atrocités du maréchal-ferrant et mon effroi se cristallise sur cette image des suppliciés avec les fers à cheval plantés dans leurs pieds sanguinolents.²⁵⁹

Pour Valérie, « [c]ette épreuve est littéralement traumatisante », mais elle l'a vécu « [c]omme un rite initiatique dont on sait qu'il va être douloureux, mais qu'il va être nécessaire pour faire partie du groupe ». Au lieu d'en vouloir à son père de ne pas lui avoir ménagé, elle a reçu sa « part d'héritage » « sans broncher », « [p]resque soulagée ». ²⁶⁰ En participant de ce passé, en

²⁵⁵ Ibid., 47.

²⁵⁶ « Never trust a survivor [...] until you find out what he did to stay alive. » Vonnegut, 29.

²⁵⁷ Haroutyunian, « Women of the Armenian Genocide: From Eyewitness Accounts to Literary Echoes ». In DiGeorgio-Lutz, Gosbee. 28.

²⁵⁸ Toranian, 121.

²⁵⁹ Ibid., 123-4.

²⁶⁰ Ibid., 124.

étant complice de sa grand-mère et en subissant une fraction de sa misère, le génocide cesse pour elle d'être « un massacre abstrait et mystérieux »²⁶¹ et devient le noyau de l'idée qu'elle se fait de l'identité de sa famille :

Toute saga familiale possède ses scènes primitives qui soudent le clan autour d'une destinée commune. Mon père nous a cloué l'Arménie dans la tête. Tels les stigmates du Christ, les récits de l'horreur sont désormais gravés dans nos chairs tendres, prêts à refaire surface. Ils coulent dans nos veines, s'installent dans l'os, le mou et le gras, dans la moiteur de nos entrailles. Ils vont devenir nos compagnons de route. 262

Et même, le fait que son père ait opté pour la lecture d'un texte diplomatique fera beaucoup pour mythifier encore plus Aravni dont les « mystères [...] restaient entiers ». 263 Dorénavant, Valérie pensera à sa grand-mère, s'imaginera « cette dame toute ronde en jeune fille affamée et terrorisée, échappant à ses bourreaux ». Procédant « mentalement à l'inspection du corps de [sa] grand-mère », elle imaginera « les outrages et les blessures », « [l]es maladies de la haine, les plaies barbares », se questionnera sur « [c]e qui rend plus fort et ce qui rend fou »; se demandera « si elle a été violée »; se demandera « s'il vaut mieux être violée ou avoir les pieds cloués à des fers à cheval ». 264 Ce « traumatisme » qu'a vécu Valérie en jeune âge est peut-être l'élément déclencheur de son intérêt pour Aravni; c'est peut-être le début de sa quête. Il est peut-être nécessaire de partager une part du traumatisme pour qu'on cherche à en connaître l'ampleur.

Il est clair qu'Astrig revendique cet héritage et se place dans cette lignée. Non seulement se place-t-elle dans le « camp des bouclés », elle partage les souffrances qui viennent avec cette identité. Au sujet de la jupe que sa grand-mère lui a tricotée et qu'elle doit porter, elle dira, dramatisant et non sans sérieux :

D'ailleurs, je suis une martyre. Je subis un calvaire à cause d'une grand-mère qui me culpabilise avec son air de chien battu. Je me couvre de ridicule. Tout ça parce qu'elle a beaucoup souffert et que je n'ose pas lui faire de la peine. Mais moi aussi, je souffre, moi aussi je suis persécutée. Regardez la meute des sadiques face à moi, elles aimeraient que je pleure. Mais je vais rester stoïque. Je suis arménienne, je suis issue de la même souche à malheurs que ma grand-mère et notre style, c'est de souffrir en silence. Chez nous, la joie est éphémère et le bonheur est suspect.

²⁶¹ Ibid., 124-5.

²⁶² Ibid., 124.

²⁶³ Ibid., 125.

²⁶⁴ Ibid., 127.

Rigolez, mes amies, ricanez, faites-vous les dents et les griffes. On a le cuir dur, on en a connu d'autres. On porte des jupes moches, on n'a pas de jean, on mange des tire-bouchons et il ne nous arrive que des choses dramatiques.²⁶⁵

Son exagération devant le défi à relever est humoristique, mais le lecteur perçoit aussi, dans sa candeur, un sincère désir de ressembler à sa grand-mère. La situation dans laquelle elle se trouve est causée par cette dernière, mais elle ne songe jamais à lui en vouloir; au contraire, elle lui est solidaire. Cette difficulté les rapproche et elle devient grande par contagion. Elle réussit, par ailleurs, à concilier cette identité avec la culture française de sa mère grâce à la lecture, particulièrement des œuvres du XIX^e siècle qui réconcilient, d'après elle, « l'excellence de la langue française (ma mère) et le souffle épique des destins malheureux (ma grand-mère) ». ²⁶⁶ Grâce à Victor Hugo et *Les Misérables*, elle devine l'immensité de sa Nani :

Le tragique est beau, le malheur est noble. Un souffle romanesque gonfle mon cœur. Je suis envoûtée. Ces héros en guenilles, ces damnés de la vie, assommés par l'Histoire, l'injustice et la misère sont de la même cohorte que celle qui me précède. Hugo m'ouvre les yeux, le cœur, l'imagination. Il ennoblit les silences de ma grand-mère et transforme cette grosse bonne femme en pantoufles, penchée sur ses aiguilles à tricoter, en fascinante héroïne de roman. Je n'ai plus besoin de ses mots pour entrer dans son histoire, Hugo me prête les siens. Tout ce qu'elle se refuse encore à me dire, j'en ressens l'émotion intime avant d'en avoir le récit. Je n'ai pas encore les paroles, mais j'ai la musique. 267

Même si, pendant longtemps, elle ne saisit pas les origines complexes des « tensions palpables qui règnent dans la maison », et qu'elle attendra « longtemps avant d'avoir accès à des bribes de son histoire », elle perçoit tout de même « son aura dramatique » « et, bien sûr, son étrangeté et ses bizarreries épaississent le mystère. ».²⁶⁸

Outre la violence dont elle a été victime, la qualité mythique d'Aravni se loge dans le diplôme d'Hagop qu'elle a conservé alors qu'elle « a vécu cachée, traquée et sans papiers entre Alep et Constantinople pendant des années », puis « comme apatride en France avant d'être naturalisée en 1947 » et qui a longtemps été « [l]e seul document personnel en sa possession » :²⁶⁹ le « diplôme d'un mari disparu, signé d'une administration qui n'existe

²⁶⁶ Ibid., 76.

²⁶⁵ Ibid., 65.

²⁶⁷ Ibid., 77.

²⁶⁸ Ibid., 18.

²⁶⁹ Ibid., 228.

plus ».²⁷⁰ Ce document attestant de « [s]a croyance naïve en une civilisation où l'instruction et l'éducation pouvaient sauver le monde de ses haines recuites, de son obscurantisme, de sa bêtise », « [c]achée sous sa robe, ce diplôme a été son talisman ». Sa petite-fille voit dans la conservation de ce diplôme un « acte de résistance », « [à] la fois minuscule et grandiose » ²⁷¹, qui lui apprendra le secret de la survie. Ce qui compte, c'est que pour son descendant, ce geste indique le chemin de la survivance. Par ce geste, non seulement est-ce que Aravni refuse de devenir bête, elle devient, pour sa petite-fille, surhumaine.

Alors que l'histoire familiale n'a pas été transmise aux descendants dans les nouvelles d'*Embâcle*, le récit de *L'étrangère* est, concrètement, cette histoire familiale qui est transmise et même appropriée par la descendante. En comparant les deux œuvres du point de vue de la transmission, donc, on remarque que Toranian expose l'aboutissement de la transmission, alors que Batanian annonce, de par son recueil, le début de la mise en récit de cette histoire. Les histoires que l'on se raconte, les détails que l'on dilate, les coïncidences que l'on souligne – tout cela édifie le mythe; et la répétition de cette histoire, sa diffusion et redistribution, au fil des lectures qu'on en fait, en légitime la mythologisation.

Aravni est morte, son histoire est léguée à sa petite fille. Ce qui reste d'elle, aujourd'hui, c'est la mythologie. À chaque lecture et relecture de l'histoire d'Aravni, ce mythe est légitimé, réactualisé. Tout comme la mythologie antique s'est matérialisée, transformée de tradition orale à tradition écrite, de même l'histoire d'Aravni qui ne subsistait que comme un reste, une trace, une empreinte se matérialise, sous la plume de sa petite-fille. Ainsi, même si le témoignage que compose Valérie autour de sa grand-mère est factuellement inexact, même si elle comble les trous de mémoire avec sa propre fiction, l'œuvre qui en est produite demeure tout aussi *vraie* qu'est la mythologie. De par leur essence même, les mythes existent sous plusieurs formes, elles sont variables et malléables; elles sont en perpétuel changement, en continuelle réinterprétation. En considérant le témoignage d'Aravni comme un mythe, comme un récit des origines familiales, fondateur et légendaire, Valérie lui permet d'échapper aux questions de « factualité » et de « réalité », puisque ces questions ne sont pas pertinentes lorsqu'il est question de

²⁷⁰ Ibid., 120.

²⁷¹ Ibid., 230.

mythologie – les mythes contiennent une vérité qui se distancie de la réalité.²⁷² De plus, considérer ce témoignage comme un mythe répond au problème devant lequel se trouve le survivant de troisième génération qui tente de témoigner d'événements qui lui sont fondamentalement étrangers; le pays lointain, la violence génocidaire, la fuite miraculeuse, tous ces éléments sont incompréhensibles au descendant du rescapé. Mais l'incompréhensible s'épanouit dans la mythologie, elle y est cultivée et anoblie.

-

²⁷² On peut d'ailleurs considérer la locution qui introduit les contes et légendes arméniennes comme révélatrices d'une secrète vérité à leur sujet : l'on ne dit pas « Il était une fois », « *Once upon a time* », mais plutôt « Il y avait et il n'y avait pas ». L'histoire qui suit cet incipit est donc simultanément vraie et fausse ou, dit autrement, simultanément, elle *est* et *n'est pas*. Après ces mots, chaque énonciation devient sa propre contradiction, sa propre contestation.

3. La mémoire familiale et sa mise en récit

Dans ce troisième chapitre, il sera question, tout d'abord, de la mémoire familiale, telle que thématisée dans les œuvres de Martine Batanian et Valérie Toranian (3.1). Après avoir constaté comment s'opèrent la transmission et la réception de la mémoire familiale dans *L'étrangère* et *Embâcle* (3.1.1), on pourra s'attarder à la question de la responsabilité du descendant face à cette mémoire (3.1.2) Il sera alors propice de se pencher sur l'appropriation du passé familial génocidaire (3.2) grâce à un travail de fictionnalisation fait par les descendants des survivants (3.2.1), ce qui amènera à une discussion sur les modalités de ce témoignage en littérature (3.2.2).

3.1 La mémoire familiale

Je ne savais que dire à ma grand-mère. Bien sûr, elle ne demanda rien et ne dit rien non plus, mais à chaque fois qu'on se voyait, elle me regardait d'une manière telle que j'avais envie de me jeter à ses pieds et de sangloter bruyamment, implorant son pardon. Là encore, j'étais à la traîne. J'étais responsable de ce retard. Je me sentais si coupable que je ne pouvais plus la regarder en face.²⁷³

3.1.1 Transmission et réception de la mémoire familiale

La transmission de la mémoire, chez Toranian, se révèle être le moyen et la fin du projet littéraire. En effet, le récit met en scène la prise de conscience de Valérie au sujet de l'histoire de sa grand-mère, ainsi que ses tentatives d'en apprendre davantage au sujet de celle-ci. Le racontement de ce passé n'est pas mis en scène : aux questions de la narratrice, le lecteur ne trouve que des réponses vagues ou des esquives. Pourtant, l'autre histoire, la Grande, celle qui se poursuivra dans le chapitre suivant après que Aravni ait donné sa réponse évasive, est bel est bien raconté, ce qui laisse croire au lecteur que quelque part et à un moment hors scène a eu lieu cette transmission. Ainsi, le roman est, d'une part, la quête de la mémoire familiale par la descendante et, d'une autre, la transmission de cette même mémoire par la descendante au lecteur. On constate que l'auteur a fait le choix de ne pas mettre en scène la première

²⁷³ Cetin, 114.

transmission, avec, par exemple, un récit enchâssant. Il est possible que cela ait été tout simplement difficile; difficile de rendre de manière « fidèle » et efficace ce témoignage qui aurait dû se passer en arménien ou dans ce « puzzle franco-arménien abrégé ».²⁷⁴ Il est aussi possible que ce choix vienne d'une pudeur, d'un désir de respecter l'intimité de cette femme. En effet, bien qu'on n'ait pas fait équivaloir dans ce travail la narratrice Valérie Couyoumdjian à l'auteure Valérie Toranian née Couyoumdjian, les remerciements à la fin de l'ouvrage débutent avec ceci : « L'histoire d'Aravni est une reconstitution romancée faite à partir des notes que j'ai prises auprès de ma grand-mère pendant les dernières années de sa vie. Un grand merci à ceux qui m'ont aidée à combler les manques et à préciser son parcours. ».²⁷⁵ Il est donc possible qu'on ait voulu préserver ces moments personnels. Il est cependant clair que la transmission n'est pas instiguée par Aravni. Celle-ci ne semble aucunement ressentir le besoin de revisiter ce passé et de le partager avec sa petite-fille; c'est Valérie qui lui demande, à plusieurs reprises, ce qu'elle a connu dans sa jeunesse.

Au début du récit, lorsque Valérie est encore jeune, sa grand-mère relève du mystère, mais d'un mystère qu'elle ne cherche pas à éclaircir : « [e]lle est arménienne et tout ce qui est arménien procède du tragique, du schisme culturel avec ma mère et de l'imprononçable (bien avant que j'appréhende l'indicible) ».²⁷⁶ Le premier obstacle à la transmission est la barrière de la langue. Bien que Valérie connaît un peu l'arménien, le dialogue semble impossible : « La faire parler est d'autant plus voué à l'échec que, hormis la pesanteur du tabou, nous ne nous comprenons pas. »;²⁷⁷ « mon apprentissage lent et pénible de l'arménien est une raison commode de retarder toujours cette épreuve, dont l'approche sadique me perturbe ».²⁷⁸ Ayant comparé un peu plus tôt sa position entre sa mère et sa grand-mère à celle « d'un homme marié à une belle épouse élégante et raffinée qui s'encanaille dans les bras d'une maîtresse joufflue dont l'haleine pétarade l'ail et l'oignon »,²⁷⁹ on sent bien que le ton est humoristique ici. Cette « épreuve », ce « me perturbe », qu'ils soient lus avec légèreté ou sérieux, renvoient tout de

²⁷⁴ Toranian, 19.

²⁷⁵ Ibid., 249.

²⁷⁶ Ibid., 18.

²⁷⁷ Ibid., 19.

²⁷⁸ Ibid., 49-50.

²⁷⁹ Ibid., 49.

même à une angoisse face à une responsabilité, un devoir. Elle sait qu'elle devra faire un travail (de mémoire, de témoignage, d'empathie) pour répondre à l'histoire, un travail que ses camarades de classe n'auront pas à faire. Pendant un certain moment, donc, « [leur] relation va se nourrir non par les mots, mais par la bouche ». L'importance de la nourriture dans leur relation sera mentionnée à plusieurs reprises d'ailleurs par la narratrice. Plusieurs autres descendants de rescapés, dont Jonathan Safran Foer et Chris Bohjalian et la relation qu'ont leurs ancêtres post-génocides avec la nourriture, l'appréhendant comme un bien à conquérir pour se venger de leur faim passée en vivant dans l'abondance. Alors que la jeune Valérie mange les pâtisseries cuisinées par sa grand-mère, celle-ci la « grignote du coin de l'œil en savourant sa victoire » :

Mange, mon tout-petit, mange. Dans chaque bouchée que tu enfournes, il y a des tonnes d'amour que j'ai gardées au chaud entre mes deux gros seins, et je t'attache à moi par tes papilles, par ta salive, par ta langue, par ton petit ventre dodu d'enfant qui n'a jamais connu la faim, Dieu t'en préserve, et tous ces gâteaux, c'est ma revanche sur la vie, ou plutôt sur la mort.²⁸³

Ensuite, lorsque l'intérêt de la jeune pour cette histoire se concrétise, Aravni évoque l'impossibilité de rendre cette réalité, et de la comprendre : « 'Ce que nous avons vécu, qui peut le raconter, qui peut le comprendre? Si tu savais...' Je la prends au mot : 'Comment pourrais-je savoir si tu ne veux rien me dire...' Le silence se referme sur elle. ».²⁸⁴ Le réel est insoutenable et elle ne semble pas savoir où commencer. Face à cela, Valérie est prise de pitié envers sa grand-mère, ne voulant lui imposer de revivre ce douloureux passé : « À l'image de son corps massif, son passé est une citadelle imprenable. Oser lui demander des détails me semble inimaginable et cruel. »;²⁸⁵ et plus concrètement : « Le passé est une cave obscure, peuplée de vermine et de fantômes. Pourquoi se faire du mal à remuer tout ça? Au nom de quel plaisir morbide vais-je aller porter le fer dans la plaie et remettre à vif ses blessures si péniblement

²⁸⁰ Ibid., 19.

²⁸¹ Dans son ouvrage de non-fiction *Eating Animals* (2010).

²⁸² Un des personnages de *The Sandcastle Girls* mange de l'agneau tous les matins, simplement parce qu'il le peut désormais.

²⁸³ Toranian, 20.

²⁸⁴ Ibid., 13-4.

²⁸⁵ Ibid., 18.

cicatrisées? ».²⁸⁶ Dans ces moments, il est facile de comparer Aravni à Samanta, sa grand-mère maternelle. Au sujet de cette dernière, la narratrice dira :

Elle raconte volontiers ses souvenirs : sa mère lui préférait son frère, son père lui interdit de prolonger ses études et ainsi de réaliser son rêve de devenir médecin, la guerre qu'elle traversa avec six enfants accrochés à ses jupes, dont deux nourrissons. « Et vois-tu, ma petite-fille, je ne suis jamais sortie un jour de ma vie sans être coiffée et maquillée, même en 40, quand on avait froid et que je partais à l'aube, poussant une brouette en espérant trouver du charbon. ».²⁸⁷

Pour la jeune Valérie, ces deux figures sont complètement différentes : « Tout ce qu'elle est, ce qu'elle respire, ce qu'elle incarne est l'exact opposé de ma grand-mère paternelle. »,²⁸⁸ et représentent les deux penchants de son identité qu'elle doit réconcilier.

Le partage de cette connaissance semble s'être déroulé véritablement après la naissance du fils de Valérie, alors que la vie d'Aravni approche à sa fin : « Dans les dernières années de sa vie, je rends visite à ma grand-mère, munie d'un carnet, pour tenter de lui arracher, rencontre après rencontre, des éléments de son histoire. L'idée qu'elle meure sans que j'aie pu recueillir son témoignage me hante. Je m'applique. ».²⁸⁹ Mais sa grand-mère ne semble pas être coopérative :

Un après-midi où je m'arme de courage pour lui demander si elle a été violée pendant la déportation, elle me répond de façon très opaque : 'Tu sais, nous, les femmes, nous avons subi tellement de choses... Mais la main de Dieu était sur moi.' Je n'ai jamais compris le sens de cette réponse et n'ai plus jamais osé aborder la question. [...] Je suis découragée. Je rêve de recueillir cette histoire qui est aussi la mienne et elle s'y oppose comme une gamine butée. ²⁹⁰

Valérie témoigne ici du sentiment que cette histoire « qui est aussi la [s]ienne » est un droit, un héritage qu'elle revendique. On comprend que sans l'insistance et la détermination de Valérie, l'histoire d'Aravni n'aurait pas été transmise à sa famille. Selon ce que l'on comprend, celle-ci n'avait aucune envie ou besoin instinctif de partager ces épisodes de sa vie avec sa famille; et pourtant, si elle ne l'avait pas fait, non seulement est-ce que sa famille aurait manqué de connaître son histoire, elle aurait aussi manqué de la connaître elle, l'aïeule. On peut d'ailleurs

²⁸⁷ Ibid., 51-2.

²⁸⁶ Ibid., 50.

²⁸⁸ Ibid., 52.

²⁸⁹ Ibid., 221.

²⁹⁰ Ibid., 222.

se demander si Vram, père de Valérie et fils d'Aravni, a déjà entendu cette histoire, s'il connaissait les péripéties de cette vie. Il est vrai que beaucoup de personnes ne connaissent pas vraiment leurs grands-parents, mais dans le cas présent, la gravité de la situation provient du fait que la survie d'Aravni était prodigieuse; alors que des milliers ont péri, elle a survécu, et a rendu possible la poursuite d'une lignée qui avait été condamnée à la disparition. Il semble ici que la survie de cette mémoire soit la responsabilité du descendant; et que le descendant qui s'attend à ce qu'on lui livre cette histoire sans qu'il ne la quête n'y aura pas droit. On constate aussi que les narratrices d'*Embâcle* ne sont pas représentées dans des situations où elles revendiquent cet héritage, où elles demandent à leurs parents qu'on leur raconte ce qu'elles ne connaissent pas. Ces moments ont peut-être lieu hors-scène mais le lecteur ne voit que Tiala revendiquer cette histoire – et celle-ci est durement repoussée par sa famille.

Comme on l'a vu plus tôt, la transmission de la mémoire familiale n'est pas mise en récit dans *Embâcle*, ni semble-t-elle avoir eu lieu « hors scène ». Altounian note que la mère survivante puisse ne pas être en mesure de transmettre à ses enfants « une expérience dialectisable en mots sur ce qu'elle a vécu ni sur la vision du monde qui lui est restée » lors des « relations infantiles précoces ». Pourtant les enfants, tout en s'appropriant « des savoirs sans saveur pour s'adapter au temps et au monde de la survie parentale » sont confrontés aux paroles maternelles qui soit « portent la saveur d'une secrète mélancolie » sans toutefois proférer « à l'enfant aucun savoir transmissible », soit « sont chargées de l'angoisse de nombreux affects incapables d'accéder à une secondarisation langagière » :

L'instance d'un ailleurs désirable parce qu'étranger à l'univers familier ayant été destituée sous l'emprise de la terreur, les parents survivants ne peuvent introduire leur enfant au monde des autres ni à celui de leurs mots. Cette bipartition dans la perception de l'environnement constitue ainsi chez leur enfant un clivage où l'expérience de deux espaces culturels en mutuelle exclusion réclame de lui une mutuelle traduction pour que s'effectue *en lui* un quelconque travail de subjectivation.²⁹¹

Cette difficulté place l'enfant en exclusion de ces deux mondes et exige de lui un travail de traduction ou de conciliation qui prend parfois la forme de l'écriture. On peut donc supposer que les narratrices qui écrivent (« Hippocampe », « Ma Cousine », « La main brisée ») le font

²⁹¹ Altounian, De la cure à l'écriture, 13-4.

pour fixer l'histoire, conjurer le sort et concilier leurs deux mondes. En écrivant, elles évitent peut-être de placer leurs propres enfants dans cette même position.

Une seule des nouvelles du recueil met en scène la transmission d'une mémoire, dans Embâcle; c'est la dernière nouvelle du recueil, « Hasmig ». Il est bien de noter que la seule véritable transmission de mémoire qui a lieu dans cette œuvre est une mémoire « étrangère », qui ne s'opère pas dans la famille, mais qui est la mémoire d'une inconnue. De plus, celle-ci ne concerne pas le génocide. En effet, la narratrice voyage en Azerbaijan pour recueillir des histoires sur l'après-coup de la guerre qui a découlé de l'affrontement des Azéris et des Arméniens. Dans cette nouvelle, plusieurs éléments retiennent l'attention du lecteur. Tout d'abord, Varti dira « Vous désirez que je vous raconte mon histoire? [...] en collant sa main contre sa bouche comme pour se faire taire »²⁹² et elle débute « son » histoire ainsi : « Hasmig a été violée ». Évidemment que ceci l'implique elle, la mère, mais c'est tout de même choquant pour la narratrice et le lecteur, d'être confronté à ce personnage qui, sans gêne ni retenue, annonce ce fait à une étrangère pour introduire son histoire, alors que Hasmig elle-même est présente dans la même pièce, témoin de la scène. La narratrice avoue que : « J'aurais voulu que le jour tombe pour partir en douceur, mais maintenant, alors que la table était mise, je ne pouvais plus partir. Ça ne se faisait pas. Pas ici. »²⁹³ et pourtant, cette histoire n'est pas que monstrueuse pour le lecteur. Celui-ci qui, jusqu'à présent, avait été confronté à des hostilités familiales, à des mensonges, des dissimulations, est presque soulagé par ces paroles, par l'honnêteté, l'ouverture et la clarté des mots; le lecteur est presque touché par le fait qu'on lui fasse enfin confiance, qu'on mette enfin en mot ce passé maléfique et qu'on l'inclut dans les faits. Finalement, le passé n'est plus un nuage sombre insondable; finalement, des mots, une histoire, un destin singulier sont dévoilés. Il se rappelle pourtant qu'il est question ici d'une histoire récente, se déroulant dans un pays autre; le destin des génocidés demeure scellé.

Après avoir écouté Varti, la narratrice observera que : « J'avais l'impression d'être plongée dans un bain d'eau glacée; c'était une histoire de l'enfer et je commençais à comprendre que cette famille n'avait pas survécu à la guerre du Nagorny-Karabakh. ».²⁹⁴ Le lecteur se

²⁹² Ibid., 119.

²⁹³ Ibid., 120.

²⁹⁴ Ibid., 123.

demande tout naturellement ce que veut dire de « survivre » à la guerre; et celui qui choisit d'associer cette narratrice aux autres des nouvelles précédentes se demandera si sa famille à elle a survécu à son passé ou si elle y a succombé alors même qu'elle poursuit sa vie et sa lignée.

3.1.2 Responsabilité du descendant

Dans le chapitre « La preuve », Valérie Toranian aborde explicitement le sentiment de délégitimation que peut ressentir le descendant d'un rescapé, face au négationnisme. Plusieurs éléments mentionnés dans la partie 1.1.3 du présent travail sont relevés dans l'extrait. Tout d'abord, les phrases introductives indiquent un certain sentiment d'infériorité que ressent l'Arménien lorsqu'il compare sa catastrophe à La Catastrophe, celle qui est partagée par le monde entier.

J'ai treize ans et je voudrais être juive. [...] Je voudrais être juive parce que c'est comme être arménien avec la reconnaissance en plus. Je voudrais être juive parce qu'on parle du génocide des Juifs dans les livres, dans les films et les débats des *Dossiers de l'écran* sur Antenne 2 et que c'est rassurant d'être une victime reconnue.²⁹⁵

La folie, thème qui est évoqué dans les nouvelles de Batanian, est ensuite concrètement abordée :

Le fait que les Turcs refusent jusqu'à aujourd'hui de reconnaître le génocide des Arméniens rend fou. Ce serait comme dire aux descendants des Juifs dans une Europe où les nazis auraient gagné la guerre : il ne s'est rien passé, c'était la guerre et ses dommages collatéraux et vous avez émigré pour aller faire fortune ailleurs.

« Rend fou », pris au sens propre ou figuré, dénote premièrement d'une perte de contact avec la réalité, qu'on peut comprendre comme la réalité de cette histoire; qui renvoie, deuxièmement, à un sentiment d'aliénation par rapport à son passé et à la société dans laquelle on vit; et qui constate, de plus, que cette réalité relègue le descendant dans le rôle de fou, de paranoïaque, de schizophrène, de « *crazed* ».

Cette négation vient de la politique turque, mais est aussi loi dans sa propre maison, dans le pays d'accueil d'Aravni : « Lorsque j'étais adolescente, il était interdit aux Arméniens de manifester pour la reconnaissance du génocide, pour ne pas 'désobliger' la Turquie. ». ²⁹⁶

-

²⁹⁵ Ibid., 207-8.

²⁹⁶ Ibid., 208.

Encore, cette censure fait en sorte que ce chapitre de l'histoire n'est pas connu par les contemporains de Valérie, qui ne peuvent s'imaginer qu'un événement de cette envergure se soit dérobé à eux :

Dans mon cas personnel, je voyais rarement de la compassion, quelquefois de la curiosité, souvent de la suspicion. [...] Plus je me débats dans les explications pour tenter de convaincre, plus je deviens confuse, et plus je sens la méfiance de mon interlocuteur grandir. [...] Cette incrédulité m'accable, me révolte. Pis, elle me déstabilise. J'ai honte. Je perds pied comme si j'étais prise en flagrant délit de récit imaginaire. Plus je ressens leur doute, moins je me sens victime et plus je me sens coupable. Coupable d'oser prétendre au statut de victime alors que je n'ai aucune preuve convaincante. Mon dossier est vide.²⁹⁷

Il est intéressant de voir que Toranian aborde ici la honte, mais une honte qui se détache de celle que l'on associe le plus souvent avec la culpabilité ou syndrome du survivant, ou avec la honte, intériorisée, d'être associé à un groupe qui a été considéré sous-humain. Cette honte, celle qui ressort de la prétention au statut de victime, est peut-être une sorte de culpabilité que ne peut ressentir le Juif, mais qui, par exemple, pourrait être invoquée par d'autres groupes qui ont été persécutés par le régime nazi, comme les Tsiganes et les peuples slaves. En se comparant à son amie Mathilde, Valérie est consciente de la petitesse de son deuil, mais elle ressent aussi le soulagement d'être une victime reconnue :

Je percevais bien la nuance qui existait entre ce 'beaucoup souffert' des Arméniens et le 'souffert plus que tout autre peuple' des Juifs, mais ça ne me dérangeait pas. Cette reconnaissance m'épargnait la violence d'avoir à me justifier une fois de plus. J'étais tellement soulagée que j'en aurais pleuré. ²⁹⁸

Cette violence est donc instiguée par le génocidaire, mais ses contemporains français y contribuent aussi.

Les témoignages du génocide racontent souvent comment l'ancêtre a survécu avec seulement les vêtements qu'il avait sur le dos – lorsque ceux-ci même ne lui étaient pas pris. Le manque de preuve, de quelconque document prouvant son identité, ses possessions d'avant, sa situation de persécuté est fondamental dans ces histoires. D'ailleurs, le fait qu'Aravni ait pu conserver le diplôme d'Hagop est assez exceptionnel. La page du magasine *Vogue* qui a édifié le mythe de Méliné et qui est présenté comme étant à l'origine de « la vocation » de Sophie

²⁹⁷ Ibid., 209-10.

⁻

²⁹⁸ Ibid., 211.

Fontanel a été perdu, tout comme ce chandail qu'avait offert Elsa Schiaparelli à Méliné. Aucune explication ne pourrait justifier ou compenser pour cette absence totale de preuves. Tout au long de ce chapitre, la jeune Valérie se compare à Mathilde, et compare sa grand-mère à celle de son amie :

L'inscription dépassait de la manche de sa robe. Le matricule à cinq chiffres, tatoué sur la peau des déportés d'Auschwitz. Je savais parfaitement de quoi il s'agissait : ma connaissance de la déportation juive était infiniment supérieure à celle des marches de la mort arméniennes. [...] Je regardais le tatouage en silence. Je me disais que Mathilde avait de la chance. Sa grand-mère, contrairement à la mienne, avait une preuve.²⁹⁹

La question de preuve, de crédibilité, de légitimité s'avère être, pour Toranian, la grande difficulté relevant de la transmission de la mémoire familiale. Le lecteur, témoin de la ténacité avec laquelle Valérie a traqué cette histoire, peut constater l'importance de cette reconnaissance et cette légitimation que l'on attend de l'autre. Comparant l'état de la question arménienne à la Shoah, elle affirmera :

Ce déni d'Histoire est un nœud coulant qui empêche tout Arménien, non pas de vivre, mais de respirer normalement. Être rescapé des camps de la mort, quand on est juif, doit rendre fou pareillement, mais « on » sait de quoi on parle. Même si ceux qui l'ont vécu sont condamnés à une impossibilité de le dire, et ceux qui les écoutent à une impossibilité d'appréhender avec justesse l'ampleur de l'entreprise d'extermination, il existe une compassion consensuelle face à l'innommable et à la souffrance. 300

Ce « nœud coulant », normalement associé au suicide, n'est pas noué par celle qui désire interrompre sa respiration; il est imposé par le passé, et le présent. Ce déni fait en sorte que Toranian ne peut simplement écrire un livre en hommage à sa grand-mère; celui-ci semble nécessairement devenir une prise de position, une revendication politique. C'est peut-être une des conséquences du négationnisme que l'on aborde moins; les ancêtres ne reposent pas en paix, mais leurs descendants non plus n'ont pas de repos. Ils sont projetés, parfois malgré eux, dans un débat alors qu'ils auraient besoin de commémoration, de silence. Cette responsabilité qui vient avec l'acquisition du savoir familial est un fardeau avec lequel doivent composer les

.

²⁹⁹ Ibid., 211-2.

³⁰⁰ Ibid., 209.

descendants des survivants. On peut se demander si cette charge serait moins lourde si elle était partagée avec tous les héritiers de l'Histoire.

Dans *Génocide et Transmission*, « un livre qui ne s'origine que de cette question : comment ne pas mourir de l'héritage du génocidaire? », Hélène Piralian avance qu'au-delà du meurtre programmé des vivants d'un groupe, le génocide programme « la destruction des fondements mêmes de la transmission ». ³⁰¹ En effet, le projet génocidaire a pour objectif la destruction de l'entièreté d'un peuple, de son origine jusqu'à et incluant son devenir. Ceci signifie le meurtre des sujets présents, mais aussi, et tout autant, la destruction de « la chaîne symbolique qui constitue leur généalogie » pour les évacuer de « l'ordre humain » et d'anéantir ainsi « toute possibilité de descendance aussi bien pour les morts que pour les survivants ». Ainsi, le déni qui semble accompagner le génocide en est en fait « la pièce maîtresse puisqu'il a pour fonction, au-delà de l'Extermination des personnes, d'entretenir la disparition de leur existence passée de manière à ce que celles-ci deviennent non des morts, mais des 'n'ayant-jamais-existé' ».

C'est donc avant tout cette mort (leur mort) que les survivants, comme leurs héritiers, se doivent de retenir dans le champ non de la vie, mais dans celui, encore plus fondamental, de l'existence et cette nécessité qui va les contraindre à ne pouvoir avoir comme présent possible, s'ils veulent retenir ces morts hors de l'inexistence, que celui du temps de leur mort, indéfiniment, intemporellement à la fois suspendu et repris. 302

L'interdiction de la langue, les changements de noms, la destruction de monuments, le labour des cimetières, ³⁰³ tout cela contribue à l'effacement du passé, mais aussi de la possibilité d'un avenir.

En s'intéressant au meurtre du Symbolique, plutôt qu'au meurtre réel collectif des sujets et de ses horreurs, elle rend compte du véritable sens de ces meurtres réels qui, dans une dimension de « destruction radicale », se manifeste en une « privation d'espace pour une parole humaine ». Le déni, ultime moyen d'expulser de l'ordre humain ces sujets, aurait donc non seulement comme *conséquence* « la privation de la mort symbolique »; cette privation serait son

³⁰¹ Piralian, quatrième de couverture.

³⁰² Ibid., 6.

³⁰³ Ibid., 15.

but.³⁰⁴ Il entretient activement dans le présent et vers l'avenir la destruction physique des ancêtres qui s'est arrêtée à un moment donné.³⁰⁵ Cette « destruction totale » voudrait donc détruire, au-delà de la vie, « la Mort elle-même » en tant que « structure symbolique qui permet la transmission ». L'horreur, pour Piralian c'est qu'au-delà des vies enlevées, il y ait « perte de la Mort même comme structure d'avenir ».

En effet, c'est ce déni de la disparition des morts qui, portant à la fois sur le corps réel et l'être symbolique des disparus, en rendant leur deuil impossible, nécessite, pour que ces morts restent en mémoire et qu'ils ne sombrent pas dans le néant, que les survivants offrent leur corps en guise de tombe. Cependant si c'est seul ce qui peut permettre à ces disparus de rester dans le champ humain, c'est en même temps ce qui prive les survivants, en les mettant, à leur tour, hors histoire, de la disposition de leur propre corps comme de leur propre vie.

C'est donc bien le déni qui, empêchant l'établissement de processus identificatoires en même temps qu'un arrimage généalogique qui soit autre que celui sacrificiel de devenir des corps sépulcres pour ces morts, fait qu'un projet *imaginaire* d'extermination d'un groupe devient, pour les descendants des survivants, *réel*. 306

En mettant « en place la déshumanisation puis la disparition des corps morts », les génocidaires semblent tenter « de rendre toute symbolisation de la Mort, autrement dit tout *deuil de ces morts impossible*, contraignant ainsi leurs héritiers à offrir leurs propres corps en guise de sépulture ». Cette Mort qui a été rendue non symbolisable pour les héritiers des victimes le devient peut-être tout aussi impossible pour les héritiers des génocidaires qui non seulement hériterons « d'une *falsification de leur histoire* », mais aussi « d'un *charnier de morts déniés* ». Ainsi, « les héritiers des uns et des autres se trouveraient pris dans une même scène de meurtre qui les unirait et hanterait leur imaginaire comme retour toujours possible, *dans le Réel*, de ce meurtre génocidaire qui, *toujours dénié*, est resté comme en suspens de symbolisation ». La conclusion que tire Piralian de ce constat est que les héritiers des génocidaires et des génocidés sont « ensemble les victimes » de ce passé, et que les uns ne pourraient sortir de cette emprise sans l'appui des autres.³⁰⁷

³⁰⁴ Ibid., 14.

³⁰⁵ Ibid., 95.

³⁰⁶ Ibid., 95-6.

³⁰⁷ Ibid., quatrième de couverture.

Hélène Piralian remarque aussi la « nécessité vitale pour ces survivants » que non seulement soit levé ce déni, « c'est-à-dire qu'il y ait reconnaissance officielle du génocide luimême, mais encore et peut-être, maintenant, plus encore, qu'il y ait reconnaissance du déni qui l'a suivi comme étant en lui-même meurtrier » :

Cette reconnaissance qui serait à la fois réapparition et réintroduction d'un tiers témoignant d'un ailleurs de la relation duelle meurtrière bourreau-victime que le déni met hors de portée, hors de pensée (ou de penser), pourrait alors (re)ouvrir le temps du miroir. Ce temps structural et structurant, élaboré par Lacan dans son 'Stade du miroir', où l'enfant se (re)connaît grâce à la présence d'un tiers symboliquement présent et lui permet de se constituer une image propre. Car ce n'est que du lieu de cette image acquise de soi que le deuil peut se symboliser et l'imaginaire, se décollant alors du réel, reprendre sa place. ³⁰⁸

Pour Hélène Piralian, le « déni actuel » du génocide, « dans sa quotidienneté » est donc bien génocidaire, puisqu'il « continue le meurtre, empêche les survivants de devenir des vivants et de naître au jour, les condamnant à n'être que des tombes ». 309 Valérie ne compare-t-elle d'ailleurs pas ce déni à un « nœud coulant »? La propriété salvatrice de la création artistique se loge peut-être à ce niveau, dans la mesure où l'œuvre devient sépulture pour délivrer le descendant de cette destinée; *L'étrangère* est peut-être la sépulture d'Aravni qu'aurait été Toranian si elle ne l'avait pas écrit. Et le lecteur de l'œuvre artistique pourrait-il se substituer à ou devenir ce « tiers témoignant d'un ailleurs » de la relation bourreau-victime, et grâce auquel le narrateur/protagoniste/auteur se reconnaîtrait pour sortir de sa situation?

3.2 Appropriation du passé familial génocidaire

Pendant soixante années, j'ai rencontré des survivants du massacre qui m'ont raconté des histoires, des histoires du Hayastan, qui s'appelle aussi Arménie turque ou Anatolie – comme vous voudrez –, et à partir de ces nombreuses histoires, j'ai reconstitué ma propre histoire. Et c'est ainsi qu'un beau jour je me suis retrouvé à la tête d'une véritable histoire familiale. Je connaissais mes racines. J'avais de nouveau un père et une mère, et j'avais de nombreux parents. J'avais aussi un nom et une tradition, un nom que je pouvais donner à mes enfants et à mes petits-enfants. Et voyez-vous, monsieur le secrétaire général, cette histoire est

³⁰⁸ Ibid., 96.

³⁰⁹ Ibid., 40.

encore un peu confuse dans ma tête. Mais elle ne tardera pas à prendre forme et à devenir aussi vraie que toutes les histoires vraies. ³¹⁰

3.2.1 Le travail de fictionnalisation d'une histoire (in/mé)connue

Comme on l'a vu, chez Valérie Toranian, la transmission de la mémoire familiale n'est pas expressément représentée et ses modalités ne sont pas énoncées, mais ses contours sont esquissés et le lecteur peut deviner qu'elle a eu lieu. Par ailleurs, la fictionnalisation de ce travail de mémoire n'est pas thématisée et il n'est pas clair si elle a été opérée par Valérie-personnage ou par Toranian-auteure. Chez Batanian, la transmission de la mémoire est mise en récit que lorsqu'elle implique une mémoire qui est étrangère et qui ne concerne pas le génocide, dans la nouvelle « Hasmig ». Dans les autres nouvelles, qu'on lit comme des scènes représentant un moment ou une période, le passé est sombre et la plupart du temps, semble être inconnu des personnages, même. Alors que l'incompréhension, la frustration et la rancune sont constatables, leurs sources ne sont pas clairement énoncées. Pourtant, la question de la mise en récit de l'histoire familiale est tout de même centrale à une des nouvelles, « La main brisée ». À noter que Toranian a recourt à la fictionnalisation du récit d'Aravni pour combler les trous de mémoire ou d'information dans le témoignage de sa grand-mère, tandis que, dans la nouvelle de Batanian, l'écriture de l'histoire familiale, à venir, se fera sans repères, sans cadre, sans aide; elle ne sera, vraisemblablement, que fiction.

On pourrait se demander si la transmission et la réception de la mémoire familiale sont des expériences détraumatisantes tant pour le rescapé que pour ses enfants et petits-enfants. Les œuvres du corpus n'offrent pas de réponse définitive à cette question. La seule piste disponible est le constat qu'on a pu faire (2.2.1) au sujet de la narratrice adulte de *L'étrangère*: contrairement aux narratrices d'*Embâcle*, Valérie semble sereine par rapport à son enfance, ce qui peut être dû au fait qu'elle a pris connaissance du passé de sa famille grâce à l'introduction de son père et à des entretiens privilégiés avec sa grand-mère. Il n'est pourtant pas évident que la différence entre les atmosphères de ces deux œuvres soit liée à ceci. En effet, *Embâcle* parle très rarement du passé génocidaire de manière directe et l'évocation d'autres douleurs ou troubles permet au lecteur de constater la complexité de la question de l'identité ainsi que ses

-

³¹⁰ Hilsenrath, 27.

multiples facettes. Les dix-sept nouvelles explorent à travers différentes lentilles des aspects de la vie du personnage victime/survivant, focalisant sur tel ou tel aspect de la vie en exil, des relations familiales ou du travail de raccommodage. Surgissent au cours de ces histoires des souvenirs imaginés, des images de lieux inconnus, mais familiers, quelques mots en arménien, miettes d'une langue étrangère aux jeunes protagonistes, des disputes familiales, des mythologies ancestrales et de l'espoir pour un avenir de sérénité. Alors que ces nouvelles abordent le déracinement, la perte identitaire, la transmission intergénérationnelle d'un traumatisme; leurs protagonistes se situent, pour la plupart, entre plusieurs géographies, plusieurs langues, plusieurs générations, entre les histoires qu'on leur a contées et leurs propres souvenirs, entre la réalité, vécue, factuelle, et la fiction, imaginée. Ces nouvelles laissent supposer que le travail de mémoire, que l'on prétend que les survivants se doivent de faire, est en réalité un travail de fiction. En effet, les jeunes narratrices ont hérité d'un deuil, d'un traumatisme, d'une identité de victime qu'elles ne peuvent saisir dans son entièreté. Elles doivent donc apprendre à, non seulement se reconstruire, mais aussi à reconstruire leurs parents, les lieux de leurs parents, la réalité de leurs grands-parents, avec peu d'indices ou d'aide. Il semble que, pour certains de ces personnages, c'est par la création artistique, par la fiction que se reconstruit cette identité, que peut se réécrire ce récit, que peut se retracer ce lien entre le passé et le présent, pour surmonter cet embâcle qui les confine au statut de victime, de « tombeau », de « sépulture », qui paralyse non seulement leur vie, mais celle de leurs ancêtres également.

« La main brisée » est la nouvelle qui aborde le plus ouvertement les questions de l'appropriation du passé familial et qui thématise le plus explicitement la question de la mise en récit de cette histoire. Elle débute avec deux descriptions inquiétantes de la mère de la narratrice :

Elle avait pris beaucoup de poids, son visage se couvrait de plaques rouges plusieurs fois par jour, les courtes phrases qui sortaient de sa bouche restaient pour la plupart inachevées et elle errait sans but dans la maison, ouvrant un livre, le refermant pour croquer dans une pomme puis sortant dehors, laissant là sa lecture et son fruit. [...] J'aurais bien voulu penser à autre chose, mais lorsqu'elles ont une minute, mes pensées affamées l'engouffrent et ma mère ne résiste pas. 311

³¹¹ Batanian, « La main brisée », 61.

C'est à ce moment-là que ma mère a enjambé notre petite clôture dans un silence presque malin. Elle s'est dirigée vers moi d'un pas militaire, les yeux exorbités, ses mains dans les airs, et j'ai cru qu'elle voulait m'étrangler. Sa bouche était ouverte, quelques bulles de salive s'accrochaient à ses lèvres prêtes à crier une injure, pourtant c'est la supplication \hat{A} l'aide! qui s'est extirpée de sa mâchoire béante. \hat{A} l'aide!

C'est seulement plus tard que le lecteur comprend que cette scène n'est pas l'élément déclencheur de la nouvelle, mais la situation finale, la conséquence de ce qui sera conté. La narratrice poursuit : « Je peux donc écrire maintenant en toute quiétude. Ma cousine Tiala, elle, n'a pas écrit depuis trois mois. Au début, je ne m'en faisais pas du tout, surtout que contrairement aux autres membres de la famille, je ne suis au centre d'aucune de ses histoires ». Il y a dans ces lignes quelque chose de louche et menaçant : dès que Tiala, « [1]'écrivaine de la famille », est « victime d'un blocage », sa cousine Lisa, la seule femme de la famille qui ne figurait pas dans ses histoires, prend sa place. De plus, les parents de Tiala ont refusé de consulter « les spécialistes », préférant « que toute cette affaire reste secrète ». Bien qu'il ne soit pas clair si « toute cette affaire » fait référence au blocage de Tiala ou au passé familial, le lecteur perçoit déjà la dynamique familiale comme étant caractérisé par la méfiance, l'hostilité, ainsi que par le contrôle strict qu'exerce la génération d'avant sur celle de la narratrice. La cause de ce blocage n'est pas claire non plus, mais on sait qu'il est survenu après qu'elle ait raconté la vie de leur arrière-grand-mère, ainsi qu'une partie de celle de leur grand-mère, juste au moment où elle allait entamer « l'écriture de l'histoire contemporaine de la famille », « événement » qui « l'excitait beaucoup » : 313 « Sa mère n'avait que quatre ans au moment de son arrivée ici, la mienne en avait neuf. Tiala disait qu'après avoir écrit ce passage, elle pourrait enfin dormir en paix. Parlait-elle d'elle-même ou de sa mère? Il est étrange que je ne me sois pas posé la question à l'époque. ». ³¹⁴ Ce commentaire de la part de la narratrice est étrange aussi puisque la phrase de sa cousine aurait difficilement pu être ambiguë; le choix du pronom personnel n'aurait-il pas clarifié son intention? Lisa semble être raisonnable et rationnelle et elle semble vouloir se détacher de ce passé lourd que Tiala veut au contraire scruter pour comprendre; pourtant, le lecteur peut voir en elle quelque chose de menaçant et d'inquiétant. Même si l'obsession de sa

-

³¹² Ibid., 61-2.

³¹³ Ibid., 62.

³¹⁴ Ibid., 63.

cousine avec le passé familiale est malsaine, le « rejet » de cette histoire et de cet héritage par la famille semble porter des conséquences désastreuses. Ce travail de déni qui est ici opéré par la famille de rescapés a pour objectif l'effacement d'un épisode spécifique de l'histoire et semble être endossé par la narratrice.³¹⁵

Lisa ne comprend pas le mal que partagent les autres membres de sa famille : « Mais de quoi souffrent-ils? Je n'ai jamais bien compris. M'a-t-on déjà expliqué? Je ne crois pas. ». 316 A-t-elle déjà demande? On ne sait pas. Mais elle ne veut pas comprendre, elle dit : « j'ai ma vie à vivre! ». 317 Tiala, elle, voudrait écrire « une histoire qui n'existe pas, une histoire neuve », mais ses parents refusent qu'elle utilise ses mots « pour raconter une autre histoire que la leur ». 318 Elle s'exclame : « J'ai les mots, mais ce ne sont pas les vôtres! ». 319 Ainsi, il semble que ses parents veulent qu'elle écrive l'histoire de la famille, et que Tiala voudrait écrire une histoire « neuve », mais le récit témoigne d'une autre vérité cachée. Quitte à devoir écrire le récit de la famille, autant en révéler la vérité dans tout ce qu'elle pourrait avoir d'inconvénient. D'ailleurs, lorsqu'est survenu le blocage, les personnages se le sont expliqué ainsi :

Elle ne savait plus quoi écrire, ou plutôt, elle ne trouvait plus les mots justes pour décrire leurs existences avec toutes les nuances nécessaires. Une existence n'est faite ni de noir ni de blanc, et il semble que Tiala aurait un peu trop forcé sur le foncé. « C'était comme si une âme étrangère l'avait saisie », a précisé Suzanne sur le coup. ». 320

Tiala s'imagine-t-elle que le passé de sa famille a été pire encore que ce qu'ils savent qu'ils ont vécu? Devine-t-elle juste, lorsqu'elle entrevoit l'ampleur de la catastrophe qu'on tente de lui cacher, ou, invente-t-elle, détraquée, un passé sordide par frénésie littéraire? Ainsi, le personnage qui voulait se détourner de cette histoire pour avoir le droit d'explorer sa propre fiction devient celui qui cherche le plus ardemment la vérité de sa famille; et ceux qui lui imposaient son thème d'écriture en sont épeurés, s'en détournent et insistent pour que cette histoire officielle écrite soit une fiction. Le lecteur, comme Lisa, ne connaît pas la vérité de cette

³¹⁶ Ibid., 66.

³¹⁵ Ibid., 72.

³¹⁷ Ibid., 68.

³¹⁸ Ibid., 74.

³¹⁹ Ibid., 70.

³²⁰ Ibid., 64-5.

histoire, et doit prendre une décision : soit que Tiala est folle et s'invente des histoires en « fabulatrice experte »; ³²¹ soit qu'elle est prophétesse du passé et devine ce qui a été condamné à l'oubli. La narratrice choisit de croire à cette première interprétation et décide encore qu'elle pourrait faire mieux que sa cousine pour inventer cette fiction. Tant qu'à inventer, elle écrira l'histoire qui lui plaira. Il est à noter, cependant, que l'écriture de Tiala est caractérisée de « fiction » par les autres personnages, tandis que pour elle, il se trouvait dans son texte la vérité qu'on lui cachait. Lorsque Lisa décide de se ranger contre sa cousine, elle dit : « j'ai décidé que c'était assez »; elle qu'on avait « toujours considérée comme la terre-à-terre » en avait « assez de la fiction de Tiala, de ses maux et de ses mots ». C'est donc pour que « tout redevienne comme avant » que Lisa dira : « Je l'écrirai, moi, notre histoire. Sinon, elle ne commencera jamais. ». ³²² Elle a donc l'impression que le début de l'histoire correspond au début de son écriture; et elle pense peut-être que le récit qu'elle en fera se substituera au passé véritable.

Une autre cousine dans une autre nouvelle écrit aussi l'histoire de la famille.³²³ Suite à son suicide, la narratrice prend le relais cette écriture :

Depuis hier, je me suis mise à t'écrire. Tu le faisais aussi, tu écrivais pour percer le mystère des femmes de notre famille, mais tu te perdais. Lorsque nous étions ensemble, tu luttais pour te dégager des ronces et tu y parvenais, tu te libérais de cette deuxième peau et nous finissions par discuter. Je demandais, tu as écrit hier? *Oui, j'ai écrit sur...* Et nous prononcions le nom ensemble, *Lydia, Tara* ou *Maro*. Je devinais. C'est à moi maintenant d'essayer de connaître le visage qui t'a terrassée, de distinguer la voix qui t'a anéantie. Je n'irais pas aussi loin que toi, tu as toujours joué avec le feu, même petite tu voulais sans cesse t'engouffrer dans les sentiers de la forêt.³²⁴

Ici aussi, l'histoire est hostile et son écriture est une activité dangereuse. Mais à la différence de cette cousine, Tiala demande de l'aide à la narratrice : « Lisa, je t'ai fait venir, car j'ai besoin de ton appui. Tu ne connais rien de la vérité, mais fais-moi confiance. ». La grand-mère dira qu'il n'y a rien à savoir, rien à raconter : « Tu as une trop grande imagination, ma chère »³²⁵ dit-elle à Tiala; puis, elle rit. Tiala n'est pourtant pas dupe, certaine de son rôle d'absolutrice :

³²¹ Ibid., 77.

³²² Ibid., 80.

³²³ Est-ce Tiala qui, en ayant eu assez, mettra fin à sa vie?

³²⁴ Batanian, « Ma cousine », 28.

³²⁵ Batanian, « La main brisée », 75.

Grand-mère, ne te moque pas de moi comme tu l'as fait avec tes filles. Ton histoire est tout sauf banale et tu le sais très bien. J'ai envie de m'excuser de t'ordonner de la revivre aujourd'hui pour nous la raconter, et en même temps, j'aimerais que tu me remercies de te demander enfin d'extirper de toi cette griffe empoisonnante. Parle, sinon je te tue. 326

Cependant, la grand-mère voit en Lisa la véritable absolutrice, voit peut-être en elle celle qui réécrira le passé pour mieux cacher ce que Tiala souhaitait déterrer : « Lisa, a enfin dit grand-mère, tu prends bien soin de nous depuis un moment et nous t'en remercions. Tu nous as, à proprement parler, sauvé la vie. ». 327 Lisa n'est pas fidèle à Tiala, elle la trahit devant toutes les femmes de la famille et décide même de la remplacer en tant qu'auteure de cette histoire, condamnant sa cousine à une existence qu'on peut deviner horrible.

La situation finale du récit relaté à son début montre toutefois que l'ignorance n'est pas gage de bonheur et que l'invention d'un nouveau passé n'effacera pas les vieux maux de cette famille. En effet, malgré les problèmes liés à son sujet, l'écriture s'était avérée être salvatrice tant pour la famille que pour Tiala lorsque celle-ci écrivait : « Oui, Tiala, nous souffrons énormément, et toi seule peux nous aider. Quand tu écrivais, nous ne souffrions pas, prononça ma mère d'une voix glaciale. »; ³²⁸ « Elle semblait encore plus fragile qu'à l'habitude. Vraiment, je devais la convaincre de recommencer à écrire. »; ³²⁹ « Je veux que tu recommences à écrire. [...] Ma mère est en train de devenir folle. ». ³³⁰ Cependant, c'est Tiala qui a la touche pour exorciser les démons de la famille en écrivant leur histoire. Lorsque Lisa prend le relais de l'écriture, le même effet n'est pas produit. Le début du récit met sa mère en scène, effectivement proie à la folie, alors que Lisa poursuit l'écriture de sa version des faits, sans la clairvoyance de sa cousine.

C'est donc que la mise en récit de cette histoire est effectivement une expérience détraumatisante, mais seulement lorsqu'elle est porteuse d'une vérité qui concorde plus ou moins à la réalité. C'est peut-être dans l'intention de l'écrivain que se joue cette valeur : lorsque celuici est de bonne foi, tâche de représenter fidèlement et de recréer la vie de ses ancêtres de manière

³²⁶ Ibid., 76-7.

³²⁷ Ibid., 79.

³²⁸ Ibid., 74.

³²⁹ Ibid., 68.

³³⁰ Ibid., 69.

réaliste, l'œuvre sera « vraie » peu importe la réalité des éléments qui la composent; tandis qu'un écrivain de « mauvaise foi », qui n'a pas foi en ce qu'il écrit, qui écrit pour *créer* et non pour *recréer* ce que le génocidaire a créé en premier, produira un récit « faux ». Combattant le feu par le feu, l'œuvre qui reflète la création du bourreau peut tenter de défaire ce que celui-ci a instigué, faisant ainsi infléchir la trajectoire de ce « projectile » génocidaire qui se lance à travers les générations, assommant tous ceux qui sont sur son chemin. À l'opposé, une œuvre qui se situe non contre la réalité, mais à côté de celle-ci, qui lui est voisin, adjacent, sans y faire face, ne pourra faire dévier ses effets ou cette « trajectoire » et sera inutile face à la violence continue du bourreau. On peut penser ici au « mentir vrai de la littérature » qu'évoque Jorge Semprun dans *L'écriture ou la vie.* ³³¹ Celui-ci expliquera, par exemple, son choix de créer le personnage romanesque du gas de Semur dans *Le grand voyage* « pour [lui] tenir compagnie » quand il devait refaire « ce voyage dans la réalité rêvée de l'écriture » ainsi : « la réalité a souvent besoin d'invention, pour devenir vraie. C'est à dire vraisemblable. Pour emporter la conviction, l'émotion du lecteur. ». ³³²

3.2.2 Le témoignage du reste

Comment nommer la mise en récit de l'histoire familiale considérant ce qu'on a pu conclure en s'intéressant au roman *L'étrangère* et aux nouvelles d'*Embâcle*? Comment nommer cette écriture qui s'origine d'un témoignage amorcé et/ou abouti, qui imite quelquefois les modalités du témoignage, mais qui demeure fondamentalement distancié des vrais événements, de leurs lieux et de leurs temps, des personnages qui les ont vécus? Qu'est-ce que cette écriture qui vise à témoigner d'une vérité insaisissable par l'auteur même, qui thématise parfois ouvertement l'impossibilité de vraiment *saisir* cette histoire, de vraiment savoir de quoi l'on parle; cette écriture de l'approximation qui se veut tout de même vraie, fiable, voire cruciale? Dans la mesure où le génocide arménien est toujours enveloppé d'une brume de négation, cette écriture de l'à peu près tente d'être le rayon qui percera à travers cette enveloppe et qui atteindra le lecteur. Cette écriture qui témoigne non seulement des faits centenaires, mais aussi de leur

³³¹ Il en parlera à l'occasion d'une rencontre avec Louis Aragon. Semprun, L'écriture ou la vie, 239.

³³² Ibid., 336-7.

effacement, qui témoigne tant des événements que de l'impossibilité de les connaître, d'en témoigner.

En élaborant le concept de *postmemory*, Marianne Hirsch nomme les effets que peut engendrer cette structure de transfert de mémoires et de trauma sur la personne du descendant :

To grow up with overwhelming inherited memories, to be dominated by narratives that proceeded one's birth or one's consciousness, is to risk having one's own life stories displayed, even evacuated, by our ancestors. It is to be shaped, however indirectly, by traumatic fragments of events that still defy narrative reconstruction and exceed comprehension. These events happened in the past, but their effects continue into the present.

En suivant cette piste, on pourrait être tenté de nommer cette écriture qui témoigne de par son incapacité à témoigner le « post-témoignage ». En effet, le préfixe « post » peut signifier « après », puisque ce processus de création peut se faire après un témoignage (juridique, littéraire ou autre), puisqu'il se situe après le règne du témoignage, mais il peut aussi signifier « au-delà de », dans la mesure où elle demeure, de manière inhérente, un témoignage, mais en perdant ses caractéristiques formelles. D'ailleurs, Hirsch dira que « The "post" in "postmemory" signals more than a temporal delay and more than a location in an aftermath. It is not a concession simply to linear temporality or sequential logic. ».333 En illustrant ses propos avec des exemples comme « post-modernisme », « post-colonialisme » et « postféminisme », elle fait référence à la distance critique que connote ce préfixe. « Post-mémoire » signifie autant ce qui vient après la mémoire que sa troublante continuité. « Like the other "posts," "postmemory" reflects an uneasy oscillation between continuity and rupture. "Ainsi, en tant que post-témoins, les protagonistes-narratrices des œuvres du corpus trouvent dans leur vie des objets, des individus, des lieux, des histoires qui ont été témoins du passé génocidaire, et se les approprient. Elles combinent dans leur réalité et dans le tissu de leur narration ces témoignages pour en faire un collage post-témoignant. Cependant, cette dénomination du « post-témoignage » n'est pas tout à fait convaincante, puisqu'elle ne renvoie pas à « l'impossibilité » de cette écriture. En effet, l'impossibilité de raconter le génocide fait essentiellement partie de ce témoignage, puisque l'ignorance de son passé témoigne du succès

³³³ Hirsch. 5.

des génocidaires : un cercle vicieux se crée où l'incapacité à raconter l'histoire de sa famille finit par rendre « témoignable » cette histoire et son effacement.

Face à ce négationnisme actif, « dans sa quotidienneté », face à cette active « controversialisation » du génocide arménien, le témoignage ne peut que sembler inadéquat, incomplet, non-légitime. Peut-être que la mémoire ne peut exister, ne peut débuter tant qu'elle est niée. Peut-être que, face au négationnisme, le témoignage d'un génocide par le descendant du rescapé ne peut qu'être qu'au-deçà de la mémoire, le témoignage d'une « pré-mémoire » au lieu d'une « post-mémoire ». Le motif du collage ou du *patchwork* pourrait être utile pour rendre compte de la réalité de ce témoignage face à un négationnisme actif qui laisse peu probable la possibilité d'avoir un témoignage « vrai », « complet », « juste », « fidèle »; qui rend improbable l'écriture d'un témoignage qui soit (considéré) « légitime ». Cette écriture, qui n'est peut-être même pas un témoignage par procuration, est souvent caractérisée par une fabrication, par la création d'une histoire basée sur des faits réels, d'un destin singulier qui n'a peut-être pas existé, mais qui aurait pu, qui demeure dans l'univers des possibles en comportant plusieurs des critères du génocide arménien. Les concepts du collage et du patchwork contiennent les éléments de ramassis de plusieurs tissus, motifs, dessins, destins et de leur assemblage, grâce à un travail de couture, de coupure, de collage; un travail de fictionnalisation. Ces concepts contiennent aussi dans leur essence l'idée du fragmentaire; d'un objet fini, une courtepointe, mais qui est composé de plusieurs sources, de plusieurs bouts, de détails insignifiants lorsqu'isolés, de rebuts qui étaient peut-être destinés aux ordures. Le patchwork recèle l'idée que chaque morceau isolé ne représente pas grand-chose, mais que l'assemblage des parties leur donnera sens et but. Finalement, le patchwork se considère complet dans son apparence incomplète; de même, le témoignage du témoin de troisième génération a lieu, même s'il semble incomplet. L'impuissance de dire, et la thématisation ouverte de ce problème dans les œuvres, fait partie inhérente de ce type de témoignage.

Il est bon de rappeler l'œuvre de Hagop Oshagan qui commençait en 1931 à publier *Mnatsortats*, « la plus puissante unité romanesque du XX^e siècle en langue arménienne ». Oshagan avait pour ambition littéraire d'écrire ce qui « reste » du peuple arménien en trois tomes, dont le dernier traiterait des déportations, ayant pour titre *L'Enfer*. Or, l'instigateur de ce projet interrompra son écriture avant de se rendre à ce troisième tome, laissant sa fresque

romanesque incomplète. La quatrième de couverture du troisième tome de *Le Roman de la catastrophe*, *Entre l'art et le témoignage*, dans lequel Marc Nichanian explore ce projet littéraire, pose des questions cruciales par rapport à sa possibilité et son échec :

Comment lire cet échec? Est-il déjà inscrit dans le roman tel qu'il nous est donné à lire? Ou bien faut-il chercher la réponse en dehors du roman? Après tout, Mnatsortats voulait-il être un témoignage de plus ou une œuvre littéraire? Est-ce que la distinction est pertinente? Et finalement: est-ce que l'échec d'une entreprise romanesque d'aussi grande envergure face à la Catastrophe peut nous apprendre quelque chose sur la nature de celle-ci? En effet, savons-nous ce qu'est la Catastrophe? Savons-nous de quoi le témoignage est censé témoigner? Et si, à travers son échec, un roman donne à lire les conditions de la Catastrophe, cet échec n'est-il pas, par là-même, la plus grande réussite, la seule réussite possible.³³⁴

En effet, presque toute la littérature post-génocide de la diaspora arménienne relève de tentatives de conceptualisation de la Catastrophe, à des degrés de « succès » variant. Cette conceptualisation consiste à l'évaluation et la représentation de l'impact de cet événement « fondateur », de sa mémoire impérissable, du sentiment de frustration face au déni et à l'indifférence du monde. 335 Cette écriture se révèle aussi être la manifestation de leur existence. et de leur survie, alors qu'ils tentent de convaincre le reste du monde de leur présence. D'après Rubina Peroomian, bien que le génocide des Arméniens ait généré une pléthore de littérature, tant en prose qu'en poésie, « writers have aspired in vain to write, and critics are still awaiting, the novel of novels—one that encompasses the Genocide in its entirety ». 336 D'après elle, le plus réussi des romans post-génocide arménien est écrit par un non-Arménien, Les Quarante Jours du Musa Dagh (1933) par Franz Werfel. Elle nomme aussi Le Conte de la dernière pensée (1989) par un autre non-Arménien, Edgar Hilsenrath. Force est de constater que Werfel et Hilsenrath sont des Juifs qui écrivent en allemand. Le premier écrivait en 1933, en même temps que la montée du nazisme en Allemagne. En élaborant des parallèles entre l'Empire ottoman du début du siècle avec l'Allemagne, il avait sans doute pour but la mise en garde contre une répétition de l'histoire. Hilsenrath, pour sa part, a écrit dans un moment où l'Holocauste juif prend de plus en plus de place dans la conscience collective, mais où il reste aussi de moins en moins de survivants du génocide arménien. Dans les deux cas, le génocide arménien peut être

³³⁴ Nichanian, *Le Roman de la catastrophe*, quatrième de couverture.

³³⁵ Peroomian, « New Directions in Literary Responses to the Armenian Genocide ». In Hovannisian, 157.

³³⁶ Ibid., 158.

perçu comme non seulement un précédent, mais aussi comme un prologue à la Shoah; comme le changement dans les termes de la société où ce genre de crime serait dorénavant possible, voire permissible. Cependant, malgré le succès et l'importance de ces romans, nul d'entre eux n'est, pour Peroomian, le chef-d'œuvre tant attendu au sujet du génocide des Arméniens; et aucune œuvre issue de la diaspora arménienne ne se rapproche de ceux-ci en termes de popularité et de complétude de la représentation.³³⁷

Janine Altounian postulait qu'un « héritage traumatique ne se met à *parler* que *déplacé* dans le temps et l'espace culturel »;³³⁸ en d'autres mots, « [1]'héritier d'un patrimoine traumatique ne peut se l'approprier, le subjectiver pour le transmettre qu'en le *déplaçant* linguistiquement, culturellement, institutionnellement, politiquement ».³³⁹

Si les survivants peuvent éventuellement témoigner de *ce* qui est arrivé, il faut en revanche un travail psychique et culturel sur plusieurs générations pour qu'un descendant de leur filiation puisse penser, subjectiver ce qui *leur* est arrivé, à eux, donc aussi à lui et que, par là, il puisse construire sa propre histoire et son propre rapport au monde.³⁴⁰

La construction identitaire du descendant semble ainsi relever d'un travail de subjectivation, de traduction, qui est nécessairement régi par le passé. Le descendant ne peut appréhender son identité qu'en *faisant face* au passé. Or, ce passé demeure fondamentalement méconnaissable. Cette mémoire demeure donc, en quelque sorte, « à venir », elle est « reportée » (est-elle « déportée? »). Quelque chose qui relève du collage de bouts, d'indices qui, réunis, créent un *patchwork*. Une mémoire qui s'apparente à la mythologie, qui contient des incertitudes, des contradictions, des abus, des incrédibilités, mais qui devient de par sa prise et reprise, de par son édition et sa réédition, de par sa lecture, relecture et transmission, « plus-que-vrai », plus vrai qu'est la réalité, plus significative que celle-ci, et plus importante aussi. C'est d'ailleurs peut-être à ce niveau que se loge la force du roman de Hilsenrath. L'emploi du genre du conte situe le récit hors de la binarité vrai-faux, et lui confère un caractère intemporel, une autorité incontestable. Le conte, le mythe ou la légende de l'ancêtre devient ainsi un *keepsake*, un

³³⁷ Ibid., 158-9.

³³⁸ Altounian, « Un héritage traumatique ne se met à *parler* que *déplacé* dans le temps et l'espace culturel ». In Festa, Donikian, 17.

³³⁹ Ibid., 18.

³⁴⁰ Ibid., 26.

souvenir qui perdure à travers le temps face aux risques de l'oubli. Cette mémoire conservée, « à venir », « reportée », « déportée » dans l'écriture devient la Preuve, « ce qui reste », le reste qui est transmis et qui pourra faire « parler » cet héritage. On pourrait d'ailleurs avancer que la négation continue de l'événement par le génocidaire empêche le descendant du rescapé d'être réellement *déplacé* dans le temps et l'espace; peut-être est-il contraint à demeurer dans les lieux et le temps du génocide pour contrer la menace de l'oubli. Si Peroomian constatait que Werfel et Hilsenrath avaient réussi, seuls, à mettre en mots le récit du génocide des Arméniens de manière efficace, convaincante et complète, c'est peut-être qu'ils se revendiquent héritiers de ce génocide, et qu'être un Juif qui écrit en allemand en 1933 ou en 1989 est le sujet d'un « déplacement culturel » fertile, qui permet de subjectiver cette histoire autrement, et la faire *parler*.

Dans la préface de *L'Agonie d'un peuple*, Marc Nichanian constate que nous supposons que les témoins témoignaient pour « faire appel à la conscience universelle », mais qu'il faut maintenant apprendre à « lire des textes, au besoin à rebours de ce que voulaient leurs auteurs », à « déchiffrer cette supposition, à lire derrière les lignes, à focaliser le regard sur le témoignage comme image, au lieu de rester obnubilé par le tableau affiché dans l'image ». Ce que l'on ressent face à ce tableau « (l'indignation, l'horreur, la rage impuissante) a été suffisamment expérimenté depuis [...] un siècle maintenant ». Nichanian communique qu'on puisse s'intéresser à autre chose, donc – « aux ratés de l'historicisation », « aux coups de dés de l'histoire » :

Nous voulons comprendre comment certains événements appartiennent dès l'abord à celle-ci, l'histoire, tandis que d'autres sont condamnés à *jamais* à rester dans les limbes de la conscience. Nous voulons saisir cette nuance si particulière qui, depuis quelques décennies, s'attache au mot « témoignage » et lui donne sa teneur moderne. Nous voulons naviguer à la jointure des discours à travers lesquels les événements s'historicisent et deviennent tout naturellement des faits.³⁴¹

C'est un peu pour cela que le terme de « post-témoignage » ne semble pas être tout à fait adéquat; il ne contient pas cette distanciation fondamentale avec le témoignage, cette distanciation que Nishanian nomme sa « teneur moderne ». Il semblerait que tant chez Batanian que chez Toranian et chez beaucoup d'auteurs qui s'intéressent toujours au génocide arménien

³⁴¹ Préface de Marc Nichanian. In Essayan, Toroyan, 8.

aujourd'hui, ce n'est plus tant *ce qui est raconté* qui importe, mais *le fait* que l'on tente toujours de témoigner, que l'on multiplie les récits comme s'il y avait une campagne d'historicisation de cet événement; l'essentiel se loge dans ce geste de témoigner.

En faisant appel au mythe, à la légende, à la postmémoire, au collage, au *patchwork*, on a tenté de reconnaître les modalités du témoignage en littérature d'un héritage traumatique. Qu'est-ce qui ressort, finalement, de cette tentative? On a reconnu que tant Toranian que Batanian racontent des histoires caractérisées par la quête identitaire de leurs narratrices.³⁴² Celles-ci se sentent fondamentalement éloignées, séparées, retirées et isolées des circonstances qui ont forgé leur réalité. Elles semblent être prises dans des espaces sans comprendre comment elles y sont rendues, même si ces espaces sont par ailleurs les seuls qu'elles ont jamais connus. Elles ne savent pas comment elles, foncièrement étrangères, sont censées faire pour exister où elles sont. Les pistes qu'elles trouvent, les fils qu'elles suivent pour dévoiler ou déplier cette histoire (pliée, oubliée dans un vieux grenier, poussiéreuse; reçue en héritage d'un ancêtre disparu) sont éparses, fragmentaires, énigmatiques; elles sont incroyables et terrifiantes. C'est aux personnages de les assembler et de tenter de faire sens d'une histoire qui se crée entre leurs mains ou, plutôt, de créer du sens là où tout semble insensé, là où se rencontrent des informations éparses. Cette histoire (re)créée se substituera à la « vraie réalité », sans pour autant l'effacer, puisque cette « vraie réalité » n'a jamais vraiment existé pour les personnages.

On a souvent parlé du « reste », dans le présent travail, sans pour autant conceptualiser cette idée. Ce mot semble maintenant être la clef de cette recherche. Les mythes et légendes sont construits sur les *restes* d'une histoire éloignée; la postmémoire renvoie à la structure de par laquelle le *reste* d'un savoir traumatique revient et se remanifeste au fil des générations; le collage et le *patchwork* non seulement doivent leur existence à des *restes* de matériaux provenant de sources éparses, mais elles sont de plus le lieu par excellence de création de sens, lorsque, une fois réunis et assemblés, ces rebuts deviennent un tout cohésif. On peut aussi

³⁴² Bien qu'on se soit gardé d'élaborer des parallèles entre les auteures et leurs personnages, il ressort clairement que plusieurs éléments biographiques sont partagés par celles-ci. Il est intéressant de voir que ces auteures choisissent de se mettre en scène dans leurs récits, tout en maintenant une distance entre ces versions fictives d'elles-mêmes. C'est peut-être cette même distance qui informe la relation qu'entretient le témoignage littéraire avec l'Histoire.

mentionner que *Mnatsortats* renvoie à un reste, que Nichanian traduirait par « Les Rescapés », mais qu'il choisit de ne pas traduire vu l'impossibilité de le faire « de manière univoque ».

L'œuvre d'Oshagan, en arménien *Ulumgnpnumg*, vient de ulumgnpn (menaTsort) qui signifie « reste » et/ou « reliquat »; en anglais « *remnant* », « *residue* », « *rest* ».

L'œuvre d'Oshagan, en arménien *Ulumgnpnumg*, vient de ulumgnpn (menaTsort) qui signifie « reste » et/ou « reliquat »; en anglais « *remnant* », « *residue* », « *rest* ».

L'œuvre d'Oshagan, en arménien *Ulumgnpnumg*, vient de ulumgnpn (menaTsort) qui signifie « reste » et/ou « reliquat »; en anglais « *remnant* », « *residue* », « *rest* ».

Le gression est traduit en anglais sous le titre « *Remnants : The Way of the Womb* », et bien qu'il ne semble pas exister, à ce jour, de traduction en français, Catherine Coquio y fait référence par « *Paralipomènes* » ou « Ce qui reste ».

Dans toutes ces propositions, l'idée de *ce qui a survécu* ou, plus précisément, de *ce qui été voué à la perte, mais qui a survécu*. Le « reste » n'est donc pas que la trace, la ruine ou le débris; elle est la persistance ferme de la chose, elle est la survie même. Elle est simultanément la destruction et la survivance; le succès et l'échec du génocide.

-

³⁴³ Nichanian, Le Roman de la catastrophe, 10.

³⁴⁴ Nayiri.

³⁴⁵ Coquio, 73.

Conclusion : légitimité et postérités

D'après Taner Akçam, le génocide des Arméniens doit être placé et conceptualisé dans un nouveau contexte : celui qui marque le début du démantèlement de l'Empire ottoman. Ainsi, l'anéantissement des arméniens ne devrait, d'après lui, être appréhendé comme une campagne isolée ayant pour cible un seul groupe ethnoreligieux, mais plutôt comme un élément seulement d'une vaste série d'opérations gouvernementales qui avaient pour but de sauver l'Empire en déclin. Avec cette interprétation des faits, l'historien propose donc cette nuance : au lieu de considérer le génocide des Arméniens comme étant l'issue d'un conflit entre musulmans (qu'on généralise par « Turcs », mais qui inclut aussi les Kurdes et les Tcherkesses) et chrétiens (Arméniens et Assyriens), il faudrait le comprendre comme un conflit entre l'État ottoman et ses sujets, avant découlé des politiques spécifiques mises en place par le régime; considérant un groupe de citoyens ottomans comme un problème, voire une menace, à cause de sa composition ethnique et religieuse, le gouvernement voulut l'expulser de l'Anatolie et, ayant échoué, l'a détruit. ³⁴⁶ Même si cette interprétation semble vouloir se distancier de la question de l'intention de destruction du groupe, elle éclaire le rôle du gouvernement dans ces opérations, et informe la position du gouvernement turc contemporain. Celui-ci est effectivement dans une position difficile, puisque la nation turque moderne a été construite sur les bases de ce génocide et la nation turque, née des cendres de l'Empire ottoman, y demeure liée à ce jour. Reconnaître que le génocide arménien a eu lieu serait renier la Turquie ou, du moins, admettre que la genèse de cet État vient d'un des plus graves crimes en droit international.³⁴⁷ Néanmoins, il semble crucial tant pour les descendants des Arméniens que pour les descendants des Ottomans que la Turquie

³⁴⁶ Akçam, The Young Turks' Crime Against Humanity, 449.

³⁴⁷ C'est un débat similaire qui entourait la célébration du 150^e du Canada en 2017; alors que le gouvernement canadien admet le rôle qu'ont joué ses prédécesseurs dans les efforts d'assimilation des peuples autochtones à travers le système des pensionnats, une reconnaissance de l'ampleur des effets du système colonial dans son ensemble, au-delà des pensionnats, ainsi qu'un véritable travail de réconciliation voire de réparation fait toujours défaut. En effet, bien que le rapport final de la Comission de vérité et réconciliation du Canada (2015) concluait qu'a eu lieu au Canada un « génocide culturel », nombreux sont ceux qui soutiennent qu'il faudrait plutôt parler de « génocide » tout court. Même si l'emploi du « g-word » de la part de la Commission était une étape importante vers la reconnaissance de ce passé, l'emploi de l'adjectif qualificatif « culturel » semble en limiter la portée, ou en minimiser la signification.

reconnaisse ce chapitre de son histoire. Cette reconnaissance délivrerait tant les Arméniens que les Turques, et serait de plus un important pas vers la démocratisation de la Turquie. 348

L'Arménie fait aujourd'hui face à de nombreux enjeux concrets. D'après les Nations Unies, ceux-ci se classent dans quatre sphères : développement économique équitable et durable; gouvernance démocratique, incluant l'amélioration de la protection des droits de l'homme, la réduction des inégalités entre les sexes, l'amélioration des conditions de vie des femmes en termes d'autonomie et une baisse de susceptibilité de subir des violences domestiques, l'optimisation des systèmes de gestion des migrations, des frontières et de l'asile pour promouvoir et protéger les droits des migrants et des personnes déplacées, en particulier des femmes et des filles; services sociaux et inclusion, incluant l'amélioration de la participation dans la communauté et de l'accès aux services d'éducation de base et de protection sociale pour les groupes vulnérable, et l'accès à tous, notamment aux groupes les plus vulnérables, à des services de santé de qualité; durabilité environnementale et renforcement de la résilience, incluant l'introduction et l'application des principes de développement durable et de bonnes pratiques en matière de renforcement de la résilience de l'environnement durable, d'adaptation et d'atténuation des changements climatiques et d'économie verte. 349

Pour un pays qui a beaucoup de chemin à parcourir pour assurer le respect des droits de l'homme, l'Arménie a tout de même mené à terme en 2018 une campagne de désobéissance civile pacifique, et est parvenue à renverser un régime jugé autoritaire grâce à sa « révolution de velours ». Pour la première fois depuis longtemps, cette nation semble s'ancrer dans le présent pour prendre son avenir en charge. Dans ce contexte, la question du génocide semble baisser en importance pour les Arméniens vivant au pays. Cependant, pour le descendant des rescapés arméniens vivant en diaspora, la question de l'exil est souvent au cœur des considérations identitaires et le génocide, ayant causé cet exil, demeure un problème d'actualité. Ainsi, malgré l'important support dont a fait preuve la diaspora lors des manifestations arméniennes de 2018, l'on peut observer un certain décalage entre le discours des Arméniens et celui des Arméniens de la diaspora; alors que les premiers (qui ont connu la vie sous l'U.R.S.S.),

³⁴⁸ Vries, « Genocide: An Agenda for Action ». In Hovannisian, 13.

³⁴⁹ United Nations in Armenia.

qui parfois n'ont pas connu le génocide, semblent occupés par les difficultés que rencontre leur pays aujourd'hui, les autres semblent coincés dans ce temps du génocide, celui qui les a séparés de l'Arménie. De ce fait, la production littéraire issue de la diaspora arménienne se rapporte souvent au génocide, perçu comme étant l'événement « originel » de l'exil. Alors que plusieurs tenteront de retracer l'histoire vraie ou imaginée d'un ancêtre rescapé dans leurs écrits, d'autres préfèreront parler de leur condition présente qui témoigne d'une autre manière des effets du génocide.

Pour les fins du présent travail de recherche, on a abordé la reconnaissance et la représentation du génocide arménien en comparaison à celles de la Shoah puisqu'une grande partie des travaux culturels, historiques, littéraires, philosophiques, sociologiques, anthropologiques, psychologiques dans les domaines de génocides, de reconnaissances et négationamismes, de crimes de masses, de témoignage, de mémoire et de transmission se fait de par le prisme juif. 350 Ainsi, il n'est pas à comprendre que le cas arménien est exceptionnel puisqu'il est inconnu, méconnu, nié et occulté jusqu'à ce jour; c'est plutôt la Shoah qui est un cas exceptionnel puisqu'il existe dans l'imaginaire et la conscience collectifs à travers le monde, en tant que référence en la matière. Que l'on pense à toutes les politiques génocidaires du siècle précédent, il ressort sans doute possible que la Shoah est un cas à part dans l'histoire. Dans tous les autres cas, il n'y a eu ni reconnaissance et acceptation complète de la part du bourreau de l'ampleur de la culpabilité qui est sienne, ni contextualisation des violences faites au droit fondamental à la vie dans la conscience historique de l'humanité. Richard Hovannisian dira que le but ultime du déni est d'empêcher que le crime fasse partie de la mémoire collective permanente³⁵¹ et on peut se demander s'il existe effectivement un autre génocide dont on connait le contexte précis, dont on reconnait la chronologie et les mécanismes et qui ne pose aucune question, aucun doute pour la majorité des héritiers de l'histoire. Ainsi, un certain paradoxe se

³⁵⁰ Dans son ouvrage *Multidirectional Memory*, Michael Rothberg affirme que l'Holocauste doit nécessairement être l'objet d'étude paradigmatique du livre puisqu'il n'existe aucun autre événement qui englobe et condense toutes les facettes des efforts pour la reconnaissance de la mémoire collective. Selon l'auteur, la place centrale qu'occupe la Shoah dans la mémoire collective n'occulte pas les autres mémoires, mais encourage, au contraire, l'articulation d'autres histoires. Rothberg, 6.

³⁵¹ En anglais, « permanent collective memory ». Hovannisian, « *Introduction: Confronting the Armenian Genocide* ». In Hovannisian, 2.

crée où la référence en termes de génocide est la Shoah, l'événement qui « représente » le moins la réalité des autres cas génocidaires, qui sont condamnés à la négation ou à l'oubli. La Shoah a pu donc s'éloigner de ce déni, qui fait intrinsèquement partie du « génocide », pour se rapprocher, au fil des reconnaissances et des médiatisations, d'un autre état historique : il est aujourd'hui un grand symbole de survivance, un modèle de réhabilitation pour les autres cas génocidaire. 352

Avec l'omniprésence des media de nouvelles et de communication, l'information se propage désormais à une vitesse et une ampleur impossible précédemment. Les images, bilans des morts, résumés et mots-clefs de différents attentats, luttes ou catastrophes naturelles apparaissent instantanément au bout des doigts de milliards de personnes. Face aux conflits qui perdurent en Syrie, en Palestine, au Myanmar, face au traitement des Américains de descendance africaine et des migrants aux États-Unis, plusieurs messages ont circulé sur les réseaux sociaux dans les dernières années avec cette idée générale : Si tu t'es déjà demandé ce que tu ferais au temps de l'esclavagisme, de l'Holocauste ou du mouvement des droits civiques; tu es en train de le faire. La constatation que l'on est tous au courant de ce qui se passe dans le monde, que l'on est conscient qu'il y a aujourd'hui des génocides en cours et que l'on est des témoins complices de ces crimes exige que l'on se questionne sur la résolution de ces crimes, et la prévention de crimes futurs. Yossi Sarid disait qu'« un génocide orphelin est le père du prochain génocide ». 353 Il incombe donc à tous les héritiers de l'Histoire de s'approprier ces génocides orphelins, de les adopter, de les ériger en monuments contre l'oubli, de les étudier pour en cerner les structures et les reconnaître dès leur stade embryonnaire. La lecture de témoignages littéraires de ces génocides peut être le point de départ de ce travail; elle l'a été pour nous.

³⁵² Et l'on pourrait d'ailleurs se demander s'il est moralement acceptable de faire de la Shoah ce « monument », ce « symbole ». Dans ces circonstances, que deviennent ces destins singuliers qui ont été victimisés par le régime nazi? Comment doit-on appréhender l'instrumentalisation de ces souffrances par le discours historique universel? ³⁵³ Paolo Cossi cite (sans nommer l'œuvre citée) dans sa bande dessinée *Medz Yeghern, Le grand mal*. Cossi, (texte non paginé).

Sources

Textes primaires

Batanian, Martine. *Embâcle*. Foej. Montréal: Marchand de feuilles, 2008.

Toranian, Valérie. L'étrangère. Paris: J'ai lu, 2015.

Textes secondaires

Bibliographie

- Adorno, Theodor W. *Gesammelte Schriften*. Édité par Rolf Tiedemann. Vol. 10.2. Frankfurt am Main: Suhrkamp, 1977.
- Adorno, Theodor W. *Notes to Literature*. Édité par Rolf Tiedemann et Paul Kottman. Traduit de l'allemand par Shierry Weber Nicholson. New York: Columbia University Press, 1991.
- Adorno, Theodor W., et Max Horkheimer. Dialectic of enlightenment. London: Verso, 1989.
- Agamben, Giorgio. *Ce qui reste d'Auschwitz*. Traduit de l'italien par Pierre Alferi. Poche. Paris: Rivages, 2003.
- Aghanian, Denise. *The Armenian Diaspora: Cohesion and Fracture*. Lanham: University Press of America, 2007.
- Akçam, Taner. A Shameful Act: the Armenian genocide and the question of Turkish responsibility. New York: Metropolitan Books, 2006.
- Akçam, Taner. The Young Turks' Crime Against Humanity: the Armenian genocide and ethnic cleansing in the Ottoman Empire. Human rights and crimes against humanity. Princeton: Princeton University Press, 2013.
- Alloa, Emmanuel, et Stefan Kristensen (dir.). *Témoignage et Survivance*. Imprescriptible. Métis Presses, 2014.
- Altounian, Janine, et Vahram Altounian. *Mémoires du génocide arménien: Héritage traumatique et travail analytique*. Paris: Presses Universitaires de France, 2009.
- Altounian, Janine. De la cure à l'écriture. Paris: Presses universitaires de France, 2012.

- Altounian, Janine. La Survivance: Traduire le trauma collectif. Paris: Dunod, 2000.
- Altounian, Janine. *Ouvrez-moi seulement les chemins d'Arménie*. Confluents psychanalytiques. Paris: Les Belles lettres, 1990.
- Antelme, Robert. L'espèce humaine. tel. Paris: Gallimard, 1957.
- Arlen, Michael J. Passage to Ararat. 2nd edition. New York: Farrar, Straus and Giroux, 2006.
- Arslan, Antonia. *Le mas des alouettes: Il était une fois en Arménie*. Traduit de l'italien par Nathalie Bauer. Paris: Points, 2007.
- Bagdasarian, Adam. Forgotten Fire. Reprint edition. New York: Laurel Leaf, 2002.
- Balakian, Grigoris. *Armenian Golgotha: A Memoir of the Armenian Genocide, 1915-1918*.

 Traduit de l'arménien par Peter Balakian. 1 edition. New York: Vintage, 2010.
- Balakian, Peter. *Black Dog of Fate: A Memoir*. 10th Anniversary ed. edition. New York: Basic Books, 2009.
- Balakian, Peter. Ozone Journal. 1 edition. Chicago; London: University of Chicago Press, 2015.
- Balakian, Peter. *The Burning Tigris: The Armenian Genocide and America's Response*. New York: Harper Perennial, 2004.
- Banu, Georges, Catherine Naugrette et Jean Pierre Sarrazac. *Le geste de témoigner: un dispositif* pour le théâtre ; actes du colloque de Paris (25 mars 2011) et Louvain-la-Neuve (13 et 14 mai 2011). Centre d'Études Théâtrales, 2011.
- Baronian, Marie-Aude. *Mémoire et image : regards sur la catastrophe arménienne*. Lausanne ; Paris: L'Âge d'Homme, 2013.
- Bartrop, Paul R. Genocide: The Basics. Routledge, 2014.
- Berberova, Nina. *L'accompagnatrice*. Traduit du russe par Lydia Chweitzer. Arles: Actes Sud, 1985.
- Bernieres, Louis de. Birds Without Wings. London: Vintage, 2005.
- Bohjalian, Chris. The Sandcastle Girls. London: Simon & Schuster, 2013.
- Bonello, Giovanni. *Histories of Malta: Confessions and Transgressions*. La Valette: Fondazzjoni Patrimonju Malti, 2000.
- Bozarslan, Hamit, Vincent Duclert, et Raymond H. Kévorkian. *Comprendre le génocide des Arméniens: De 1915 à nos jours*. Editions Tallandier, 2016.
- Carzou, Jean-Marie. Un génocide exemplaire, Arménie 1915. Paris: Flammarion, 1975.

- Celan, Paul. *Le Méridien et autres proses (ed. bilingue)*. Traduit de l'allemand par Jean Launay. La librairie du XXie siècle. Seuil, 2002.
- Çetin, Fethiye, et Ayşe Gül Altınay. *Les Petits-enfants*. Traduit du turc par Célin Vuraler. Arles: Actes Sud, 2011.
- Çetin, Fethiye. *Le livre de ma grand-mère*. Traduit du turc par Alexis Krikorian et Laurence Djolakian. La Tour-d'Aigues: Editions de l'Aube, 2006.
- Chabot, Joceline, Marie-Michèle Doucet, Sylvia Kasparian, et Jean-François Thibault. *Le génocide des Arméniens: représentations, traces, mémoires*. Québec: Presses de l'Université Laval, 2017.
- Chaliand, Gérard, et Yves Ternon. 1915, le génocide des Arméniens. Bruxelles: Complexe, 2002.
- Cohn, Dorrit. The Distinction of Fiction. Baltimore: John Hopkins University Press, 2000.
- Coquio, Catherine. *L'Histoire trouée: négation et témoignage*. Comme un accordéon. Nantes: L'Atalante, 2003.
- Coquio, Catherine. Le mal de vérité: Ou l'utopie de la mémoire. Armand Colin, 2015.
- Cossi, Paolo. Medz Yeghern, Le grand mal. Bruxelles: Dargaud, 2009.
- Dadrian, Vahakn N. *Autopsie du génocide arménien*. Traduit de l'anglais par Marc et Mikaël Nichanian. Bruxelles: Complexe, 1995.
- Dadrian, Vahakn N. German Responsibility in the Armenian Genocide: A Review of the Historical Evidence of German Complicity. Third edition. Watertown: Blue Crane Books, 2009.
- Dadrian, Vahakn N., et Taner Akçam. *Judgment at Istanbul: The Armenian Genocide Trials*. New York: Berghahn Books, 2011.
- Derrida, Jacques, Alexis Nouss et Gad Soussana. *Dire l'événement, est-ce possible? Séminaire de Montréal, pour Jacques Derrida.* esthétiques. Editions L'Harmattan, 2001.
- Diaz, Elvire. *La poétisation de l'histoire : l'événement en textes et en images*. Interférences. Rennes: Presses universitaires de Rennes, 2013.
- Didi-Huberman, Georges. Images malgré tout. Paradoxe. Paris: Les Éditions de Minuit, 2004.
- DiGeorgio-Lutz, JoAnn, et Donna Gosbee. *Women and Genocide: Gendered Experiences of Violence, Survival, and Resistance*. Toronto: Women's Press, 2016.

- Essayan, Zabel, et Hayg Toroyan. *L'Agonie d'un peuple*. Traduit de l'arménien par Marc Nichanian. Littérature, histoire, politique 5. Paris: Classiques Garnier, 2013.
- Festa, Georges, et Denis Donikian. *Arménie : de l'abîme aux constructions d'identité*. Paris: L'Harmattan, 2009.
- Fletcher, Angus. *The Literature of Fact: selected papers from the English Institute*. New York: Columbia University Press, 1976.
- Foer, Jonathan Safran. Eating Animals. New York: Back Bay Books, 2010.
- Fontanel, Sophie. La vocation. Paris: Robert Laffont, 2016.
- Gaeta, Paola, éd. *The UN Genocide Convention: A Commentary*. 1 edition. Oxford; New York: Oxford University Press, 2009.
- Gellately, Robert, et Ben Kiernan, éd. *The Specter of Genocide: Mass Murder in Historical Perspective.* New York: Cambridge University Press, 2003.
- Hacikyan, Agop J., et Jean-Yves Soucy. *Un été sans aube*. Montréal: Libre Expression, 1991.
- Harel, Simon, Nellie Hogikyan, et Michel Peterson. *La Survivance en héritage. Passages de Janine Altounian au Quebec*. InterCultures. Québec: Presses de l'Université Laval, 2012.
- Harel, Simon, Pierre Ouellet et Alexis Nouss. *Identités narratives : mémoire et perception*. Collection Intercultures. Ste-Foy, Québec: Les Presses de l'Université Laval, 2002.
- Hilsenrath, Edgar. *Le Conte de la dernière pensée*. Traduit de l'allemand par Bernard Kreiss. Paris: Le Tripode, 2015.
- Hirsch, Marianne. Family Frames: Photography, Narrative, and Postmemory. Harvard University Press, 1997.
- Hirsch, Marianne. The Familial Gaze. University Press of New England, 1999.
- Hirsch, Marianne. *The Generation of Postmemory: Writing and Visual Culture After the Holocaust*. New York: Columbia University Press, 2012.
- Hirsch, Marianne. *The Mother / Daughter Plot: Narrative, Psychoanalysis, Feminism.* Indiana University Press, 1989.
- Hovannisian, Richard G. *Looking Backward, Moving Forward: Confronting the Armenian Genocide*. New York: Transaction Publishers, 2003.
- Kègle, Christiane. Les récits de survivance: modalités génériques et structures d'adaptation au réel. Presses Université Laval, 2007.

- Kherdian, David. *The Road From Home: A True Story of Courage, Survival and Hope*. New York: Beech Tree, 1995.
- Kohlhauer, Michael. Fictions de l'histoire : écritures et représentations de l'histoire dans la littérature et les arts. Écriture et représentation 18. Chambéry: Université de Savoie, 2011.
- Kouyoumdjian, Bardig, et Christine Siméone. *Deir-es-Zor : sur les traces du génocide arménien de 1915*. Series Archives privées. Arles: Actes Sud, 2005.
- LaCapra, Dominick. *History, Literature, Critical Theory*. Ithaca: Cornell University Press, 2013.
- Lageira, Jacinto. *L'art comme histoire: un entrelacement de poétiques*. Art, esthétique, philosophie 1. Mimésis, 2016.
- Laudin, Gérard, et Edgar Mass. Représentations de l'histoire: actes du colloque francoallemand de Cologne, 17-18 juin 1988. 1. Aufl. Köln: Janus, 1993.
- Lemkin, Rafaël. Axis Rule in Occupied Europe: Laws of Occupation, Analysis of Government, Proposals for Redress, 1944.
- Lenoir-Achdjian, Annick, « Ambivalence dans la Représentation de Soi des Arméniens de la Diaspora ou la Difficulté de n'être à la Fois ni d'ici, ni de là-bas, Mais de l'Entre-Deux ». *Canadian Ethnic Studies* 36, nº 2 (2004): 76-100.
- Levi, Primo. *Les naufragés et les rescapés: quarante ans après Auschwitz*. Traduit de l'italien par André Maugé. Arcades. Paris: Gallimard, 1989.
- Levi, Primo. *Si c'est un homme*. Traduit de l'italien par Martine Schruoffeneger. Pocket. Paris: Julliard, 1987.
- Lingane, Zakaria. *Mémoire et génocides au XXe siècle*. Mémoire et survivance. Québec: Presses de l'Université Laval, 2008.
- MacKeen, Dawn Anahid. *The Hundred-Year Walk: An Armenian Odyssey*. Reprint edition. Mariner Books, 2017.
- Mardiganian, Aurora, et H.L. Gates. *Ravished Armenia: The Story of Aurora Mardiganian, the Christian Girl, Who Survived the Great Massacres*. New York: Kingfield Press, 1918.
- Meiner, Carsten, et Kristin Veel. *The Cultural Life of Catastrophes and Crises*. Concepts for the Study of Culture. Berlin; Boston: Walter de Gruyter, 2012.

- Mkrtichyan, Artur. *Armenians Around the World: migration and transnationality*. Vol. 20. Gesellschaften und Staaten im Epochenwandel. Frankfurt am Main: Peter Lang GmBH, 2015.
- Morgenthau, Henry. Ambassador Morgenthau's Story. Doubleday, Page & Company, 1919.
- Nichanian, Marc. La perversion historiographique: une réflexion arménienne. Lignes-Léo Scheer, 2006.
- Nichanian, Marc. *Le Roman de la catastrophe, Entre l'art et le témoignage*. Vol. 3. Genève: MétisPresses, 2008.
- Ohanesian, Aline. Orhan's Inheritance. Reprint edition. Algonquin Books, 2016.
- Oshagan, Hagop. *Remnants: The Way of the Womb 1*. Traduit de l'arménien par G. M. Goshgarian. London: Gomidas Institute, 2013.
- Ouellet, Pierre. *L'acte littéraire à l'ère de la posthistoire*. InterCultures. Québec: Presses de l'Université Laval, 2017.
- Pierron, Jean-Philippe. *Le passage de témoin : Une philosophie du témoignage*. La nuit surveillée. Paris: Cerf, 2006.
- Piralian, Hélène. *Génocide et Transmission*. Santé, sociétés et cultures. Paris: Éditions L'Harmattan, 1994.
- Pirzâd, Zoyâ. *Un Jour avant Pâques*. Traduit du persan par Christophe Balaÿ. Paris: Zulma, 2008.
- Polatel, Mehmet et Uğur Ümit Üngör. *Confiscation and destruction: the Young Turk seizure of Armenian property*. London; New York: Continuum, 2011.
- Rancière, Jacques et Jean-Louis Comolli. *Arrêt sur histoire*. Supplémentaires. Paris: Centre Georges Pompidou, 1997.
- Richardot, Jean-Pierre. Arméniens quoi qu'il en coûte. Paris: Fayard, 1982.
- Rousseau, Frédéric, et Jean-François Thomas. *La fabrique de l'événement*. 1re éd.. Atelier des sciences humaines et sociales. Paris: Michel Houdiard, 2008.
- Sagarra Martin, Catalina. *Génocides: le tiers témoignaire*. Québec: Presses de l'Université Laval, 2016.
- Sagarra Martin, Catalina. *Génocides: une mémoire en partage*. Québec: Presses de l'Université Laval, 2015.

Schulze, Leonard, et Walter Wetzels. *Literature and History*. Lanham: University Press of America, 1983.

Semprun, Jorge. L'écriture ou la vie. Folio. Paris: Gallimard, 1994.

Semprun, Jorge. Le Grand Voyage. Folio. Paris: Gallimard, 1963.

Sicher, Efraim. The Holocaust Novel. 1 edition. New York: Routledge, 2005.

Soewarta, Adorno's Idea of Art as the Revelation of a Permanent and Universal Catastrophe. In Meiner, Veel, The Cultural Life of Catastrophes and Crises, 103.

Spiegelman, Art. *The Complete MAUS*. 01 éd. London: Penguin, 2003.

Ter Minassian, Anahide. *La question arménienne*. Arménies. Roquevaire: Éditions Parenthèses, 1983.

Ternon, Yves. Les Arméniens, histoire d'un génocide. Paris: Seuil, 1977.

Toynbee, Arnold J. Les massacres des Arméniens, 1915-1916. Paris: Payot, 1993.

Vasconcelos, Erika de. Between the Stillness and the Grove. Toronto: Vintage Canada, 2001.

Vierbücher, Heinrich. Arménie 1915: un peuple civilisé massacré par les Turcs: témoignage d'un Allemand. Traduit de l'allemand par Louise Gessarentz Montélimar: A. Gessarentz, 1987.

Vonnegut, Kurt. *Bluebeard: A Novel*. First Edition edition. New York: Dial Press Trade Paperback, 1998.

Voss, Huberta v. *Portraits of Hope: Armenians in the Contemporary World*. Berghahn Books, 2007.

Wardi, Charlotte. *Le génocide dans la fiction romanesque : histoire et représentation*. Écriture. Paris: Presses universitaires de France, 1986.

Wieviorka, Annette. L'ère du témoin. Pluriel. Paris: Fayard, 2013.

Wilkinson, Paul. « Armenian Terrorism ». The World Today 39, nº 9 (1983): 344-50.

Filmographie

Apfel, Oscar. Ravished Armenia (Auction of Souls), États-Unis, 1919.

Chomsky, Marvin J. Holocaust, États-Unis, 1978.

Egoyan, Atom. Ararat, Canada, France, 2002.

Lanzmann, Claude. Shoah, France, Royaume-Uni, 1985.

Webographie

- 100 Ans 100 Faits. « L'alphabet arménien a été créé en 405 après JC. » Consulté le 24 janvier 2018. http://100ans100faits.fr/facts/lalphabet-armenien-a-ete-cree-en-405-apres-jc/.
- Armenian National Institute. « Resolutions, Laws, and Declarations ». Consulté le 12 août 2018. http://www.armenian-genocide.org/offset.0/current_category.7/affirmation_list.html.
- Bettati, Mario. « Crimes contre l'humanité ». Encyclopædia Universalis. Consulté le 20 janvier 2018. http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/crimes-contre-l-humanite/.
- Burrin, Philippe. « Shoah ». Encyclopædia Universalis. Consulté le 30 janvier 2018. http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/shoah/.
- Chiclet, Christophe, Françoise Ardillier-Carras, Jean-Pierre Alem, Kegham Fenerdjian, Marguerite Leuwers-Haladjian, Sirarpie Der Nersessian, et Kegham Torossian. « Arménie ». Encyclopædia Universalis. Consulté le 30 janvier 2018. http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/armenie/.
- Dictionnaire Larousse. « Définitions : holocauste Dictionnaire de français Larousse ».

 Consulté le 30 janvier 2018.

 https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/holocauste/40169?q=holocauste#40086.
- Dictionnaire Larousse. « Définitions : martyr, martyre Dictionnaire de français Larousse ».

 Consulté le 3 mai 2018.

 http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/martyr/49661?q=martyr#49565.
- Duméry, Henry. « Holocauste ». Encyclopædia Universalis. Consulté le 30 janvier 2018. http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/holocauste/.
- Editions Flammarion. « Valérie Toranian ». Consulté le 12 juin 2018. https://editions.flammarion.com/Auteurs/toranian-valerie.
- Embassy of Armenia to Canada. « Histoire Arménie: terre d'une ancienne et riche histoire ». Consulté le 20 janvier 2018. http://canada.mfa.am/fr/history/.
- Encyclopédie Larousse. « Encyclopédie Larousse en ligne Abdülhamid II ». Consulté le 24 août 2018. http://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Abdülhamid_II/103768.
- Encyclopédie Larousse. « Encyclopédie Larousse en ligne Némésis ». Consulté le 17 mars 2018. http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Némésis/134942.

- Encyclopédie Larousse. « Encyclopédie Larousse en ligne Shoah ». Consulté le 30 janvier 2018. http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/la Shoah/144183.
- End Genocide. « What Is Genocide? The Origins and Naming of Genocide ». United to End Genocide. Consulté le 8 janvier 2018. http://endgenocide.org/learn/what-is-genocide/.
- Genocide Watch. « The Ten Stages of Genocide ». Genocide Watch warning, prevention, justice, education. Consulté le 29 janvier 2018. http://www.genocidewatch.com/ten-stages-of-genocide.
- Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme. « Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide ». Consulté le 8 janvier 2018. https://www.ohchr.org/FR/ProfessionalInterest/Pages/CrimeOfGenocide.aspx.
- HISTORY. « Armenian Genocide Facts & Summary ». Consulté le 25 juin 2018. http://www.history.com/topics/armenian-genocide.
- JusticeInfo. « La reconnaissance du génocide arménien dans le monde ». Consulté le 19 août 2018. https://www.justiceinfo.net/fr/justice-reconciliation/27653-la-reconnaissance-du-g%C3%A9nocide-arm%C3%A9nien-dans-le-monde.html.
- Kazancigil, Ali, Jean-François Pérouse, Robert Mantran, et Michel Bozdémir. « Turquie ». Encyclopædia Universalis. Consulté le 2 février 2018. http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/turquie/.
- Kévorkian, Raymond. « Génocide des Arméniens ». Encyclopædia Universalis. Consulté le 22 janvier 2018. http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/genocide-des-armeniens/.
- L'Association des auteures et auteurs de l'Ontario français. « Martine Batanian ». Consulté le 12 juin 2018. https://aaof.ca/membres/repertoire/martine-batanian/.
- Laub, Dori. « Un événement sans témoin : vérité, témoignage et survie ». *Le Coq-héron*, nº 220 (29 avril 2015): 83-94. https://doi.org/10.3917/cohe.220.0083.
- Mantran, Robert, et François Georgeon. « Empire ottoman ». Encyclopædia Universalis. Consulté le 13 février 2018. http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/empire-ottoman/.
- Matiossian, Vartan. « What Our Words Mean: Towards the Vindication of "Medz Yeghern" ». The Armenian Weekly, 2 août 2013. http://armenianweekly.com/2013/08/02/what-our-words-mean-towards-the-vindication-of-medz-yeghern/.

- Morel, Anne-Sophie. « Dire l'après: Violence et survivance dans la littérature contemporaine : Antonio Callado, Lygia Fagundes Telles, Ibrahima Ly ». *Post-Scriptum*, nº 14 (2011). http://www.post-scriptum.org.
- Musée Holocauste Montréal Holocaust Museum. « The Ten Stages of Genocide ». Consulté le 29 janvier 2018. http://genocide.mhmc.ca/en/genocide-stages.
- National Centre for Truth and Reconciliation; University of Manitoba. « Commission de vérité et réconciliation du Canada ». Consulté le 14 août 2018. http://www.trc.ca/websites/trcinstitution/index.php?p=906.
- Nayiri. « Մuugnηη ». Consulté le 22 août 2018. http://www.nayiri.com.
- Online Etymology Dictionary. « Martyr, Origin and Meaning ». Consulté le 14 juin 2018. https://www.etymonline.com/word/martyr.
- Renard, Camille. « Génocide arménien : la carte de la reconnaissance ». France Culture, 2 juin 2016. https://www.franceculture.fr/geopolitique/genocide-armenien-la-carte-de-la-reconnaissance.
- Rothberg, Michael. *Multidirectional Memory: Remembering the Holocaust in the Age of Decolonization*. Cultural Memory in the Present. Stanford, Calif.: Stanford University Press, 2009. http://hdl.handle.net/2027/heb.30766.
- Service de psychologie et d'orientation de l'Université de Sherbrooke. « Le deuil ». Consulté le 10 août 2018. https://www.usherbrooke.ca/etudiants/fileadmin/sites/etudiants/documents/Psychologie/ https://www.usherbrooke.ca/etudiants/fileadmin/sites/etudiants/documents/Psychologie/ https://www.usherbrooke.ca/etudiants/fileadmin/sites/etudiants/documents/Psychologie/ https://www.usherbrooke.ca/etudiants/fileadmin/sites/etudiants/documents/Psychologie/">https://www.usherbrooke.ca/etudiants/fileadmin/sites/etudiants/documents/Psychologie/ https://www.usherbrooke.ca/etudiants/fileadmin/sites/etudiants/documents/Psychologie/ https://www.usherbrooke.ca/etudiants/psychologie/ https://www.usherbrooke.ca/etudiants/
- Suny, Ronald G. « Armenian Genocide ». Encyclopedia Britannica. Consulté le 10 février 2018. https://www.britannica.com/event/Armenian-Genocide.
- The Armenian Genocide Museum-Institute, et National Academy of Sciences of the Republic of Armenia. « "Auction of Souls" or "Memorial of Truth" ». Consulté le 12 avril 2018. http://www.genocide-museum.am/eng/online_exhibition_6.php.
- United Nations Audiovisual Library of International Law, et William A. Schabas. « Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide ». Consulté le 8 janvier 2018. http://legal.un.org/avl/pdf/ha/cppcg/cppcg_f.pdf.

- United Nations in Armenia. « Armenia-United Nations Development Assistance Framework 2016-2020 », 2015. https://www.un.am/up/file/Armenia%20-%20UNDAF%202016-2020%20-%20ENG.pdf.
- United Nations. «United Nations Office on Genocide Prevention and the Responsibility to Protect». Consulté le 8 janvier 2018. http://www.un.org/en/genocideprevention/genocide.html.
- United States Holocaust Memorial Museum. « Le génocide arménien (1915-16) : détails | The Holocaust Encyclopedia ». Consulté le 12 avril 2018. https://encyclopedia.ushmm.org/content/fr/article/the-armenian-genocide-1915-16-in-depth.